Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale pour 2007 à 2009

Renseignements supplémentaires :

Secrétariat de la Commission de coopération environnementale

393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200

Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9

info@cec.org - www.cec.org

Ce plan opérationnel a été approuvé par les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement le 6 février 2007.

Table des matières

1 Introduction 1

2 Budget pour 2007 2

3 Programme de travail concerté 5

3.1 Priorité 1 : Information nécessaire à la prise de décisions 6

Projet 1 : Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord 6

Projet 2 : Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord 7

Projet 3 : Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord 7

Projet 4 : Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord 8

Projet 5 : Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord 9

3.2 Priorité 2 : Renforcement des capacités 9

Projet 6 : Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages 9

Projet 7 : Amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé 10

Projet 8 : Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles 11

Projet 9 : Gestion rationnelle des produits chimiques 11

3.3 Priorité 3 : Liens entre l'environnement et le commerce 13

Projet 10 : Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord 13

Projet 11 : Promotion des achats écologiques 14

Projet 12 : Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement 14

Projet 13 : Le commerce et l'application des lois de l'environnement 15

Projet 14 : Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration 16

Projet 15 : Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA 16

4 Rapports du Secrétariat 18

5 Processus de communications sur les questions d'application 19

6 Soutien interne 20

6.1 Conseil 20

6.2 Comité consultatif public mixte 20

7 Communications 21

8 Administration et gestion 22

8.1 Assurance de la qualité 22

8.2 Surveillance, évaluation et reddition de comptes 22

8.3 Gestion de l'information environnementale de la CCE 22

Annexe : Description des projets de la CCE pour 2007 23

1 Introduction

À l'occasion du dixième anniversaire de la création de la Commission de coopération environnementale (CCE), le Conseil s'est réuni à Puebla, au Mexique, afin d'examiner les progrès accomplis par la Commission, de réitérer l'engagement des Parties à son égard et de fixer ses nouvelles orientations (voir la Déclaration de Puebla), qu'il a établies en fonction de trois grands domaines prioritaires : l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités et les liens entre l'environnement et le commerce. En juin 2005, le Conseil a adopté le Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010, qui décrit les priorités du Conseil relatives au programme de travail concerté de la Commission, ainsi que les buts et activités qui permettront de mettre de programme à exécution. Lorsqu'il a établi ce plan stratégique, le Conseil a pris en compte les recommandations du rapport du Comité d'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), du Comité consultatif public mixte (CCPM) et des principaux intervenants.

Le présent Plan opérationnel indique comment la CCE atteindra les buts et objectifs énoncés dans le Plan stratégique pour 2005 à 2010, au moyen d'activités de projet et d'initiatives clés, et décrit le budget de la Commission. Le Plan opérationnel est mis à jour tous les ans, alors que la planification des projets s'effectue selon un cycle triennal.

2 Budget pour 2007

Le budget de la CCE pour 2007 s'établit à 9 millions de dollars américains. Il est financé à parts égales par les trois Parties à l'ANACDE. Ce montant est complété par un apport en temps et en compétences de la part du personnel de chacune des Parties, ainsi que par d'autres contributions en nature des Parties et des ressources affectées par les partenaires de la CCE.

Le graphique présenté ci-dessous illustre la répartition du budget de la Commission.

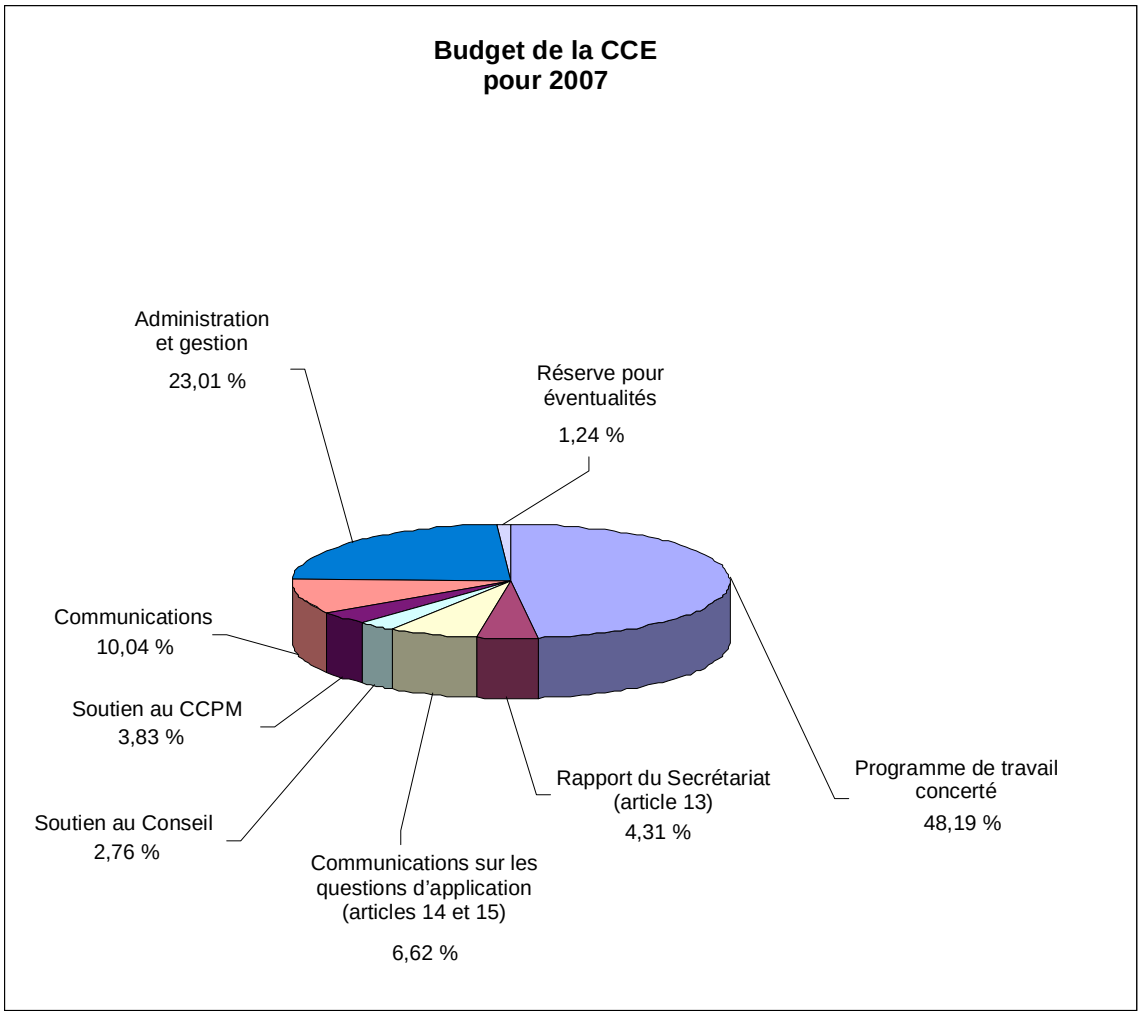

BUDGET DE LA CCE POUR 2007

DESCRIPTION	Budget pour 2007 (tous les montants sont exprimés en milliers de $CAN)	% du total
RECETTES		
Contributions des Parties (9 000 000 $US au taux de change de 1,11 pour 2007; 1,18 pour 2006)	9 990,0	
Intérêts	50,0	
Excédent antérieur à 2006	2 071,8	
Recettes totales	**12 111,8**	
DÉPENSES		
Programme de travail concerté		
Projets*	5 427,1	
Bureau de liaison du Mexique*	369,9	
Gestion de l'information environnementale de la CCE	40,0	
	5 837,1	48,19 %
Rapport du Secrétariat (article 13) *	521,9	4,31 %
Communications sur les questions d'application (art. 14 et 15) *	801,5	6,62 %
Soutien au Conseil*	334,4	2,76 %
Soutien au CCPM*	463,4	3,83 %
Communications*	1 216,0	10,04 %
Administration et gestion		
Bureau du directeur exécutif	178,2	
Surveillance, évaluation et reddition de comptes	50,0	
Soutien administratif externe (assurances, vérification et affaires fiscales, bancaires et juridiques)	256,0	
Réinstallation, orientation et recrutement	200,0	
Dépenses d'exploitation (télécommunications, loyer, matériel et fournitures de bureau)	1 019,7	
Salaires, administration et gestion	1 083,7	
	2 787,6	23,01 %
Réserve pour éventualités	150,0	1,24 %
DÉPENSES TOTALES	**12 111,8**	**100,00 %**

* Y compris les salaires.

Le tableau suivant indique le budget global attribué à chacun des projets du programme de travail concerté pour 2007.

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

	PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERTÉ POUR 2007 — PROJETS (tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens)	Budget pour 2007 (000 $CAN)
1	Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord	295,0
2	Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord	535,0
3	Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord	245,0
4	Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord	140,0
5	Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord	70,0
6	Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages	75,0
7	Amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé	475,0
8	Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles	350,0
9	Gestion rationnelle des produits chimiques	433,0
10	Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord	340,0
11	Promotion des achats écologiques	160,0
12	Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement	133,0
13	Le commerce et l'application des lois de l'environnement	280,0
14	Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration	250,0
15	Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA	140,0
	TOTAL POUR LES PROJETS	**3 921,0**
	SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX, PROGRAMME DE TRAVAIL	**1 506,1**
	TOTAL POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERTÉ	**5 427,1**

3 Programme de travail concerté

Le Conseil de la CCE a adopté le *Plan stratégique de la CCE pour 2005 à 2010,* aux termes duquel la Commission doit atteindre des buts et objectifs déterminés et mener une série d'initiatives pluriannuelles que le Conseil a énoncées dans le cadre des trois priorités de programme de la Déclaration de Puebla :

- L'information nécessaire à la prise de décisions.
- Le renforcement des capacités.
- Les liens entre l'environnement et le commerce.

Les buts fixés à l'égard de ces trois priorités sont les suivants : soutenir la prise de meilleures décisions en fournissant de l'information sur les importants défis à relever et les importantes possibilités à exploiter en matière d'environnement en Amérique du Nord; renforcer la capacité des trois pays à gérer les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes; promouvoir des politiques et des mesures qui engendreront des avantages réciproques pour l'environnement, le commerce et l'économie.

Le Plan stratégique et ses initiatives sont mis en œuvre au moyen du programme annuel de travail concerté pour 2007 à 2009 décrit dans le présent document. Les projets qui composent ce programme donnent suite à chacune des priorités susmentionnées de la Déclaration de Puebla. Comme l'indiquait le Plan stratégique : « *Nous avons l'intention de travailler à atteindre ces priorités interdépendantes en adoptant une démarche globale. Le renforcement des capacités est une caractéristique qui fait déjà partie intégrante des projets destinés à donner suite aux trois priorités; les projets relatifs à l'information contribueront également à la réalisation des objectifs établis dans le domaine des liens entre l'environnement et le commerce. Nous avons l'intention de concevoir et de gérer les divers projets qui donnent suite aux priorités de manière à renforcer les relations réciproques entre celles-ci.* »

Le Conseil, à titre d'organe directeur de la CCE, approuve le programme de travail concerté et en surveille la mise en œuvre. Le Secrétariat fournit au Conseil, ainsi qu'aux comités et aux groupes que celui-ci constitue, le soutien technique, administratif et opérationnel nécessaire à l'exécution du programme de travail.

Le Conseil et le Secrétariat consultent régulièrement le CCPM et les groupes intéressés tout au long de la mise en œuvre des projets. En outre, la CCE multiplie ses efforts afin d'établir des partenariats avec le secteur privé et d'autres institutions du secteur public, d'assurer leur engagement actif à l'égard des travaux de la Commission, de solliciter des ressources et de maximiser les résultats.

Le programme de travail concerté est mis à jour annuellement à mesure que les projets évoluent et que des progrès sont accomplis dans la réalisation des buts et objectifs fixés par le Plan stratégique. Les changements apportés aux projets et au programme de travail sont soumis à l'approbation du Conseil.

Dans les pages qui suivent, les projets qui composent le programme de travail concerté sont brièvement présentés dans le contexte des priorités, buts et objectifs globaux de la CCE. L'annexe contient une description détaillée des projets, précisant dans chaque cas les activités de mise en œuvre et la ventilation budgétaire.

3.1 Priorité 1 : Information nécessaire à la prise de décisions

Afin de résoudre les problèmes environnementaux qui ont une portée nord-américaine, les décideurs des trois pays doivent disposer, à tous les échelons, de la meilleure information possible pour être à même de fixer des objectifs, d'appliquer des solutions et de surveiller la justesse de leurs choix.

À cette fin, la CCE s'efforce d'accroître la comparabilité, la fiabilité et la compatibilité des renseignements recueillis aux échelons national et infrarégional, et elle a commencé à mettre au point et à relier des bases de données et réseaux d'information multinationaux dans des domaines tels que les rejets de polluants, l'intégrité écologique et les liens entre l'environnement et le commerce. Ces travaux se poursuivront en 2007 et comprendront l'élaboration de normes et méthodes communes pour assurer l'intégration des diverses activités liées à l'information et des divers mécanismes de communication de renseignements qui existent en Amérique du Nord. La CCE veille également à ce que ses données scientifiques et ses produits d'information soient de grande qualité, et elle vient compléter les efforts déployés à l'échelle nationale en centrant son attention sur les questions nord-américaines que le Conseil a désignées comme étant prioritaires.

Dans le cadre de cette priorité, de 2007 à 2010, la CCE aura pour but de soutenir la prise de meilleures décisions, en fournissant de l'information sur les importants défis à relever et les importantes possibilités qui s'offrent dans le domaine de l'environnement en Amérique du Nord. Ses objectifs seront les suivants :

- Renforcer la capacité des décideurs nord-américains à comprendre les problèmes environnementaux continentaux qui suscitent des préoccupations communes.
- Établir un cadre structurel d'informations et de connaissances sur l'environnement en Amérique du Nord.
- Élaborer l'information requise pour décrire l'état de l'environnement nord-américain ainsi que pour déceler les nouvelles tendances et nouveaux enjeux.
- Assurer une plus vaste diffusion de l'information environnementale pour faciliter l'action aux échelons local, national et régional.

Pour atteindre ces objectifs, la CCE réalisera les projets suivants :

Projet 1 : Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord

Ce projet a pour but de promouvoir et de faciliter l'amélioration de la comparabilité, de la fiabilité, de la pertinence et de la disponibilité des données et des informations sur les substances toxiques persistantes présentes dans l'environnement nord-américain. Il vise à améliorer la production et la gestion de l'information nécessaire pour déceler et évaluer les tendances et enjeux importants concernant les polluants et les agents stressants qui ont des effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine. Le renforcement des capacités et la coopération internationale, mettant l'accent sur le raffermissement de la capacité des spécialistes mexicains à mesurer, à surveiller et à évaluer les substances toxiques persistantes dans leur pays, sont des éléments de première importance du projet.

Le projet tire son origine du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales (SEE).

Il donnera principalement lieu aux activités suivantes :

- L'évaluation de l'état de la surveillance de l'environnement au Mexique et la formulation de recommandations en vue de la mise sur pied, avec l'aide d'autres organismes, d'un projet national de surveillance et d'évaluation dans ce pays.
- La facilitation de la création d'un réseau nord-américain de surveillance des polluants.

- La compilation et l'évaluation de l'information sur les activités courantes de surveillance des substances visées par les PARNA et des autres substances toxiques, biocumulatives et persistantes (STBP) en Amérique du Nord.
- La collaboration avec les responsables des registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP) et les dirigeants autochtones nord-américains afin d'examiner les substances toxiques et les polluants dans le contexte des collectivités autochtones et locales.

Projet 2 : Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

Ce projet a pour but d'améliorer la comparabilité des données sur les substances chimiques suscitant des préoccupations communes en Amérique du Nord, ainsi que de recueillir, d'analyser et de publier des données sur la quantité, les sources et la gestion de ces substances. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Soutenir la prise de décisions par les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales et le public.
- Travailler à faire en sorte que les citoyens de l'ensemble de l'Amérique du Nord aient accès à l'information sur les rejets et transferts de polluants dans leur pays et à l'échelle régionale.
- Stimuler la réduction des rejets et transferts de polluants résultant des activités industrielles, en mettant des renseignements concrets à la disposition des décideurs de tous les échelons.

Afin d'atteindre ces objectifs, la CCE mène trois principaux types d'activités : l'évaluation des données nord-américaines; le renforcement des capacités en vue d'améliorer la qualité et la comparabilité des données; l'analyse et la publication de produits d'information à l'intention des décideurs. Les responsables des programmes nationaux de RRTP des trois gouvernements jouent un rôle de première importance dans ce processus.

Le projet donnera principalement lieu aux activités suivantes :

- La publication annuelle du rapport *À l'heure des comptes.*
- La collecte et l'interprétation des données et leur incorporation dans la base de données du site Web *À l'heure de des comptes en ligne* afin de faciliter l'accès aux données par voie électronique.
- La facilitation d'une comparabilité accrue des RRTP en vue d'assurer une plus grande uniformité dans les méthodes de déclaration des rejets et transferts et dans les listes de substances visées.
- La promotion de la collaboration entre l'industrie et les organisations non gouvernementales (ONG) afin d'améliorer la comparabilité des méthodes de déclaration et d'utilisation des données des RRTP.
- Le renforcement des capacités au Mexique afin de soutenir la mise en œuvre du RRTP de ce pays, le *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre des émissions et des transferts de polluants).
- La poursuite et l'intensification de la collaboration avec les collectivités autochtones afin que celles-ci connaissent mieux et utilisent davantage les données des RRTP.

Projet 3 : Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord

Le but de ce projet est de procurer un tableau plus complet de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques à l'échelle nord-américaine, de manière à soutenir la prise de décisions en matière de

gestion de la qualité de l'air. À cette fin, le projet visera : à déterminer les besoins des Parties en information et en capacités dans le domaine de la qualité de l'air; à contribuer à assurer l'existence de capacités d'élaboration de programmes et de renseignements harmonisés liés à la qualité de l'air en Amérique du Nord; à élaborer des produits d'information décrivant les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux; à éclairer les décisions relatives aux intérêts environnementaux communs des Parties.

Dans le domaine de la gestion de la qualité de l'air, la fourniture d'une information utile aux fins de la prise de décisions repose sur deux processus essentiels : la *détermination de la quantité* de polluants atmosphériques rejetés par les différentes sources (inventaires des émissions) et la *surveillance* de la qualité de l'air ambiant.

En 2007, la CCE s'appuiera sur le premier inventaire mexicain des émissions atmosphériques pour établir un inventaire à jour qui tiendra compte de la croissance, de l'évolution des tendances et des nouvelles méthodes et sources de données, ainsi que pour renforcer la capacité du Mexique à actualiser ses inventaires des émissions au cours des années à venir, d'une façon qui les rendront comparables à ceux des États-Unis et du Canada, notamment pour ce qui est de la coordination des périodes d'inventaire. En outre, les spécialistes des Parties élaboreront une stratégie globale et une vision concernant les travaux de la CCE liés à la qualité de l'air.

Le projet comportera notamment les activités suivantes :

- La mise à jour de l'inventaire des émissions du Mexique.
- La création de capacités additionnelles de surveillance de la qualité de l'air ambiant au Mexique.
- L'élaboration d'une stratégie de la CCE relative à la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord.

Projet 4 : Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord

Ce projet vise à permettre la représentation cartographique et l'analyse de l'information environnementale dans une perspective nord-américaine. À cette fin, on étend la portée de l'actuel cadre de données de l'Atlas de l'Amérique du Nord pour constituer, sous forme électronique, un *Atlas environnemental de l'Amérique du Nord* intégré à l'échelle des trois pays. Le cadre de données de l'Atlas contribuera à l'élaboration d'une approche intégrée et cohérente de la gestion et de la diffusion des ressources informationnelles.

Le projet soutient la réalisation d'activités concertées et la prise de décisions en vue de résoudre les problèmes qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord, ainsi que d'améliorer l'accessibilité de l'information sur les problèmes et les ressources en matière d'environnement au profit des citoyens et des gouvernements des trois Parties. L'élaboration de l'Atlas devrait aussi, au fil du temps, contribuer de façon importante au renforcement continu des connaissances et des systèmes d'information régionaux.

Les principales activités du projet seront les suivantes :

- Le renforcement et la facilitation de la collaboration en Amérique du Nord à l'égard de l'élaboration et de l'utilisation de l'Atlas.
- La modification des principaux ensembles de données existants pour les rendre compatibles avec le cadre de l'Atlas.
- La création de nouvelles couches de données pour les cartes de base à l'appui du programme de travail de la CCE dans les domaines prioritaires.

Projet 5 : Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord

Aux termes de l'ANACDE, le Secrétariat de la CCE doit établir périodiquement des rapports traitant de l'état de l'environnement sur le territoire des Parties. En 2007, à la suite d'une réunion des spécialistes des Parties, on vise dans le cadre de ce projet à concevoir l'approche qui sera adoptée pour établir ces rapports dans le contexte des travaux de la CCE, en tenant compte des liens entre l'environnement et le commerce et des travaux menés par les Parties concernant les indicateurs de l'état de l'environnement. Les rapports qui seront établis aideront à caractériser les tendances et les enjeux environnementaux à l'échelle nord-américaine, de manière à guider les décisions sur les questions environnementales qui présentent un intérêt commun pour les Parties. Les indicateurs visant à mesurer les progrès pourraient être tirés du programme de travail de la CCE, par exemple des activités menées et des conclusions tirées dans le cadre de l'évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA, ainsi que des travaux réalisés à l'échelon national sur l'information environnementale et les indicateurs, de sorte que l'on puisse présenter un tableau d'ensemble nord-américain. L'évaluation des liens possibles avec d'autres projets de la CCE représentera un aspect important de ce travail de délimitation de la portée des rapports nord-américains.

3.2 Priorité 2 : Renforcement des capacités

La CCE reconnaît la nécessité de continuer à renforcer les capacités des institutions et d'échanger de façon plus efficace les connaissances sur l'environnement avec les intervenants. Dans cet esprit, elle s'emploie à élaborer des approches modèles qui pourront être adaptées à d'autres contextes. Plus particulièrement, ses travaux visent : à améliorer la conformité aux lois de l'environnement en vigueur; à mettre l'accent sur les institutions plutôt que sur les particuliers; à s'attaquer aux questions touchant tant la conservation que la protection de l'environnement; à travailler en collaboration avec le secteur privé et les collectivités aussi bien qu'avec les organismes environnementaux.

Le but de la CCE consiste à renforcer les capacités des trois pays à gérer les questions environnementales qui suscitent des préoccupations communes. De 2007 à 2010, ses objectifs — une attention particulière étant accordée au Mexique — consisteront à assurer une coopération dans les domaines suivants :

- Renforcer, selon les besoins, la capacité à améliorer le respect des lois sur les espèces sauvages.
- Améliorer la performance environnementale du secteur privé au moyen d'approches modèles d'observation des lois de l'environnement.
- Renforcer la capacité à préserver les espèces et habitats qui suscitent des préoccupations communes, notamment en améliorant les capacités de planification, de surveillance et de gestion, avec la participation de tous les intervenants concernés.
- Renforcer la capacité des Parties à évaluer et à gérer les substances chimiques préoccupantes.

La CCE réalisera les projets suivants afin d'atteindre ces objectifs :

Projet 6 : Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages

L'application plus efficace des lois est une composante essentielle des activités que les gouvernements mènent pour assurer le respect d'une vaste gamme de lois nationales et de règles internationales destinées à conserver, à protéger et à valoriser les espèces sauvages. Pour veiller à l'application de ces lois et règles, les gouvernements comptent sur des inspecteurs ainsi que des agents de surveillance et d'exécution qui ont reçu une solide formation leur permettant de prévoir, de déceler et de combattre les activités illicites associées au commerce des espèces sauvages. S'appuyant

sur l'expérience passée, ce projet permet à la CCE de continuer à travailler en étroite collaboration avec les Parties pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives de coopération régionale destinées à renforcer leurs capacités et à assurer une meilleure observation de leurs lois sur les espèces sauvages.

Ce projet donnera principalement lieu aux activités suivantes :

- L'évaluation des besoins en renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages au Mexique.
- Le soutien d'une tribune permanente réunissant les organismes nord-américains d'application des lois sur les espèces sauvages, appelée Groupe nord-américain sur l'application des lois sur les espèces sauvages (NAWEG, selon l'acronyme anglais).
- Le soutien de la conception et de la mise en œuvre d'une initiative triennale de formation, dont on prévoit qu'elle sera une composante de première importance du plan de travail.

Projet 7 : Amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé

Ce projet a pour objet d'élaborer des approches et de créer des capacités en vue d'améliorer la performance environnementale du secteur privé — et, par conséquent, sa compétitivité — grâce à l'application de diverses caractéristiques d'une « gestion intégrée de l'environnement ». Il vise à susciter la participation de l'industrie mexicaine, notamment les petites et moyennes entreprises (PME). Bien qu'il soit surtout axé sur les besoins du Mexique, on en élargira progressivement la portée de telle sorte que les trois pays y participent et en retirent des avantages.

Le projet compte cinq volets complémentaires, donnant lieu aux activités suivantes :

Partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (P3EP)

- La poursuite de la mise en œuvre d'une activité destinée à améliorer la performance environnementale dans l'industrie nord-américaine de l'électronique.

Partenariat avec le secteur nord-américain de l'automobile

- La facilitation de la réalisation de changements favorables à l'environnement, tout en renforçant les liens de la CCE avec le secteur de l'automobile, en particulier dans le cadre du *Suppliers Partnership* (Partenariat des fournisseurs).

Écologisation des chaînes d'approvisionnement au Mexique

- La poursuite de la mise en œuvre d'une activité pluriannuelle fondée sur l'application volontaire d'un modèle de gestion intégrée de l'environnement dans des chaînes d'approvisionnement choisies, donnant lieu à une amélioration démontrable de la conformité aux lois de l'environnement et de la compétitivité.
- L'amélioration de la performance environnementale dans les chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises au Mexique.

Recours à des mécanismes de financement

- La poursuite de la sollicitation des principales institutions financières afin qu'elles instaurent des mécanismes pour financer la prévention de la pollution dans les PME.
- La diffusion d'information auprès PME au sujet des mécanismes financiers disponibles.

Renforcement des capacités dans un État et une municipalité du Mexique

- La poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une activité visant à renforcer les capacités de gestion de l'environnement à l'échelon municipal.
- L'amélioration de la capacité des secteurs public et privé à concevoir et à réaliser des initiatives concertées de gestion intégrée de l'environnement à l'échelon d'un État.

Projet 8 : Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles

De multiples organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales du Canada, du Mexique et des États-Unis ont élaboré en commun, au cours des quatre dernières années et par l'intermédiaire de la CCE, un cadre d'action visant les aires de conservation prioritaires le long de la côte du Pacifique et dans les prairies centrales d'Amérique du Nord, de même que six Plans d'action nord-américains de conservation (PANAC) concernant des espèces marines et terrestres qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle continentale.

Ce projet continue à renforcer les capacités d'une gamme variée d'intervenants qui travaillent, à l'échelon local, à améliorer la protection des espèces suscitant des préoccupations communes en matière de conservation, et de leurs habitats, dans les écorégions prioritaires d'Amérique du Nord. Il fournit des lignes directrices et une formation technique concernant l'application de méthodes et de procédés concrets en vue d'assurer la conservation d'espèces marines ou terrestres et de gérer les répercussions sur leurs habitats; il est destiné à fournir des activités pouvant servir de modèles et être appliquées dans d'autres régions de l'Amérique du Nord.

Les trois principaux volets du projet et leurs activités connexes sont les suivants :

Mise en œuvre des PANAC

- L'intégration de l'information et la facilitation de l'échange de données et d'information pour permettre l'élaboration d'une approche nord-américaine de la surveillance et de la conservation du rorqual à bosse.
- La tenue d'ateliers de formation pour enseigner aux pêcheurs mexicains des pratiques sûres destinées à protéger les tortues luths.
- L'évaluation de l'utilisation des habitats par les puffins à pieds roses et de leur temps de séjour dans les habitats d'hivernage, et la création d'un site Web présentant cette information.
- Le soutien d'un atelier d'experts ayant pour objet d'évaluer les activités en cours et de faire des recommandations concernant un programme trinational de surveillance du monarque.

Renforcement des capacités

- L'application d'une approche de formation des formateurs afin de renforcer les capacités des praticiens qui se chargent des activités de conservation, de gestion et d'application des lois à l'égard des espèces marines et terrestres.

Réseau de surveillance des écosystèmes

- Le soutien des activités de renforcement des capacités et des échanges entre praticiens pour le personnel de surveillance des aires marines protégées (AMP).
- La création d'un carrefour d'information Web pour faciliter les communications et la présentation de l'information selon plusieurs échelles (AMP/écorégion/région Baja–Béring).

Projet 9 : Gestion rationnelle des produits chimiques

Le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) offre un cadre de coopération à l'échelle régionale pour la gestion, pendant toute la durée de leur cycle de vie, d'une gamme de substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes. Ce cadre comprend des mesures de prévention de la pollution, de réduction à la source et de lutte contre la pollution. Le projet est axé sur les substances toxiques persistantes qui peuvent s'accumuler dans les organismes vivants. Les

substances de ce genre qui sont susceptibles d'être transportées à grande distance dans l'atmosphère se voient accorder la priorité. La résolution du Conseil n^{o} 95-05 sur la gestion rationnelle des produits chimiques prescrivait notamment l'élaboration et la mise en œuvre de PARNA relatifs aux biphényles polychlorés (BPC), au mercure, au chlordane et au DDT. Se fondant sur l'expérience acquise dans la mise en œuvre de ces quatre premiers PARNA, le Conseil a autorisé l'établissement d'un PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales, ainsi que de deux autres PARNA : l'un concernant les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène et l'autre, le lindane et les autres isomères de l'hexachlorocyclohexane.

Plus précisément, le projet de GRPC de la CCE soutient le renforcement des capacités et fournit de l'information sur la réduction des risques occasionnés par les substances toxiques qui suscitent des préoccupations communes en visant les objectifs suivants :

- Formuler des conseils éclairés et fiables à l'égard des travaux sur les substances chimiques que réalise la CCE en fonction des priorités énoncées dans la Déclaration de Puebla.
- Élaborer des PARNA et proposer des stratégies de dynamisation de la coopération en vue d'établir une vision à long terme des efforts déployés par les Parties en ce qui concerne des groupes de substances chimiques, de nouvelles questions préoccupantes et de nouveaux problèmes de gestion des produits chimiques.
- Obtenir le soutien de partenaires et de ressources externes.
- Contribuer à l'édification d'une base de connaissances sur les substances chimiques et les polluants en Amérique du Nord, en se fondant sur les travaux en cours à l'échelon national.
- Soutenir l'analyse de données scientifiques aux fins de la prise de décisions, suivre les tendances relatives aux polluants qui suscitent des préoccupations communes, et surveiller les progrès accomplis dans le cadre des PARNA.
- Compiler des données sur les polluants et les autres agents stressants de l'environnement, sous une forme permettant de les incorporer dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.
- Améliorer la capacité des Parties, plus particulièrement celle du Mexique, à surveiller et à évaluer la gestion des substances toxiques au moyen des PARNA et des stratégies de dynamisation de la coopération.

3.3 Priorité 3 : Liens entre l'environnement et le commerce

La promotion d'une meilleure compréhension des liens entre l'environnement et le commerce est l'une des principales raisons d'être de la CCE. Alors que l'intégration de l'économie nord-américaine se poursuit, il continue d'être nécessaire de prévoir et de résoudre les problèmes environnementaux associés à l'intensification du commerce, par exemple la propagation d'espèces exotiques nuisibles, et de dissocier la croissance économique des effets néfastes sur l'environnement.

De 2007 à 2010, la CCE aura pour but de promouvoir des politiques et des mesures qui engendreront des avantages réciproques pour l'environnement, le commerce et l'économie. Ses objectifs seront les suivants :

- Accroître le commerce des produits et services écologiques en Amérique du Nord, en vue d'améliorer la protection de l'environnement, de promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité, de supprimer les obstacles au commerce et de recourir à des approches basées sur les forces du marché.
- Accroître la capacité des trois pays à déceler et à résoudre les problèmes environnementaux liés au commerce, de manière à engendrer des avantages réciproques pour l'environnement et le commerce, et améliorer la collaboration entre les trois pays dans ces domaines.
- Assurer une plus vaste connaissance des liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord.
- Améliorer la coordination aux échelons régional et national, notamment la coordination entre la CCE et la Commission du libre-échange de l'ALÉNA, grâce à une collaboration continue entre les fonctionnaires de l'environnement et du commerce.

Pour atteindre ces objectifs, la CCE réalisera les projets suivants :

Projet 10 : Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord

Ce projet a pour but d'élargir le marché nord-américain des énergies renouvelables afin de tirer parti des avantages que ces énergies offrent sur les plans environnemental, social, économique et énergétique. Un plus vaste marché des énergies renouvelables peut nous aider à relever les principaux défis que pose le développement durable, promouvoir la diversification des sources d'énergie et favoriser le développement économique, tout en réduisant les répercussions environnementales de la production et de la consommation d'énergie. Le projet peut aussi améliorer la coordination aux échelons régional et national et promouvoir la cohérence des politiques relatives aux énergies renouvelables.

Le projet donnera notamment lieu aux activités suivantes :

- Le renforcement de la capacité des autorités mexicaines à élaborer des projets d'énergie renouvelable.
- Le soutien du transfert d'information et de technologie et le renforcement des capacités pour l'estimation et la mesure des ressources énergétiques renouvelables.
- Le recensement des meilleures pratiques de mise sur pied de petits projets d'énergie renouvelable.
- L'enrichissement des bases de données sur les capacités existantes et prévues en énergie renouvelable et sur les lois et politiques qui favorisent la mise en valeur des énergies renouvelables dans chaque État et province.

- L'amélioration des capacités de calcul des avantages environnementaux des énergies renouvelables.
- La facilitation de l'intégration des ressources énergétiques renouvelables dans le réseau d'électricité.

Projet 11 : Promotion des achats écologiques

Le but de ce projet est d'accroître la proportion de produits et de services écologiques dans les achats des institutions — les gouvernements de tous les échelons, les universités, les hôpitaux et les entreprises privées — et à réduire ainsi les répercussions de ces institutions sur l'environnement et sur la santé humaine. Le projet vise à promouvoir l'amélioration de la coordination aux échelons régional et national et à assurer une plus grande cohérence des politiques concernant l'achat de fournitures de bureau écologiques, d'énergie produite à partir de ressources renouvelables et de produits de nettoyage écologiques.

On définit les produits et services écologiques comme étant ceux qui ont des caractéristiques avantageuses sur le plan de l'environnement et de la consommation d'énergie, qui sont fabriqués à partir de matières recyclées, qui sont issus de procédés de production éconergétiques, ou qui ne contiennent guère ou pas d'éléments dangereux ou toxiques. L'application de critères environnementaux aux décisions d'achat d'aussi peu qu'une fraction du marché nord-américain des approvisionnements, d'une valeur annuelle d'un billion de dollars, stimulerait la demande de produits et services écologiques et engendrerait d'importants avantages pour l'environnement. Les Parties à l'ANACDE attachent beaucoup d'importance à l'expansion des marchés de ces produits et services en Amérique du Nord. Elles ont manifesté leur volonté d'accroître leurs propres achats et leur utilisation de ces produits et services, et d'encourager d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à faire de même.

Le projet comprend la réalisation d'un projet pilote sur les produits de nettoyage écologiques au Mexique. On prévoit que ce projet pilote conduira à l'élaboration d'une approche modèle que la CCE pourra appliquer à l'avenir à d'autres types de produits et services écologiques.

Le projet comportera notamment les activités suivantes :

- La facilitation de la mise en œuvre d'un plan directeur visant à accroître les achats de produits et services écologiques.
- La création d'un centre de ressources offrant des outils d'information sur les achats écologiques.
- L'amélioration des outils d'auto-évaluation et d'échange d'information concernant les achats écologiques des institutions.

Projet 12 : Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement

Ce projet vise à étudier et à multiplier les possibilités d'utilisation de mécanismes axés sur les forces du marché pour favoriser la conservation et la protection de l'environnement en Amérique du Nord, tout en y accroissant le commerce durable.

Les travaux antérieurs de la CCE concernant le café d'ombre, la récolte de feuilles de palmier selon les pratiques écologiques, ainsi que le bétail et les bisons engraissés à l'herbe offrent des exemples d'approches fructueuses basées sur le marché qui permettent à la fois d'améliorer la protection et la conservation de l'environnement et d'écologiser le commerce en Amérique du Nord. Ils montrent que

les trois objectifs de l'utilisation durable des terres, de la réduction de la pauvreté et du développement économique et commercial peuvent se renforcer mutuellement.

Le projet vise à tirer parti de l'expérience passée. En 2007, le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE (désormais appelé Groupe de travail sur l'environnement et le commerce [GTEC]) et le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité évalueront des possibilités d'application de mécanismes basés sur les forces du marché en vue de promouvoir la conservation des espèces et des habitats et élaboreront un plan de projet à cet égard.

Le projet donnera notamment lieu aux activités suivantes :

- La mise en valeur d'un marché de produits ou services favorisant la conservation des habitats, à partir des résultats de l'étude de délimitation de la portée réalisée en 2006.
- La poursuite de la mise à jour et de la diffusion d'une méthodologie de mise en valeur de marchés durables.

Projet 13 : Le commerce et l'application des lois de l'environnement

Les buts de ce projet sont les suivants : accélérer et faciliter les mouvements transfrontaliers licites de matières; faire obstacle aux expéditions illicites de matières et de déchets dangereux, de substances appauvrissant la couche d'ozone et d'espèces sauvages protégées, ainsi que d'autres expéditions illicites de matières pouvant porter atteinte à la santé humaine ou à l'environnement sur le territoire des Parties à l'ALÉNA; renforcer les capacités d'application des lois de telle sorte que les personnes ou entités qui expédient illicitement ces matières, ou tentent de le faire, fassent l'objet de sanctions adéquates. Pour atteindre ce but, on vise notamment à ce que les douaniers, les agents de protection de l'environnement et les agents d'exécution connaissent les lois de l'environnement qui ont des incidences sur le commerce, à ce que les exportateurs et les autres intéressés aient facilement accès aux exigences liées à l'exportation de matières dangereuses pour l'environnement, et à ce que l'on forme les douaniers et agents d'exécution de la loi afin qu'ils puissent accélérer le passage des expéditions licites aux frontières.

Dans l'ensemble, ce projet donne suite au désir d'une variété d'intervenants (organismes gouvernementaux, associations commerciales, transporteurs, ONG) de renforcer la coopération en ce qui concerne l'élaboration et l'amélioration des lois, règlements, politiques et pratiques en matière d'environnement, et qui travaillent à améliorer le respect et l'application des lois et règlements environnementaux.

Les trois principaux volets du projet donneront lieu aux activités suivantes :

Amélioration de l'échange d'information, notamment par voie électronique, sur les données, les lois et les politiques commerciales nord-américaines qui ont trait à l'environnement

- L'évaluation des méthodes et pratiques actuelles de suivi de l'information.
- La sensibilisation et l'information du secteur privé au sujet des lois nord-américaines qui régissent les importations et exportations, en vue d'accélérer les expéditions transfrontalières licites de marchandises et de matières.

Formation des douaniers et des autres agents d'exécution

- La création de nouveau matériel didactique concernant les déchets dangereux et les substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Renforcement des capacités au sein des appareils juridiques et judiciaires afin de soutenir l'application efficace des lois de l'environnement

- L'élaboration d'un plan de formation afin de soutenir l'application efficace des lois de l'environnement.
- Le soutien de la tenue d'un séminaire sur le droit de l'environnement et l'appareil judiciaire.

Projet 14 : Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration

Ce projet vise à protéger les écosystèmes marins, d'eau douce et terrestres d'Amérique du Nord contre les effets néfastes des espèces exotiques envahissantes (EEE) en élaborant une approche commune de la prévention basée sur des données scientifiques, sous forme de lignes directrices relatives à l'analyse des risques qu'il sera possible d'appliquer tant aux voies de pénétration qu'aux espèces présentant des risques élevés. Le but est d'élaborer une approche trinationale applicable à certaines EEE choisies et à leurs voies de pénétration, et satisfaisant aux exigences de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) an matière d'analyse des risques. Le projet permettra aussi aux trois pays d'instaurer des cadres juridiques et politiques cohérents.

Le projet comporte les objectifs suivants :

- Élaborer des lignes directrices communes relatives à l'analyse des risques qui seront mises à l'essai à l'égard d'une voie de pénétration et d'une EEE.
- Partager les données existantes et les systèmes de gestion de l'information concernant l'analyse des risques que présentent les EEE, ainsi que les stratégies de gestion de ces risques.
- Renforcer les capacités grâce à l'échange de compétences et de connaissances scientifiques et techniques.

En 2007, les activités connexes au projet comprendront les suivantes :

- L'achèvement de la mise à l'essai et de l'évaluation des lignes directrices de la CCE sur l'analyse des risques à l'égard d'une voie de pénétration et d'une EEE.
- La mise sur pied d'un processus d'analyse d'une voie de pénétration imputable au commerce des poissons d'aquarium.
- La conception d'un système d'information réparti à l'échelle nord-américaine.
- L'analyse des risques que présentent un animal terrestre exotique envahissant et/ou une maladie des espèces sauvages et une voie de pénétration.
- L'achèvement des lignes directrices nord-américaines (d'application facultative) relatives à l'analyse des risques que présentent les animaux terrestres exotiques envahissants et leurs voies de pénétration commerciales et/ou les maladies des espèces sauvages (en fonction des résultats de l'essai).
- L'établissement d'un plan de gestion visant un organisme déterminé et sa voie de pénétration commerciale.

Projet 15 : Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA

Ce projet a pour but d'examiner en permanence les effets environnementaux de l'ALÉNA et d'approfondir la connaissance des liens entre l'environnement et le commerce afin de favoriser la cohérence des politiques nationales et régionales en Amérique du Nord. Il vise aussi à accroître la capacité des trois pays à déceler et à résoudre les problèmes environnementaux liés au commerce et à

améliorer la coordination aux échelons régional et national, notamment la coordination entre la CCE et la Commission du libre-échange de l'ALÉNA.

Les travaux que mène la CCE pour documenter les effets environnementaux de la libéralisation des échanges en Amérique du Nord donnent lieu à des études et à des évaluations dont se servent les fonctionnaires de l'environnement et du commerce, les ONG et le public pour examiner les politiques commerciales et environnementales des trois Parties.

Les volets du projet et les activités connexes sont les suivants :

Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA

- L'organisation et la tenue d'un symposium nord-américain de haut niveau sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce.
- L'examen des nouvelles tendances environnementales et la réalisation d'activités de surveillance et d'analyses sectorielles.
- L'étude de mécanismes permettant d'évaluer les effets environnementaux de l'ALÉNA.

Soutien de l'échange d'information entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sur les méthodes permettant d'évaluer les effets environnementaux des accords commerciaux

- Le partage des connaissances entre le Canada et les États-Unis et avec le Mexique, le cas échéant.
- Le soutien aux Parties en vue d'élaborer une méthode pratique d'échange d'information avec le Secrétariat sur les évaluations environnementales.

4 Rapports du Secrétariat

En février 2006, le Secrétariat a entrepris l'établissement de son sixième rapport en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord. Il poursuivra ce processus en 2007 et remettra son rapport au Conseil à la fin de l'année. Le Secrétariat établit ce rapport en tenant compte des observations des Parties, du CCPM et des membres intéressés du public, et avec l'aide de groupes de spécialistes et de groupes consultatifs indépendants et compétents.

Le rapport a pour objet d'évaluer la situation actuelle du bâtiment écologique sur le continent ainsi que les débouchés qu'il peut offrir. Il traitera tant des constructions nouvelles que des bâtiments existants, résidentiels et non résidentiels; il fera ressortir les avantages que le bâtiment écologique peut présenter pour l'environnement, il examinera les facteurs qui ont donné lieu à des réussites et à des problèmes notables, et il donnera un aperçu des mesures publiques et privées visant à favoriser l'adoption de méthodes de construction écologiques en Amérique du Nord. Il contiendra également des recommandations du Secrétariat au Conseil sur les questions examinées.

Durant l'établissement du rapport, le Secrétariat est guidé par un groupe consultatif composé d'architectes et de représentants d'entrepreneurs en bâtiment, de courtiers immobiliers et de promoteurs, ainsi que d'administrations municipales, d'organismes fédéraux et d'ONG. Le CCPM y compte également un représentant, et les Parties ont désigné des observateurs pour assister aux réunions du groupe. Celui-ci rédigera une déclaration finale et conseillera le Secrétariat sur les recommandations à inclure dans le rapport.

Le Secrétariat établira également des documents de référence liés au rapport, en collaboration avec des chercheurs du Canada, du Mexique et des États-Unis, sur des questions telles que l'efficacité énergétique et l'efficacité de l'utilisation des ressources, la protection de l'environnement, les politiques et programmes gouvernementaux, les systèmes de cotation et de certification, le financement immobilier et les programmes de logement liés au bâtiment écologique. Le groupe consultatif et d'autres spécialistes du domaine examineront les documents de référence; ceux-ci seront également présentés dans le cadre d'un forum public et seront soumis à l'examen du public et des Parties.

En 2007, le rapport donnera principalement lieu aux activités suivantes :

- L'élaboration de documents de référence, selon un plan de travail établi en collaboration avec le groupe consultatif.
- La tenue d'un atelier public au Mexique en février 2007.
- La tenue d'un symposium public et d'une réunion du groupe consultatif à Seattle (Washington) les 1er et 2 mai 2007.
- L'établissement de la version finale du rapport en vue de sa présentation au Conseil en décembre 2007.

5 Processus de communications sur les questions d'application

Ce processus permet de se pencher sur des problèmes environnementaux dont la résolution s'est révélée difficile à l'échelon national, et de stimuler les mesures d'intervention du public, des gouvernements et des autres parties intéressées. Pour pouvoir être appliqué avec succès, le processus doit être bien connu, accessible, transparent, fiable et utilisé de façon opportune. Afin d'atteindre ces objectifs, on doit veiller à traiter les communications dans les meilleurs délais et diffuser de l'information afin de mieux le faire connaître aux membres du public nord-américain qui pourraient devoir y recourir. Les dossiers factuels qui découlent éventuellement de ces communications doivent se fonder sur tous les renseignements concrets pertinents obtenus auprès d'une vaste gamme de sources. En outre, la crédibilité du processus établi par les articles 14 et 15 de l'ANACDE dépend d'un examen objectif, rigoureux et conséquent des communications, conformément aux dispositions de l'ANACDE et des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application.

Le budget attribué en 2007 à ce processus englobe le traitement des communications, depuis leur réception jusqu'à la publication des dossiers factuels, ainsi que la sensibilisation et la participation à des activités officielles de la CCE ayant trait au processus de communications. Il a été établi à partir d'une projection de la charge de travail existante à la fin de 2006 et d'une estimation du nombre de nouvelles communications basée sur la moyenne historique; pour chaque étape du processus, les prévisions sont fondées sur les coûts moyens. On peut obtenir plus de renseignements sur le processus de communications sur les questions d'application sur le site Web de la CCE : <http://www.cec.org/citizen/index.cfm?varlan=francais>.

6 Soutien interne

Le Secrétariat soutient et coordonne les activités du Conseil de manière à assurer que l'on donne suite, en temps opportun, aux directives et aux initiatives de ce dernier. Il apporte également un soutien logistique et administratif au CCPM.

6.1 Conseil

Le Conseil, qui est l'organe directeur de la CCE, se compose des ministres de l'Environnement (ou des hauts responsables de rang équivalent) de chacun des trois pays, ou de leurs délégués. Il se réunit au moins une fois par année, lors d'une session ordinaire où il prend des décisions et formule des recommandations sur des questions qui relèvent de l'ANACDE, et où il exerce une surveillance sur les activités du Secrétariat de la CCE. La session ordinaire du Conseil comprend également une réunion publique où les membres du Conseil peuvent échanger avec des citoyens nord-américains sur d'importants enjeux environnementaux.

Le Secrétariat a la responsabilité de soumettre le plan opérationnel et le budget annuels de la Commission à l'approbation du Conseil et de faire en sorte que les directives et initiatives de celui-ci soient mises à exécution dans des délais opportuns. Cela suppose une liaison tout au long de l'année avec les délégués des membres du Conseil, de même que la prise de dispositions administratives et logistiques associées à la planification et à la tenue des sessions ordinaires du Conseil. En 2007, le Conseil tiendra sa session ordinaire au Mexique.

6.2 Comité consultatif public mixte

Le CCPM a été créé à titre de mécanisme de coopération dont la fonction est de fournir des avis au Conseil dans le cadre de ses délibérations et de conseiller le Secrétariat à l'égard de sa planification et de ses activités.

Il s'est donné pour but de promouvoir la coopération à l'échelle continentale pour la protection des écosystèmes et le développement économique durable, et de veiller à la transparence ainsi qu'à la participation active du public aux activités de la Commission.

Le CCPM est composé de 15 citoyens, cinq en provenance de chaque pays.

En 2007, le CCPM tiendra quatre réunions, dont une à Seattle (Washington) sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord, et une autre au Mexique, conjointement avec la session annuelle du Conseil. Il poursuivra aussi ses efforts en vue d'assurer la participation des groupes autochtones et d'autres groupes intéressés, avec l'aide du Secrétariat.

7 Communications

La sensibilisation accrue aux enjeux environnementaux en Amérique du Nord et à leurs liens avec le commerce et l'économie est un élément fondamental de la mission de la CCE. En outre, la communication efficace des résultats des activités de la CCE est un élément indispensable du succès de la Commission. Plus précisément, l'aptitude de la CCE à soutenir la prise de décisions et à être considérée comme une source d'information digne de foi dépend en partie de la mesure dans laquelle ses pratiques en matière de communications lui permettent d'atteindre des auditoires partout en Amérique du Nord et de se ménager leur appui.

En 2007, les activités dans le domaine des communications viseront à mieux faire connaître en général les activités de la CCE et à transmettre à des publics plus spécialisés des informations relatives aux projets. Les activités menées à cette fin comprennent la réalisation de produits d'information à caractère général et spécialisé, la gestion de la diffusion de ces produits en version imprimée et électronique, la sensibilisation de publics cibles et les relations avec les médias.

8 Administration et gestion

Le Secrétariat est chargé d'apporter un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil ainsi qu'aux comités et aux groupes que celui-ci constitue. Sous la conduite d'un directeur exécutif, le Secrétariat compte un personnel spécialisé et fortement motivé d'environ 55 personnes. Alors que le personnel des communications fournit un soutien qui fait partie intégrante de la réalisation du programme de travail concerté, le personnel de l'administration contribue à la réalisation des objectifs de la Commission en fournissant au moment opportun des services, de l'information et des ressources humaines, financières et matérielles de grande qualité.

Le Secrétariat de la CCE a son siège à Montréal et compte un bureau régional à Mexico. Le bureau de liaison du Mexique s'emploie à promouvoir le travail de la CCE et à faciliter les interactions entre la Commission et les intervenants mexicains dans le domaine de l'environnement.

8.1 Assurance de la qualité

La CCE a ébauché une politique et des procédures d'assurance de la qualité qui établissent des principes et des mécanismes visant à garantir l'objectivité, l'utilité, la justesse et l'intégrité des produits et services de recherche et d'information de la CCE. Le présent Plan opérationnel a été établi conformément à cette ébauche de politique. Des plans d'assurance de la qualité énoncent précisément les étapes qui doivent être franchies pour chaque produit ou service d'information (y compris l'examen par les Parties ou des spécialistes, le cas échéant), comme le prescrit la politique de la CCE en matière d'assurance de la qualité.

8.2 Surveillance, évaluation et reddition de comptes

Au cours de l'année, le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat pour élaborer un cadre d'évaluation qui servira à documenter et à mesurer les résultats obtenus dans le cadre de chaque projet faisant partie du programme de travail de 2007 (voir la description détaillée des projets à l'annexe).

8.3 Gestion de l'information environnementale de la CCE

La CCE est en train d'établir un système complet de gestion de l'information reposant sur un processus d'assurance de la qualité, pour être à même de faire le meilleur usage possible de l'information qu'elle détient afin de protéger l'environnement et de décrire l'état de celui-ci en Amérique du Nord. En 2007, la tâche principale à cet égard consistera à élaborer une politique et des directives de mise en œuvre concernant la gestion de l'information à la CCE. Ces travaux amélioreront la qualité des données, de même que l'aptitude de la CCE à gérer et à utiliser l'information qui soutient son programme de travail et la réalisation de ses objectifs.

Annexe : Description des projets de la CCE pour 2007

Projet 1	Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord		
Date de début	Janvier 2005		
Budget prévu	2007 : 295 000 $CAN	2008 : 295 000 $CAN	2009 : 205 000 $CAN

Date de fin	2010
Total	**795 000 $CAN**

Objet et contexte

Ce projet a pour but d'aider les Parties à accroître la comparabilité, la fiabilité, la pertinence et la disponibilité des données et de l'information sur les substances toxiques qui sont présentes dans l'environnement en Amérique du Nord. Plus précisément, il vise à améliorer la production et la gestion de l'information requise pour déceler et évaluer les tendances et les problèmes liés aux polluants et aux facteurs de stress qui nuisent à l'environnement et à la santé humaine.

L'information produite dans le cadre du projet fournit aux gouvernements nationaux et aux groupes intéressés des indications utiles sur la quantité de polluants présents dans l'environnement et sur leurs répercussions. Il favorise aussi la coopération et l'action collective pour les activités de planification, de réalisation et de diffusion d'information liées à des programmes de collecte de données de référence, ainsi qu'à la surveillance, à la modélisation et à la recherche concernant la pollution par les substances toxiques persistantes, les tendances observées à cet égard et les effets engendrés.

Le projet est axé sur le renforcement des capacités et la coopération internationale à l'égard des activités qui visent à mesurer, à surveiller et à évaluer la pollution par les substances toxiques persistantes en Amérique du Nord.

Le projet est issu du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales (SEE), lequel a été créé pour aider le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) et ses groupes de mise en œuvre à s'acquitter des obligations en matière de SEE engendrées, explicitement ou implicitement, par la résolution du Conseil n° 95-05 ou par les PARNA portant sur des substances particulières qui ont été établis en application de cette résolution. La résolution n° 95-05 prescrivait l'élaboration de PARNA pour certaines substances toxiques persistantes. Elle instituait aussi le Groupe de travail sur la GRPC, de même que plusieurs groupes de mise en œuvre ayant pour mandat de donner concrètement suite aux décisions et aux engagements énoncés dans la résolution au nom du Conseil. On est en train d'élaborer un carnet de route en matière d'information qui indiquera comment le Groupe de travail sur la GRPC atteindra ses objectifs dans ce domaine au cours des dix prochaines années. Ce carnet de route établira les priorités de travail dans le cadre du projet *Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord*; ces priorités seront en grande partie liées à l'adoption d'une approche régionale concernant la surveillance et la biosurveillance.

En incorporant le PARNA relatif à la SEE dans la priorité « Information nécessaire à la prise des décisions » du Plan stratégique de la CCE, le Conseil a reconnu qu'il importe de renforcer et d'améliorer les activités de surveillance, de modélisation et de recherche à l'échelle nord-américaine, non seulement pour évaluer les progrès accomplis dans le cadre du programme de GRPC de la CCE, mais aussi pour améliorer constamment la disponibilité de l'information dont on a besoin, à de multiples échelons, afin de prendre des décisions. En conséquence, ce projet apporte un soutien et contribue à d'autres priorités de la CCE et des Parties, notamment l'intégration de données environnementales dans l'Atlas de l'Amérique du Nord et la compilation de données pour la mise au point d'indicateurs viables permettant de décrire l'état de l'environnement.

Un Comité permanent, coprésidé par des représentants des trois Parties, supervise et soutient la réalisation des travaux menés sous l'égide du

PARNA relatif à la SEE, ainsi que des travaux connexes dans le cadre du projet. Au cours des quelques années à venir, le Comité permanent s'emploiera non seulement à mettre en œuvre ce PARNA, mais aussi à aider le Groupe de travail sur la GRPC à établir ses priorités en matière d'information d'ici 2020. Ces priorités contribuent à la création d'une « base de connaissances commune » à l'échelle régionale sur les substances chimiques et les polluants qui, conformément à la Déclaration de Puebla, renforcera la prise de décisions en ce qui concerne les substances chimiques et les polluants présents dans l'air, le sol et l'eau, et s'accumulant dans les tissus humains et les écosystèmes en Amérique du Nord.

Parmi les réalisations récentes dans le cadre du projet, on compte l'achèvement d'une étude trinationale de biosurveillance du sang maternel, cofinancée par la Banque mondiale. Cette étude fournira des données de référence comparables, pour l'ensemble du continent, sur les concentrations de substances toxiques, biocumulatives et persistantes (STBP) présentes dans le sang maternel. Des données de surveillance compatibles et comparables à l'échelle nord-américaine ont aussi été produites par des projets de surveillance des niveaux ambiants et des dépôts humides de mercure au Mexique, des concentrations de polluants organiques persistants (POP) dans le sol et dans l'air au Mexique, et des concentrations de mercure dans les tissus des poissons au Mexique.

On mène actuellement une initiative de premier plan en vue de renforcer les capacités de surveillance environnementale, de biosurveillance humaine et d'évaluation au Mexique. Les travaux récents effectués dans le cadre de cette initiative comprennent une évaluation des données existantes sur les STBP au Mexique, une évaluation préliminaire des capacités de surveillance environnementale dans ce pays et la tenue d'un atelier trinational d'experts en vue d'élaborer un programme de surveillance et d'évaluation à long terme et à grande échelle.

Approche

Le projet bénéficie de l'appui d'une vaste gamme de groupes intéressés, parmi lesquels on compte les Parties, le grand public et les spécialistes qui mènent des activités de surveillance et de recherche sur les STBP et sur d'autres questions d'importance. Les consultations avec l'industrie, les milieux universitaires, les groupes autochtones et les représentants des groupes de défense de la santé et de l'environnement continueront de faire partie intégrante de la réalisation du projet. Le Comité permanent de la SEE s'emploie actuellement à accroître le degré de participation des acteurs non gouvernementaux au projet.

Afin de pouvoir assurer une gestion efficace des produits chimiques, les décideurs doivent non seulement disposer d'information sur les concentrations de substances préoccupantes présentes dans l'environnement et dans l'organisme humain, mais aussi comprendre comment ces concentrations varient au fil du temps et d'une région à l'autre en Amérique du Nord. Les données de surveillance sont l'un des outils qui peuvent être utilisés dans le cadre du processus décisionnel, particulièrement pour ce qui est de comprendre la répartition géographique et la concentration des produits chimiques dans l'environnement, de déceler et prévenir les problèmes potentiels, d'évaluer l'efficacité des stratégies de gestion des produits chimiques et de fixer des priorités pour la gestion de ces produits.

Il est essentiel d'adopter une approche régionale concertée en matière de surveillance pour résoudre les problèmes occasionnés par le transport des substances chimiques à faible et à grande distance dans l'air et dans l'eau, ainsi que pour faire le suivi des substances chimiques et des produits offerts dans le commerce tout au long de leur cycle de vie. L'élaboration et la mise en place d'un réseau nord-américain de surveillance permettra aux décideurs de déterminer les zones qui sont le plus touchées à l'échelle régionale. De plus, une approche régionale de la surveillance aidera les décideurs à établir des liens entre les effets des politiques environnementales et la gestion des produits chimiques. Des initiatives de surveillance à court terme peuvent fournir une quantité limitée de renseignements ciblés, tandis qu'une approche à long terme permet d'obtenir une information plus solide sur les tendances à long terme dans les concentrations de substances et d'y déceler les changements.

L'élaboration et la mise en place d'un réseau de surveillance intégré dans les trois pays soutiendra non seulement la détermination des priorités en matière

de gestion des produits chimiques, mais permettra aussi de mesurer le succès d'autres projets de la CCE. À ce titre, la mise au point de ce réseau nord-américain de surveillance constituera une tâche de première importance au cours des années à venir. L'établissement d'une infrastructure durable de surveillance environnementale, de biosurveillance humaine et d'évaluation au Mexique sera indispensable à l'efficacité du réseau. Les données produites par le réseau de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine établi au Mexique seront comparables et compatibles avec les données des stations et programmes correspondants aux États-Unis et au Canada.

Les données issues du réseau nord-américain intégré de surveillance fourniront aux Parties de l'information sur les concentrations de substances chimiques présentes chez les humains et dans les écosystèmes, et sur les tendances en la matière, dans une perspective régionale. Cette information sera d'une grande utilité pour l'étoffement de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et pour les travaux de la CCE liés aux rapports sur l'état de l'environnement.

Un important défi à relever consistera à trouver des ressources suffisantes pour permettre la mise en œuvre efficace du réseau de surveillance à l'échelle continentale. Le succès dépendra de l'importance du financement assuré par les partenaires; le financement de base fourni par la CCE sera utilisé pour catalyser l'obtention de contributions importantes auprès d'organismes de financement externes.

Le Comité permanent de la SEE s'emploiera à mettre au point un réseau trilatéral et intégré de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine en déterminant les activités qui seront menées par la CCE, celles qui seront incorporées dans les priorités nationales des trois pays et celles qui pourront être accomplies par l'intermédiaire des forums internationaux. Le Comité permanent s'efforcera de trouver des partenaires et des sources externes de financement pour assurer une mise en œuvre plus efficace sur une plus vaste échelle. Le Secrétariat fournira des capacités de supervision scientifique, de gestion de projet, de coordination et de communications.

Les principales tâches à accomplir seront les suivantes :

- Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du réseau de surveillance trinational intégré : À cet égard, une tâche clé consistera à recenser les sites repères à partir desquels les données pourront être recueillies et harmonisées. Dans le cadre de cette tâche, on prendra en compte et l'on intégrera les activités compatibles de surveillance et d'évaluation menées dans les trois pays, de manière à créer une « base de connaissances commune sur les polluants » pour la région nord-américaine.

- Promotion d'une infrastructure durable de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine au Mexique : Ce réseau mexicain de surveillance et d'évaluation fera partie du réseau de surveillance trinational. Un atelier réunissant des spécialistes des politiques des trois pays en matière de surveillance environnementale, de biosurveillance humaine et d'évaluation contribuera à la mise en place d'une infrastructure nationale de surveillance et d'évaluation à long terme au Mexique. À la suite de l'atelier, une proposition de financement sera présentée à une institution financière internationale. Un atelier regroupant des experts scientifiques, tenu en 2006, aura établi les bases scientifiques du programme et élaboré un programme proposé, indiquant notamment des emplacements précis pour les stations de surveillance, les composantes de l'environnement et les substances à surveiller, les besoins en infrastructure, ainsi que les normes et protocoles d'échantillonnage et d'analyse. Une autre tâche clé en 2007 consistera à effectuer un examen exhaustif de la « documentation parallèle » — p. ex., les thèses de maîtrise et de doctorat et les autres études non publiées conservées dans les bibliothèques universitaires et institutionnelles du Mexique — afin d'obtenir des données de référence améliorées sur les niveaux de STBP au Mexique.

- Fonction de vérification et de contrôle du Comité permanent de la SEE : Des informations seront compilées sur les activités courantes de surveillance des substances visées par les PARNA, ainsi que des autres STBP surveillées au sein de ces réseaux. Le rapport produit sera le premier d'une série de rapports bisannuels.

- On élaborera et l'on entreprendra de multiples initiatives trilatérales de surveillance. Parmi ces initiatives, on compte notamment un projet pilote trilatéral de surveillance des niveaux de STBP dans le biote. De plus, le Comité permanent de la SEE travaillera avec les Groupes de mise en œuvre des PARNA en vue d'élaborer et de réaliser des projets de surveillance des dioxines et furanes, du lindane et du mercure. Les

données produites par ces projets soutiendront l'élaboration de cartes sur les niveaux de référence de substances toxiques persistantes; ces cartes fourniront des représentations graphiques très utiles qui seront des outils idéaux pour les initiatives de communications et la détermination des priorités quant aux travaux ultérieurs de SEE.

- Le Comité permanent de la SEE travaillera avec les responsables du projet de Registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) et les collectivités autochtones en vue d'élaborer un projet pilote sur l'examen des STBP dans un contexte autochtone.

Une couche de données de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord indiquant les quantités de précipitations acides, et les tendances en la matière, sera compilée à partir de l'information disponible auprès des réseaux de surveillance de l'ensemble de l'Amérique du Nord. Cette couche de données permettra aussi de déterminer les lacunes dans la surveillance des dépôts acides, de vérifier la comparabilité des données et d'évaluer l'infrastructure actuelle de suivi des quantités de précipitations acides dans les régions écologiques vulnérables.

Communications

Le succès de ce projet dépendra de l'obtention et du maintien de l'appui du public, ainsi que du soutien continu des responsables de la surveillance et des milieux scientifiques. Les communications, sous forme de publication et de diffusion de résultats, de comptes rendus des progrès, de matériel éducatif et de contributions à d'autres produits de sensibilisation, favoriseront cet appui. Les activités de consultation du public organisées par le Comité permanent et le Groupe de travail sur la GRPC, ainsi que les rapports présentés au Conseil et au Comité consultatif public mixte de la CCE, assureront le degré requis de reddition de comptes.

Gestion de l'information

Puisque l'information est susceptible d'être de nature technique et de nécessiter une manipulation pour des besoins d'analyse statistique et d'évaluation des tendances, des mécanismes électroniques de stockage et d'extraction des données seront requis. Une grande partie des données se prêtera à la représentation cartographique; il sera donc d'une importance cruciale que les données soient comparables et compatibles. La présentation des données dans un contexte nord-américain est un élément qui suscite un intérêt particulier.

L'obtention d'un financement externe pourrait nécessiter un partage de l'information avec des organismes tels que la Banque mondiale, l'Organisation panaméricaine de la santé et le Fonds pour l'environnement mondial pour respecter les conditions des ententes de partenariat.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 2a)i**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Niveaux de référence des STBP au Mexique : examen exhaustif de la documentation parallèle mexicaine**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Août 2007
Examen par les intervenants/experts (Comité permanent de la SEE)	Août 2007
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Novembre 2007
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 2a)ii**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Proposition de programme mexicain de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Août 2007
Examen par les intervenants/experts (Comité permanent de la SEE, Groupe de travail sur la GRPC)	Août 2007
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Octobre 2007
Autorisation des Parties	Novembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 2b)**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Recommandations relatives aux sites repères nord-américains**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	

Examen par le Secrétariat	Août 2007
Examen par les intervenants/experts (Comité permanent de la SEE, Groupe de travail sur la GRPC)	Août 2007
Examen par les Parties (1)	Octobre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Novembre 2007
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Sommaire bisannuel des activités courantes de surveillance en Amérique du Nord**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Avril 2007
Examen par les intervenants/experts (Comité permanent de la SEE, Groupe de travail sur la GRPC)	Avril 2007
Examen par les Parties (1)	Juin 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O

Examen par les Parties (2)	Juillet 2007
Autorisation des Parties	Août 2007
Publication	Septembre 2007 (publication Web)

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 4e)**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Rapport sur l'étude trinationale de surveillance du sang maternel**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Juillet 2007
Examen par les intervenants/experts (Comité permanent de la SEE, Groupe de travail sur la GRPC)	Juillet 2007
Examen par les Parties (1)	Août 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Octobre 2007
Autorisation des Parties	Novembre 2007
Publication	Décembre 2007 (publication Web)

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 4a)**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Données trilatérales de surveillance du biote et métadonnées connexes**
Dépositaire des données : Luke Trip
Catégorie : Projet
Dates clés : (élaboration, disponibilité en ligne, etc.) Élaboration : septembre 2007 Disponibilité en ligne : décembre 2007

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 4b)**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Données de surveillance des dioxines et furanes dans l'air et métadonnées connexes**
Dépositaire des données : Luke Trip
Catégorie : Projet
Dates clés : (élaboration, disponibilité en ligne, etc.) Élaboration : janvier-décembre 2007 Disponibilité en ligne : avril 2008

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 1 – Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord, tâche 4e)**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Données trinationales de surveillance du sang maternel**
Dépositaire des données : Luke Trip
Catégorie : Projet
Dates clés : (élaboration, disponibilité en ligne, etc.) Élaboration : janvier-mars 2007 Disponibilité en ligne : décembre 2007 (les données seront incorporées dans le rapport sur l'étude trinationale de surveillance du sang maternel)

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
1. Réponse aux besoins en surveillance et évaluation environnementales (SEE) en Amérique du Nord	Le Comité permanent de la SEE et ses groupes de concertation collaboreront afin d'évaluer les projets entrepris et de déterminer les priorités pour les projets futurs. L'ensemble du Comité permanent (comprenant les présidents des groupes de mise en œuvre des PARNA et les représentants des groupes autochtones et des ONG) se réunira périodiquement par conférence téléphonique pour s'assurer de la réponse aux besoins dans le cadre du programme. **Réalisations/résultats :** Évaluation des travaux accomplis et détermination de la voie pour les activités futures de SEE.	Janv.-déc.	20 000 $	Le Comité permanent se réunira afin d'examiner les projets entrepris et de déterminer les priorités pour les projets futurs. Une réunion en personne sera tenue une fois par deux ans.	Oct.	55 000 $	Le Comité permanent se réunira par conférence téléphonique mensuelle afin d'examiner les projets entrepris et de déterminer les priorités pour les projets futurs.	Oct.	25 000 $	**100 000 $**
2. Élaboration et mise en œuvre d'un réseau nord-américain intégré de surveillance des polluants, produisant des données	Les activités accomplies dans le cadre de cette tâche contribueront collectivement à la mise au point d'un réseau régional de surveillance.									

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
compatibles et comparables	Au Mexique, les priorités consisteront à recueillir des données de référence, ainsi qu'à obtenir un soutien politique et financier pour l'infrastructure à long terme de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine. a) Promotion d'une infrastructure durable de surveillance et d'évaluation au Mexique. i. Analyse exhaustive de l'information sur les STBP au Mexique. À titre de suivi d'une étude pilote de la « documentation parallèle », examen plus exhaustif de la documentation parallèle et de son applicabilité à l'évaluation des STBP au Mexique. **Réalisations/résultats :** Données de référence sur les niveaux de STBP au Mexique.	Janv.-juil.	30 000 $	Se fondant sur l'étude de la documentation parallèle, l'étude de délimitation de la portée du réseau national de surveillance mexicain, la détermination de l'infrastructure de surveillance et d'analyse au Mexique et le rapport de mise en œuvre du PARNA, un rapport résumera l'information existante sur les STBP au Mexique. **Réalisations/ résultats :** Un rapport exhaustif, devant être révisé tous les cinq ans, présentera,	Janv.-déc.	50 000 $	-	-	-	**80 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
				résumera et analysera l'information sur les niveaux de STBP au Mexique et cernera les lacunes dans l'information.						
	ii. La mise en œuvre d'un programme intégré de surveillance dans les trois pays dépend grandement de l'existence d'une infrastructure durable dans chacun d'entre eux. Dans la foulée de l'atelier d'experts scientifiques tenu en 2006, des experts nord-américains de la surveillance et de l'évaluation rencontreront des responsables mexicains des politiques pour obtenir leur appui et leur engagement à l'égard d'une infrastructure durable de surveillance environnementale, de biosurveillance humaine et d'évaluation au Mexique. On prévoit la participation de 40 à 50 personnes à l'atelier, de 10 à 20 d'entre eux recevant un certain	Mai	50 000 $	En fonction du financement obtenu auprès d'une institution financière internationale, poursuite de la promotion d'un programme national de surveillance et d'évaluation au Mexique.		40 000 $	En fonction du financement obtenu auprès d'une institution financière internationale, poursuite de la promotion d'un programme national de surveillance et d'évaluation au Mexique.		30 000 $	**120 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	soutien financier. **Réalisations/résultats :** L'atelier conduira à un engagement des dirigeants de nombreux ministères mexicains à l'égard du soutien à long terme d'un programme national de surveillance. Ces réalisations seront incluses dans une proposition de programme mexicain de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine présentée à une institution financière internationale.									
	iii. Élaboration d'une proposition de programme mexicain de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine, devant être présentée à une institution financière internationale, et se basant sur les résultats de l'atelier des experts scientifiques de 2006 ainsi que de l'atelier des responsables des politiques de 2007 auxquels auront participé des Mexicains relevant de multiples organismes,	Oct.	15 000 $	-	-	-	-	-	-	**15 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	ainsi que des Américains et des Canadiens ayant des compétences spécialisées en surveillance. **Réalisations/résultats :** Une proposition de financement d'un programme durable de surveillance et de biosurveillance au Mexique sera soumise à une institution financière internationale.									
	b) Recensement et analyse des sites repères nord-américains potentiels et analyse de la comparabilité des données. **Réalisations/résultats :** Des recommandations seront formulées pour les sites repères de l'ensemble de l'Amérique du Nord et pour l'analyse de la comparabilité et de la compatibilité des données des programmes existants de surveillance des STBP.	Janv.-déc.	60 000 $	Collecte et harmonisation des données des sites repères et programmes de surveillance nord-américains, en se concentrant sur les données des États-Unis et du Canada. **Réalisations/ résultats :** Les données recueillies fourniront une « base de connaissances commune sur les STBP » pour la région nord-américaine, sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de	Janv.-déc.	60 000 $	Incorporation et harmonisation des données des sites repères et des projets/programmes de surveillance des STBP au Mexique.	Janv-déc.	45 000 $	**165 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
				l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).						
3. Compilation et évaluation de l'information sur les activités courantes de surveillance des substances visées par les PARNA et des autres STBP en Amérique du Nord	Cette tâche permettra de compiler de l'information sur les activités en cours dans les trois pays en rapport avec la surveillance des substances visées par les PARNA ainsi que les autres STBP surveillées par les mêmes réseaux. L'information recueillie sera évaluée et des recommandations seront formulées à l'intention des trois pays sur la surveillance de ces substances. **Réalisations/résultats :** Sommaire bisannuel des activités courantes de surveillance dans les trois pays, avec recommandations sur la surveillance des substances visées par les PARNA et sur les autres STBP surveillées par les mêmes réseaux.	Mars-oct.	25 000 $	Compilation d'information sur les activités courantes de surveillance des substances visées par les PARNA dans chaque pays, devant être incorporée dans le rapport de 2009.	Janv.-déc.	10 000 $	Compilation d'information sur les activités courantes de surveillance des substances visées par les PARNA dans chaque pays, évaluation de l'information et formulation de recommandations. **Réalisations/ résultats :** Sommaire bisannuel des activités courantes de surveillance dans les trois pays, avec recommandations sur la surveillance des substances visées par les PARNA et sur les autres STBP surveillées par les mêmes réseaux.	Mars-oct.	25 000 $	**60 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
4. Projets trilatéraux de surveillance	Ces projets fourniront aux trois pays nord-américains des renseignements sur les concentrations de certaines STBP choisies dans diverses composantes de l'environnement. Au Mexique, ils permettront de recueillir de nouvelles données comparables à celles des États-Unis et du Canada, ce qui améliorera les connaissances sur les concentrations de STBP à l'échelle de la région et permettra de disposer d'une information beaucoup plus abondante aux fins de la prise de décisions au Mexique. a. Projets pilotes Financement de base pour contribuer à un programme pilote trilatéral de surveillance, avec obtention de ressources auprès d'autres organisations et organismes, afin de surveiller les niveaux de STBP dans le biote (p.ex., moules, œufs de	Mars - déc.	30 000 $	Financement de base pour entreprendre un programme pilote trilatéral de surveillance des niveaux de STBP dans le biote. Estimation : un nouveau projet par année.		35 000 $	Financement de base pour entreprendre un programme pilote trilatéral de surveillance des niveaux de STBP dans le biote. Estimation : un		35 000 $	**100 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	goéland). Estimation : un nouveau projet par année. **Réalisations/résultats :** Ces projets de surveillance produiront des données sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).			**Réalisations/ résultats :** Ces projets de surveillance produiront des données sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).			nouveau projet par année. **Réalisations/ résultats :** Ces projets de surveillance produiront des données sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).			
	b. Projet de surveillance des dioxines et furanes dans l'air. On amorcera la mise en place du réseau de surveillance de la qualité de l'air au Mexique (cette activité était prévue en 2006, mais elle n'a pas été réalisée en raison de l'engagement tardif de l'EPA à procéder à l'analyse échantillons). Une fois le réseau mis en place, un échantillonnage de l'air pour la surveillance des	Janv.-déc.	25 000 $	Poursuite de la surveillance et de l'analyse des dioxines et furanes dans l'air en fonction de l'obtention d'un financement externe. Le Mexique sera encouragé à assumer la responsabilité de la poursuite. **Réalisations/ résultats :** Les données produites auront une forme compatible avec l'Atlas environnemental de	Janv.-déc.	10 000 $	Poursuite de la surveillance et de l'analyse des dioxines et furanes dans l'air en fonction de l'obtention d'un financement externe. Le Mexique sera encouragé à assumer la responsabilité de la poursuite.	Janv.-déc.	10 000 $	**45 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	dioxines et furanes sera effectué à un rythme saisonnier (quatre fois par année) dans six stations au Mexique. **Réalisations/résultats :** Les données produites par ces stations de surveillance auront une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).			l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).						
	c. Projet de surveillance du lindane. Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au lindane travaillera avec le Comité permanent de la SEE en vue de déterminer des domaines possibles pour des projets trilatéraux de surveillance du lindane et d'autres pesticides organochlorés pouvant être soumis à des méthodes d'analyse semblables. Un projet pilote sera planifié pour 2008.	Janv.-déc.	10 000 $	Un projet pilote déterminé par le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au lindane et le Comité permanent de la SEE sera réalisé. Le financement de base fourni par la CCE servira à aller chercher des fonds additionnels auprès d'autres organismes et sources. **Réalisations/ résultats :** Les données produites par le projet pilote auront une forme compatible avec l'Atlas environnemental de	Janv.-déc.	20 000 $	Achèvement du projet de surveillance du lindane. **Réalisations/ résultats :** Les données produites auront une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique		20 000 $	**50 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
				l'Amérique du Nord et/ou les plates-formes courantes des systèmes d'information géographique (SIG).			(SIG).			
	d. Projet de surveillance du mercure. Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au mercure travaillera avec le Comité permanent de la SEE en vue de réaliser des projets trilatéraux de surveillance concernant le mercure, en collaboration avec le PNUE et/ou d'autres organismes, et au moyen de fonds additionnels obtenus auprès de ceux-ci.	Janv.-déc.	15 000 $	Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au mercure travaillera avec le Comité permanent de la SEE en vue de réaliser des projets trilatéraux de surveillance concernant le mercure.	Janv. - déc.	15 000 $	Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif au mercure travaillera avec le Comité permanent de la SEE en vue de réaliser des projets trilatéraux de surveillance concernant le mercure. Projets à déterminer.	Janv.-déc.	15 000 $	**45 000 $**
	e. Projet de surveillance du sang maternel. À titre de suivi de l'étude de surveillance du sang maternel, on établira un rapport trinational résumant les résultats, en faisant la synthèse et proposant des domaines d'étude additionnels.	Fév.-déc.	15 000 $							**15 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
5. Examen des substances toxiques et des contaminants dans le contexte des collectivités autochtones et locales *(Note : les fonds affectés à cette activité sont présentés à la tâche 7 du projet de RRTP.)*	De concert et en collaboration avec le programme de RRTP de la CCE, et en coordination avec le Comité consultatif public mixte et les Parties, un atelier réunissant les dirigeants autochtones des trois pays nord-américains sera organisé en vue : 1) d'officialiser la création d'un réseau autochtone nord-américain en matière d'environnement; 2) d'échanger de l'information sur certains produits toxiques, groupes de substances chimiques et secteurs industriels; 3) de coopérer afin d'élaborer des stratégies trilatérales de réduction des risques d'exposition; 4) de solliciter des commentaires et des idées au sujet de la participation soutenue des groupes autochtones aux programmes de la CCE. **Réalisations/résultats :** Les collectivités autochtones bénéficieront d'un	Juil.-déc.	(Activité financée dans le cadre du projet de RRTP)	Le Comité permanent de la SEE et les responsables du projet de RRTP entreprendront un projet pilote concerté sur l'examen des problèmes liés aux substances toxiques et aux contaminants dans les collectivités autochtones et locales. **Réalisations/ résultats :** Le projet pilote améliorera les capacités de gestion environnementale des collectivités autochtones nord-américaines et favorisera la participation accrue des groupes autochtones et des collectivités locales au programme de la CCE.		(Activité financée dans le cadre du projet de RRTP)	Le Comité permanent de la SEE et les responsables du projet de RRTP achèveront le projet pilote concerté sur l'examen des problèmes liés aux substances toxiques et aux contaminants dans les collectivités autochtones et locales. **Réalisations/ résultats :** On élaborera un document contenant des recommandations sur la participation accrue des groupes autochtones et des collectivités locales aux travaux liés à la SEE et au RRTP.		(Activité financée dans le cadre du projet de RRTP)	

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	meilleur accès à l'information sur les substances toxiques. Un projet pilote de lutte contre les substances toxiques dans un contexte autochtone sera élaboré pour 2008. La participation des groupes autochtones aux programmes de la CCE sera améliorée et des possibilités additionnelles de participation seront recensées.									
			Total, 2007 : 295 000 $			**Total, 2008 : 295 000 $**			**Total, 2009 : 205 000 $**	**Total : 795 000 $**

Projet 2	Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord		
Date de début	Janvier 1996		
Budget prévu	2007 : 535 000 $CAN	2008 : 540 000 $CAN	2009 : 500 000 $CAN

Date de fin	Décembre 2010
Total	**1 575 000 $CAN**

Objet et contexte

Le projet de registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RRTP) de la CCE recense et publie des renseignements sur les volumes, les sources et la manutention des substances chimiques toxiques provenant d'activités industrielles en Amérique du Nord depuis les premiers jours de l'ALÉNA. Ce projet a pour but d'améliorer la comparabilité des données sur les substances chimiques suscitant des préoccupations communes en Amérique du Nord, ainsi que de recueillir, d'analyser et de publier des données sur la quantité, les sources et la gestion de ces substances chimiques toxiques.

La CCE travaillera avec les Parties à améliorer les méthodologies d'analyse comparative des données des RRTP nord-américains, compte tenu de l'ajout des données du *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre des émissions et des transferts de polluants) du Mexique ainsi que des effets, sur l'analyse des tendances canado-américaines, de la forte expansion du programme de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada survenue au cours des dernières années.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Soutenir la prise de décisions par les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales et le public.
- Promouvoir des politiques comparables dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.
- Améliorer l'accès des citoyens à l'information régionale sur les rejets et transferts de polluants.
- Stimuler la réduction des rejets et transferts de polluants résultant des activités industrielles, en mettant des renseignements concrets à la disposition des décideurs de tous les échelons.

Afin d'atteindre le but et les objectifs, on mène trois principaux types d'activités : l'évaluation des données nord-américaines; le renforcement des capacités en vue d'améliorer la qualité et la comparabilité des données; l'analyse et la publication de produits d'information à l'intention des décideurs de tous les échelons. Les responsables des RRTP des trois gouvernements jouent un rôle de première importance dans ce processus.

Le Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des registres des rejets et des transferts de polluants nord-américains vise à accroître la comparabilité entre les données des trois RRTP nationaux [l'INRP au Canada, le *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) aux États-Unis et le RETC au Mexique]. Par l'intermédiaire des rapports de la série *À l'heure des comptes* et du site Web *À l'heure des comptes en ligne*, le projet vise aussi à améliorer l'accès aux données des RRTP, de même que leur utilisation, par le public et les groupes intéressés afin de favoriser une meilleure protection de l'environnement. Même si les pays ont réalisé des progrès notables sur le plan de la comparabilité des données, beaucoup reste à faire. Cette constatation est d'autant plus pertinente à présent que les données du Mexique pour l'année 2004 sont disponibles. Cependant, puisque seuls environ 60 des produits chimiques qui font l'objet d'un suivi sont actuellement comparables dans les trois pays, la CCE prévoit collaborer avec les Parties et avec les intéressés pour examiner d'autres méthodologies qui permettraient d'effectuer des analyses trilatérales utiles, tout en utilisant le

plus grand nombre de données possible en provenance des trois pays. Le projet de RRTP de la CCE joue un rôle de facilitation du renforcement de la compatibilité et de la fiabilité sous-jacentes des RRTP des trois pays, ce qui améliorera l'information compilée à l'échelle continentale sur les produits chimiques et sur leur présence dans les diverses composantes de l'environnement.

Chaque année, la CCE publie le rapport *À l'heure des comptes* et une page sur son site Web qui fournissent une représentation régionale unique des données sur les polluants en Amérique du Nord, établie à partir des données existantes tirées des systèmes nationaux de RRTP. La CCE facilite la collaboration entre les programmes nationaux de RRTP afin d'améliorer la comparabilité entre les trois systèmes de déclaration, et aide à déterminer les problèmes possibles en matière de qualité des données à l'échelle des trois pays, dans le but d'obtenir une image plus fidèle des sources et tendances des rejets et transferts de polluants dans l'ensemble du continent. La dixième et plus récente édition d'*À l'heure des comptes* (qui porte sur les données de l'année de déclaration 2003) a été publiée en juillet 2006. La publication du prochain rapport, sur les données de 2004, est prévue pour le printemps ou l'été 2007. La participation des intervenants et des groupes intéressés de l'ensemble de l'Amérique du Nord est un autre aspect important du projet. À l'échelle mondiale, la CCE participe à des activités internationales liées aux RRTP menées sous l'égide de divers organismes [p. ex., l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)] afin de partager l'expérience acquise dans la mise en œuvre des RRTP en Amérique du Nord, de soutenir l'approche nord-américaine à l'égard des RRTP et de favoriser la mise en place et l'utilisation des RRTP dans le monde.

Approche

Le projet de RRTP est mis en œuvre au moyen d'activités menées en parallèle ou successivement dans les domaines suivants :

Consultation des experts des Parties et planification stratégique

Les experts des Parties en matière de RRTP se réunissent une fois par année et tiennent des conférences téléphoniques tous les deux mois environ pour évaluer la comparabilité des RRTP nationaux et élaborer des stratégies en vue de l'améliorer. Le Secrétariat et les experts élaborent et mettent à jour le plan d'action, consultent les intéressés sur la valeur et l'utilisation des données des RRTP, reçoivent des commentaires sur les rapports *À l'heure des comptes* et leur version Web, et mènent des consultations sur les thèmes possibles pour les analyses spéciales présentées dans chaque rapport de la série. Les experts des Parties examinent les versions préliminaires des documents et des rapports avant que ceux-ci ne soient soumis à l'examen des Parties, conformément au plan de projet d'assurance de la qualité.

Renforcement des capacités

Les spécialistes des RRTP et le Secrétariat cernent les besoins en matière d'amélioration de la qualité des données et élaborent le matériel que le Mexique leur demande aux fins de la mise en œuvre du RETC. Le Secrétariat et les spécialistes des Parties déterminent aussi des stratégies et des approches visant à aider l'industrie à se conformer aux exigences de déclaration et à transmettre des données de qualité, en mettant particulièrement l'accent sur l'aide à fournir aux industries mexicaines pour leurs déclarations au nouveau RETC. Les Parties et le Secrétariat peuvent mettre au point du matériel de diffusion, de sensibilisation et de formation, organiser des ateliers ou élaborer des lignes directrices en vue d'accroître les capacités et d'améliorer la comparabilité et la qualité des données.

Collecte et analyse des données

Le Secrétariat recueille les données des RRTP auprès des trois Parties et les analyse pour déceler les problèmes liés à la qualité des données, y apporter des solutions et préparer les analyses qui seront incluses dans le rapport *À l'heure des comptes.* Ce rapport présente un survol et une analyse de données sur les rejets et transferts de polluants d'établissements industriels d'Amérique du Nord, à partir des renseignements recueillis par l'intermédiaire des programmes nationaux de RRTP. Depuis 2001, la CCE fournit également l'accès aux données des RRTP nord-américains sur le site

Web *À l'heure des comptes en ligne*, qui donne aux utilisateurs un accès direct à des portions des ensembles de données appariées utilisés dans les rapports *À l'heure des comptes* grâce à une fonction souple d'interrogation appelée Outil de recherche personnalisée.

Pour comparer les données des RRTP nationaux, dont les exigences de déclaration ne sont pas identiques, la CCE choisit les éléments qu'ils ont en commun afin de créer un ensemble de données appariées. Cet ensemble de données appariées nord-américaines constitue la base des renseignements et des analyses que l'on trouve dans *À l'heure des comptes* et sur le site Web. Jusqu'en 2004, *À l'heure des comptes* comprenait uniquement les données du Canada et des États-Unis parce qu'on ne disposait pas de données comparables à l'échelle des trois pays. Dans l'édition publiée en 2005, pour la première fois, un ensemble de données appariées sur les polluants atmosphériques courants du Canada, des États-Unis et du Mexique a pu être inclus. Avec la collecte et la publication des données du RETC mexicain en 2006, on prévoit qu'il sera possible d'incorporer un ensemble de données plus important en provenance du Mexique dans le rapport *À l'heure des comptes* qui sera publié en 2007. Entre-temps, la CCE poursuivra son analyse annuelle des données et elle examinera et intégrera les données comparables des trois pays sur les polluants atmosphériques courants.

Sensibilisation et information à l'intention des décideurs

Les rapports *À l'heure des comptes* et leur version Web sont l'un des principaux produits issus du projet. Les Parties et le Secrétariat évaluent constamment le public cible des rapports et s'efforcent d'améliorer les rapports et les outils de consultation en ligne pour répondre aux besoins en information de ce public et de réduire les coûts. Lors de l'élaboration des rapports *À l'heure des comptes*, la CCE s'appuie sur un processus de consultation très large qui comprend la diffusion d'un document de discussion, une réunion publique du Groupe consultatif trinational composé de nombreux intervenants, la réception des commentaires écrits et la préparation d'un document de réponse aux commentaires. Le projet RRTP de la CCE a tiré considérablement profit des commentaires et suggestions obtenus grâce à ce processus de consultation. Plus particulièrement, le Groupe consultatif a contribué à orienter l'élaboration des rapports *À l'heure des comptes* et d'autres aspects du programme de RRTP de la CCE. Entre 60 et 70 personnes participent aux réunions annuelles du Groupe consultatif; toutefois, la liste de diffusion de la CCE relative au projet de RRTP compte plus de 200 personnes dans les trois pays, notamment des représentants de l'industrie, des universitaires, des défenseurs de l'environnement et de la santé publique, des militants de groupes communautaires, des représentants des gouvernements fédéraux, étatiques/provinciaux et locaux, des chercheurs, des analystes de politiques et des citoyens intéressés par la question. Ces intervenants peuvent fournir des orientations sur les activités de la CCE, participer aux réunions et aux conférences téléphoniques des responsables, prendre une part active à titre de membres du Groupe consultatif, faire des commentaires et examiner les observations reçues sur les analyses spéciales des rapports *À l'heure des comptes*, etc. En outre, les Parties et le Secrétariat peuvent délimiter d'autres publics et recourir à des mécanismes permettant de sensibiliser et d'informer certains groupes cibles sur les RRTP, les produits chimiques, ainsi que la pertinence et la valeur de l'information fournie par les RRTP. Par exemple, les Parties et le Secrétariat sont en train d'élaborer des études de cas et d'instituer un mécanisme de participation de représentants autochtones des trois pays en vue d'assurer un échange d'information et de déterminer les besoins en information des collectivités autochtones.

Communications

Le projet de RRTP procure aux décideurs nord-américains des ressources informationnelles et des outils d'une précieuse utilité. Ces décideurs peuvent comprendre : les responsables de l'élaboration des politiques relatives à l'environnement et au commerce et de la réglementation, aux échelons fédéral, étatique, local et tribal; les organisations non gouvernementales; les chercheurs universitaires; l'industrie; les citoyens. Le projet renforce aussi le droit des citoyens d'être informés sur la façon dont les produits chimiques sont gérés dans leur localité et vise à stimuler la réduction des polluants en mettant des renseignements concrets à la disposition des décideurs de tous les échelons. Les Parties et la CCE réévaluent constamment tous les projets et les produits afin de déterminer les publics clés et les messages à communiquer à chacun d'entre eux, et de trouver les mécanismes de

sensibilisation les plus efficaces et rationalisés pour chaque public.

À l'heure des comptes est une publication phare de la CCE et constitue le principal outil de communication du projet de RRTP. On y a apporté divers changements, et l'on en envisage d'autres, afin d'améliorer l'information fournie pour soutenir la prise de décisions par les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales et le public. Quelques exemples en sont la rationalisation des rapports imprimés, le perfectionnement du site Web, ainsi que l'incorporation de méthodologies d'analyse permettant d'appliquer des approches basées sur les risques et de mieux cerner les tendances.

À l'heure des comptes 2004 (qui sera publié en 2007) représente un jalon important, avec l'intégration des nouvelles données du RETC mexicain, et contiendra la première évaluation vraiment nord-américaine d'un ensemble commun de données sur les rejets et transferts de produits chimiques. On consacrera des efforts additionnels à la sensibilisation et aux séances d'information des intervenants afin que le projet de RRTP de la CCE et les rapports annuels *À l'heure des comptes* fassent l'objet de l'examen le plus complet et éclairé possible.

Gestion de l'information

À l'heure des comptes se présente maintenant sous deux formes. Premièrement, une publication annuelle de plus de 250 pages, comprenant des textes, des tableaux et des figures où l'on analyse les données comparables sur les rejets et transferts selon divers paramètres, p. ex., par pays, État ou province, par substance chimique et par composante du milieu (air, eau, terre). Deuxièmement, une version électronique *À l'heure des comptes en ligne*, sur le site Web de la CCE, qui permet aux utilisateurs de faire leurs propres analyses des données au moyen d'un outil de recherche. La CCE examine et analyse les données de base qui sont fournies par chaque gouvernement. Lors de cette analyse, elle extrait les données qui sont comparables; ainsi, les ensembles de données appariées sont des sous-ensembles des données globales transmises par les gouvernements. Les ensembles de données appariées peuvent être téléchargés à partir du site Web *À l'heure des comptes en ligne*. Parmi les activités futures, notons des mesures pour mettre à niveau et renforcer les fonctions de cet ensemble de données en ligne permettant les recherches de même que pour en améliorer la continuité opérationnelle (le site est actuellement fourni et tenu à jour par un entrepreneur). Les utilisateurs pourront ainsi effectuer les analyses et avoir accès à un plus grand nombre de données en ligne, ce qui permettra de réduire la taille de la copie papier d'*À l'heure des comptes*. L'objectif consiste à renforcer la capacité et la solidité de la base de données en ligne afin de réduire la taille du rapport sur copie papier.

Ces méthodes répondent au besoin de diffuser l'information dans le grand public, mais il existe d'autres façons de diffuser les données, p. ex., SIG, Atlas nord-américain, etc. Les données nationales des RRTP comprennent à l'heure actuelle des données transversales et longitudinales. Il existe donc beaucoup de possibilités de recours à de nouveaux outils qui rendront ces données encore plus utiles pour les publics intéressés.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 2 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : ***À l'heure des comptes*** **et** ***À l'heure des comptes en ligne*** **(données de 2004)**	
Catégorie de produits d'information : Rapport de projet	
Dépositaire des données : Keith Chanon	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Le processus est amorcé lors de la réception des données des Parties — habituellement, à l'été et de 10 à 12 mois avant la publication d'*À l'heure des comptes* (date cible pour le rapport sur les données de 2004 : avril-mai 2007). Les consultants analysent les données et constituent l'ensemble de données appariées (dans les six mois suivant la réception des données). Le personnel de la CCE examine l'analyse des données appariées (du sixième au neuvième mois après la réception des données des Parties).
Examen par les intervenants/experts	Le chapitre d'analyse spéciale est distribué à des intervenants/experts choisis pour un examen d'une durée de trois semaines (oct.-nov. 2006).
Examen par les Parties (1)	Examen par les Parties, d'une durée de trois semaines, du chapitre d'analyse spéciale (de quatre à cinq mois après la réception des données des Parties : oct.-nov. 2006).
Examen externe	
Examen par le public	Le Groupe consultatif sur le RRTP se réunit en oct.-nov. 2006 pour discuter d'*À l'heure des comptes* et fournir des avis sur les priorités dans le cadre du projet de RRTP.
Examen par les pairs	La méthodologie appliquée à l'analyse des données de la CCE a fait l'objet d'un examen par les pairs au cours des premières

	années du projet. Cette méthodologie n'a pas changé.
Examen par les Parties (2)	Le rapport *À l'heure des comptes* entier est transmis aux Parties six semaines avant la publication, à titre d'exemplaire sous embargo, pour donner aux Parties le temps de se préparer à la publication (mars-mai 2007).
Autorisation des Parties	Avril-mai 2007 : copie préalable du communiqué de presse quatre semaines avant sa diffusion.
Publication	Printemps-été 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 2 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord, tâches 1 et 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : ***À l'heure des comptes*** **et** ***À l'heure des comptes en ligne*** **(données de 2005)**	
Catégorie de produits d'information : Rapport de projet	
Dépositaire des données : Keith Chanon	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Le processus est amorcé lors de la réception des données des Parties — habituellement, à l'été et de 10 à 12 mois avant la publication d'*À l'heure des comptes* (date cible pour le rapport sur les données de 2005 : avril-mai 2008). Les consultants analysent les données et constituent l'ensemble de données appariées (dans les six mois suivant la réception des données). Le personnel de la CCE examine l'analyse des données appariées (du sixième au neuvième mois après la réception des données des Parties).
Examen par les intervenants/experts	Le chapitre d'analyse spéciale est distribué à des intervenants/experts choisis pour un examen d'une durée de trois semaines (oct.-nov. 2007).
Examen par les Parties (1)	Examen par les Parties, d'une durée de trois semaines, du chapitre d'analyse spéciale (de quatre à cinq mois après la réception des données des Parties : oct.-nov. 2007).

Examen externe	
Examen par le public	Le Groupe consultatif sur le RRTP se réunit en oct.-nov. 2007 pour discuter d'*À l'heure des comptes* et fournir des avis sur les priorités dans le cadre du projet de RRTP.
Examen par les pairs	La méthodologie appliquée à l'analyse des données de la CCE a fait l'objet d'un examen par les pairs au cours des premières années du projet. Cette méthodologie n'a pas changé.
Examen par les Parties (2)	Le rapport *À l'heure des comptes* entier est transmis aux Parties six semaines avant la publication, à titre d'exemplaire sous embargo, pour donner aux Parties le temps de se préparer à la publication (mars-mai 2008).
Autorisation des Parties	Avril-mai 2008 : copie préalable du communiqué de presse quatre semaines avant sa diffusion.
Publication	Printemps-été 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 2 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord, tâche 4**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Document de travail à l'intention du Groupe consultatif**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Keith Chanon	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Sept.-oct. 2007.
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Oct. : examen d'une durée de deux semaines par les responsables des RRTP.
Examen externe	

Examen par le public	Le document servira de guide pour les discussions lors de la réunion du Groupe consultatif.
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	S/O
Publication	Nov. 2007, avant la réunion du Groupe consultatif.

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 2 – Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord, tâche 3**
Description de la base de données/de l'ensemble des données/du service en ligne : ***À l'heure des comptes en ligne***
Dépositaire des données : Keith Chanon
Catégorie : Produit d'information électronique
Dates clés : (élaboration, disponibilité en ligne, etc.) Extraction des données et constitution de la base de données appariées : juin-déc. 2007; Préparation des données pour la fonction d'interrogation en ligne : fév.-mai 2008; Affichage des données au moment de la publication du rapport *À l'heure de comptes*.

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Publication des rapports *À l'heure des comptes*	Terminer et publier *À l'heure des comptes 2004*. On incorporera les données du RETC et l'on visera à resserrer le calendrier d'exécution pour une publication plus rapide en 2007. On travaillera avec les Parties pour commencer à faire migrer davantage d'analyses vers *À l'heure des comptes en ligne* et à rationaliser le rapport imprimé. **Réalisations :** Analyse comparative nord-américaine des données des RRTP visant à éclairer les décideurs sur la situation et les tendances et sur la gestion des polluants industriels.	Avril	115 000 $	Terminer et publier *À l'heure des comptes 2005*. Les données réunies à partir des ensembles du TRI, de l'INRP et du RETC seront analysées et publiées en 2008. On continuera à travailler avec les Parties pour faire migrer davantage d'analyses vers *À l'heure des comptes en ligne* et rationaliser le rapport imprimé. **Réalisations :** Analyse comparative nord-américaine des données des RRTP visant à éclairer les décideurs sur la situation et les tendances et sur la gestion des polluants industriels.	Mars	110 000 $	Terminer et publier *À l'heure des comptes 2006*. Continuer à accélérer le rythme d'analyse et de publication d'*À l'heure des comptes* plus tôt que lors des années précédentes, afin d'en assurer la pertinence pour le public et les décideurs. On continuera à travailler avec les Parties pour faire migrer davantage d'analyses vers *À l'heure des comptes en ligne* et rationaliser le rapport imprimé. **Réalisations :** Analyse comparative nord-américaine des données des RRTP visant à éclairer les décideurs sur la situation et les	Mars	105 000 $	**330 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
							tendances et sur la gestion des polluants industriels.			
2. Collecte et interprétation des données pour *À l'heure des comptes*	Recueillir et analyser les données trilatérales pour *À l'heure des comptes 2005*. Consulter les Parties sur l'utilisation possible des données avec les fonds de cartes de l'Atlas et des systèmes SIG courants. Examiner des possibilités de recours à des méthodologies novatrices pour accroître la quantité de données pouvant être comparée, pour décrire les tendances et pour fournir de l'information basée sur les risques. **Réalisations :** Ensemble de données appariées et comparables, constitué à partir des données des RRTP fournies par les Parties pour l'année de déclaration 2005. Cet ensemble de données servira de base au rapport *À l'heure des comptes*.	Juil.-oct.	130 000 $	Recueillir et analyser les données trilatérales pour *À l'heure des comptes 2006*. Consulter les Parties sur l'utilisation possible des données avec les fonds de cartes de l'Atlas et des systèmes SIG courants. **Réalisations :** Ensemble de données appariées et comparables, constitué à partir des données des RRTP fournies par les Parties pour l'année de déclaration 2006. Cet ensemble de données servira de base au rapport *À l'heure des comptes*.	Juil.-oct.	130 000 $	Recueillir et analyser les données trilatérales pour *À l'heure des comptes 2007*. Consulter les Parties sur l'utilisation possible des données avec les fonds de cartes de l'Atlas et des systèmes SIG courants. **Réalisations :** Ensemble de données appariées et comparables, constitué à partir des données des RRTP fournies par les Parties pour l'année de déclaration 2007. Cet ensemble de données servira de base au rapport *À l'heure des comptes*.	Juil.-oct.	130 000 $	**390 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
3. Mise à niveau et amélioration du site *À l'heure des comptes en ligne*	Incorporer les données dans *À l'heure des comptes en ligne* afin de permettre l'accès électronique à la base de données et les recherches personnalisées qui peuvent y être faites. Consulter les Parties sur la possibilité d'intégrer des capacités de cartographie compatibles avec le Cadre de l'Atlas nord-américain. **Réalisations :** Expansion de la base de données interrogeable en ligne contenant les données appariées des RRTP, ainsi que des liens avec des cartes analytiques.	Janv.-déc.	40 000 $	Incorporer les données dans *À l'heure des comptes en ligne* afin de permettre l'accès électronique à la base de données et les recherches personnalisées qui peuvent y être faites. **Réalisations :** Expansion et amélioration de la base de données interrogeable en ligne contenant les données appariées des RRTP, ainsi que des liens avec des cartes analytiques.	Janv.-déc.	40 000 $	Incorporer les données dans *À l'heure des comptes en ligne* afin de permettre l'accès électronique à la base de données et les recherches personnalisées qui peuvent y être faites. **Réalisations :** Expansion de la base de données interrogeable en ligne contenant les données appariées des RRTP, ainsi que des liens avec des cartes analytiques. .	Janv.-déc.	35 000 $	**115 000 $**
4. Consultation des intervenants dans le cadre de la réunion annuelle du Groupe consultatif	a) Convoquer la réunion du Groupe consultatif afin d'obtenir les commentaires des intervenants de tous les horizons sur les analyses futures pour *À l'heure des comptes 2006*. Les consultations de 2005 ont permis de cibler le recyclage comme centre d'intérêt important, en	Oct.-nov.	60 000 $	a) Entreprendre des consultations auprès des intervenants afin de déterminer les questions à étudier et à analyser dans *À l'heure des comptes 2007*.	Oct.-nov.	60 000 $	a) Entreprendre des consultations auprès des intervenants afin de déterminer les questions à étudier et à analyser dans *À l'heure des comptes 2008*.	Oct.-nov.	60 000 $	**180 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	plus des lignes directrices sur les déclarations à l'intention de l'industrie et de la sensibilisation des ONG et du public. b) Élaborer les documents d'information et les propositions pour *À l'heure des comptes 2006* en y intégrant les conclusions issues de la réunion du Groupe consultatif et les avis des responsables des RRTP. Organiser des conférences téléphoniques courantes avec les responsables. **Réalisations :** Détermination des questions à étudier dans *À l'heure des comptes 2006* et suggestions sur les orientations futures du projet de RRTP. Document d'information, compte rendu sommaire de la réunion du Groupe consultatif et document de réponse aux commentaires; établissement des priorités générales pour	Août-déc.	50 000 $	b) Élaborer les documents d'information et les propositions pour *À l'heure des comptes 2007* en y intégrant les conclusions issues de la réunion du Groupe consultatif et les avis des responsables des RRTP. Organiser des conférences téléphoniques courantes avec les responsables. **Réalisations :** Détermination des questions à étudier dans *À l'heure des comptes 2007*et suggestions sur les orientations futures du projet de RRTP. Document d'information, compte rendu sommaire de la réunion du Groupe consultatif et	Août-déc.	50 000 $	b) Élaborer les documents d'information et les propositions pour *À l'heure des comptes 2008* en y intégrant les conclusions issues de la réunion du Groupe consultatif et les avis des responsables des RRTP. Organiser des conférences téléphoniques courantes avec les responsables. **Réalisations :** Détermination des questions à étudier dans *À l'heure des comptes 2008* et suggestions sur les orientations futures du projet de RRTP. Document d'information, compte rendu sommaire de la	Août-déc.	50 000 $	**150 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	À l'heure des comptes 2006.			document de réponse aux commentaires; établissement des priorités générales pour *À l'heure des comptes 2007*.			réunion du Groupe consultatif et document de réponse aux commentaires; établissement des priorités générales pour *À l'heure des comptes 2008*.			
5. Facilitation d'une comparabilité accrue des RRTP en vue d'assurer une plus grande uniformité dans les méthodes de déclaration des rejets et transferts et dans les listes de substances visées	En s'appuyant sur le plan d'action mis à jour, continuer à aborder et à régler les problèmes de compatibilité entre les RRTP nationaux, en accordant une attention particulière aux ensembles des données du RETC afin qu'*À l'heure des comptes* puisse donner une image plus complète des rejets de polluants en Amérique du Nord. Poursuivre les travaux avec les Parties afin d'examiner d'autres méthodologies permettant d'effectuer des analyses trilatérales utiles des données. **Réalisations :** Les Parties sont au courant des problèmes associés et faisant obstacle à la comparabilité des	Tâche continue	15 000 $	Continuer à aborder et à régler les problèmes de compatibilité entre les RRTP nationaux, en accordant une attention particulière aux ensembles des données du RETC afin qu'*À l'heure des comptes* puisse donner une image plus complète des rejets de polluants en Amérique du Nord. **Réalisations :** Les Parties sont au courant des problèmes associés et faisant obstacle à la comparabilité des données des RRTP, ainsi que des mesures éventuelles susceptibles de faciliter l'amélioration de cette comparabilité.	Tâche continue	15 000 $	Encourager les actions qui favorisent la comparabilité entre les RRTP. **Réalisations :** Les Parties sont au courant des problèmes associés et faisant obstacle à la comparabilité des données des RRTP, ainsi que des mesures éventuelles susceptibles de faciliter l'amélioration de cette comparabilité.	Tâche continue	15 000 $	**45 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	données des RRTP, ainsi que des mesures éventuelles susceptibles de faciliter l'amélioration de cette comparabilité.									
6. Renforcement des capacités en vue d'améliorer la qualité des données trilatérales et de soutenir la mise en œuvre du RRTP du Mexique : a) Amélioration de la qualité et de la comparabilité des données dans des secteurs industriels clés b) Soutien de la comparabilité des données du RETC avec	a) Travailler avec les responsables des RRTP à faciliter l'amélioration de la qualité et de comparabilité des données trilatérales dans des secteurs industriels clés. Les activités pourraient comprendre la tenue d'ateliers au Mexique pour échanger de l'information sur les approches de déclaration/surveillance et l'amélioration des lignes directrices à l'intention des établissements déclarants. b) Travailler avec les Parties à déterminer les besoins prioritaires du RETC mexicain afin de promouvoir la comparabilité de ses données avec celles du Canada et des États-Unis. Les activités pourraient comprendre un soutien pour la	Janv.-déc.	a) 40 000 $ b) 25 000 $	Continuer : a) à travailler avec les responsables des RRTP à faciliter l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des données dans des secteurs industriels clés; b) à travailler avec les Parties à déterminer les besoins prioritaires du RETC mexicain pour promouvoir la comparabilité de ses données avec celles du Canada et des États-Unis;	Janv.-déc.	a) 40 000 $ b) 25 000 $	Continuer : a) à travailler avec les responsables des RRTP à faciliter l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des données dans des secteurs industriels clés; b) à travailler avec les Parties à déterminer les besoins prioritaires du RETC mexicain pour promouvoir la comparabilité de ses données avec celles du	Janv.-déc.	a) 25 000 $ b) 10 000 $	**235 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
celles du TRI et de l'INRP c) Soutien des efforts de sensibilisation des intervenants (ONG) et de l'échange d'information sur les questions touchant les RRTP	Norme officielle mexicaine, l'élaboration de la liste de produits chimiques visés et l'établissement de seuils de déclaration comparables. c) Renforcer la capacité des médias mexicains à comprendre la valeur des données des RRTP. Informer les intervenants mexicains sur le RETC et sur l'élaboration de la Norme officielle mexicaine, et intensifier les efforts de sensibilisation et d'information concernant *À l'heure des comptes*. **Réalisations :** a) Amélioration de la qualité et de la comparabilité des données, ainsi que des lignes directrices sur l'estimation des émissions, prenant appui sur la coordination trilatérale. b) Comparabilité accrue des listes de substances visées et des seuils de		c) 15 000 $	c) à renforcer la capacité des médias mexicains à comprendre la valeur des données des RRTP, à informer les intervenants mexicains sur le RETC et sur l'élaboration de la Norme officielle mexicaine, et à intensifier les efforts de sensibilisation et d'information concernant *À l'heure des comptes*. **Réalisations :** a) Amélioration de la qualité et de la comparabilité des données, ainsi que des lignes directrices sur l'estimation des émissions, prenant appui sur la coordination		c) 25 000 $	Canada et des États-Unis; c) à renforcer la capacité des médias mexicains à comprendre la valeur des données des RRTP, à informer les intervenants mexicains sur le RETC et sur l'élaboration de la Norme officielle mexicaine, et à intensifier les efforts de sensibilisation et d'information concernant *À l'heure des comptes*. **Réalisations :** a) Amélioration de la qualité et de la comparabilité des données, ainsi que des lignes directrices sur		c) 30 000 $	

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	déclaration. c) Reportages éclairés dans les médias, participation accrue des intervenants mexicains à l'élaboration de la Norme officielle mexicaine relative au RETC, et connaissance et utilisation accrues d'*À l'heure des comptes*.			trilatérale. b) Comparabilité accrue des listes de substances visées et des seuils de déclaration. c) Reportages éclairés dans les médias, participation accrue des intervenants mexicains à l'élaboration de la Norme officielle mexicaine relative au RETC, et connaissance et utilisation accrues d'*À l'heure des comptes*.			l'estimation des émissions, prenant appui sur la coordination trilatérale. b) Comparabilité accrue des listes de substances visées et des seuils de déclaration. c) Reportages éclairés dans les médias, participation accrue des intervenants mexicains à l'élaboration de la Norme officielle mexicaine relative au RETC, et connaissance et utilisation accrues d'*À l'heure des comptes*.			
7. Coordination avec les collectivités autochtones en vue de l'utilisation des données des RRTP et de la participation à d'autres	En coordination avec le Comité consultatif public mixte (CCPM) et les Parties, un atelier réunissant des dirigeants autochtones des trois pays nord-américains sera organisé pour établir officiellement un réseau environnemental autochtone nord-américain, pour	Janv.-déc.	40 000 $	En prenant appui sur les activités menées en 2007 relativement aux groupes autochtones, coordonner les travaux avec le CCPM, la SEE, etc., pour renforcer la collaboration avec les collectivités autochtones nord-	Janv.-déc.	40 000 $	En prenant appui sur les activités menées en 2008 relativement aux groupes autochtones, coordonner les travaux avec le CCPM, la SEE, etc., pour renforcer la collaboration avec	Janv.-déc.	35 000 $	**115 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
activités de la CCE (p. ex., surveillance et évaluation environnementales — SEE)	échanger de l'information sur les substances toxiques, et notamment fournir du matériel de sensibilisation concernant l'utilisation et l'interprétation des données des RRTP, et pour solliciter des commentaires et des idées en vue d'une participation continue des groupes autochtones. **Réalisations :** Institution d'un mécanisme assurant la participation des groupes autochtones et les communications avec ceux-ci en ce qui concerne les programmes de la CCE relatifs au RRTP et aux produits chimiques.			américaines. **Réalisations :** Existence d'un réseau autochtone nord-américain informant la CCE.			les collectivités autochtones nord-américaines. **Réalisations :** Maintien des communications avec un réseau autochtone nord-américain.			
8. Présentation et promotion de l'approche nord-américaine de mise en œuvre des RRTP dans le contexte des activités	Continuer à présenter l'approche nord-américaine relative aux RRTP et à partager l'expérience acquise dans leur mise en œuvre dans le cadre des activités du Groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP et du Groupe international de	Fév.-mars	5 000 $	Continuer à présenter l'approche nord-américaine relative aux RRTP et à partager l'expérience acquise dans leur mise en œuvre dans le cadre des activités du Groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP et du Groupe	Fév.-mars	5 000 $	Continuer à présenter l'approche nord-américaine relative aux RRTP et à partager l'expérience acquise dans leur mise en œuvre dans le cadre des activités	Fév.-mars	5 000 $	**15 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
internationales (OCDE, CEE-ONU, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche) pour faire progresser les RRTP	coordination afin de faciliter l'adoption des RRTP à l'échelle mondiale. **Résultats :** Meilleure compréhension des approches régionales d'évaluation des données des RRTP par suite de la participation aux réunions du Groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP et du Groupe international de coordination sur les RRTP.			international de coordination afin de faciliter l'adoption des RRTP à l'échelle mondiale. **Résultats :** Meilleure compréhension des approches régionales d'évaluation des données des RRTP par suite de la participation aux réunions du Groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP et du Groupe international de coordination sur les RRTP.			internationales liées à l'expansion de l'utilisation des RRTP à l'échelle mondiale (OCDE, CEE-ONU). **Résultats :** Meilleure compréhension des approches régionales d'évaluation des données des RRTP par suite de la participation aux réunions du Groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP et du Groupe international de coordination sur les RRTP.			
			Total : **535 000 $**			**Total :** **540 000 $**			**Total :** **500 000 $**	**Total :** **1 575 000 $**

Projet 3	Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord		
Date de début	Janvier 2005		
Budget prévu	2007 :	2008 :	2009 :
	245 000 $CAN	260 000 $CAN	260 000 $CAN

Date de fin	Décembre 2009
Total	**765 000 $CAN**

Objet et contexte

Le but à long terme de ce projet est de procurer un tableau plus complet de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques à l'échelle nord-américaine, de manière à soutenir la prise de décisions en matière de gestion de la qualité de l'air. À cette fin, le projet visera : à déterminer les besoins des Parties en information et en capacités dans le domaine de la qualité de l'air; à contribuer à assurer l'existence de capacités d'élaboration de programmes et de renseignements harmonisés liés à la qualité de l'air en Amérique du Nord; à élaborer des produits d'information décrivant les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux; à éclairer les décisions relatives aux intérêts environnementaux communs des Parties.

Dans le domaine de la gestion de la qualité de l'air, la fourniture d'une information utile aux fins de la prise de décisions repose sur deux processus essentiels : la *détermination de la quantité* de polluants atmosphériques rejetés par les différentes sources (inventaires des émissions) et la *surveillance* de la qualité de l'air ambiant.

L'information produite par les inventaires des émissions atmosphériques est essentielle pour décrire et évaluer dans quelle mesure les principaux secteurs sources contribuent à la pollution de l'air aux échelons local, régional et mondial. Elle aide ainsi les décideurs à concevoir des stratégies de lutte possibles et à les classer par ordre de priorité. Combinés avec la modélisation de la qualité de l'air, les inventaires des émissions peuvent permettre de repérer les importantes régions sources qui ont des effets néfastes sur la qualité de l'air dans les zones situées en aval et au-delà des frontières. Ils fournissent aussi aux citoyens des renseignements de base sur la qualité locale de l'air et la performance environnementale des sources de polluants situées dans leur collectivité.

Les données de surveillance de la qualité de l'air présentent aux décideurs et au public un portrait de la qualité de l'air du moment, mais elles permettent aussi d'en suivre l'évolution au fil du temps. Elles permettent aussi aux planificateurs de la qualité de l'air de vérifier dans quelle mesure les modèles informatiques reproduisent de façon raisonnablement fidèle les niveaux de polluants atmosphériques observés, et donc de contrôler la fiabilité des modèles utilisés pour éclairer les décisions en matière de lutte contre les émissions.

Si le Canada et les États-Unis sont présentement en mesure de gérer les questions relatives à la qualité de l'air en faisant appel à des méthodes et à des renseignements comparables, le Mexique ne dispose pas, pour l'instant, des capacités requises pour harmoniser ses activités de surveillance et d'établissement de rapports de manière à permettre l'obtention d'un tableau nord-américain complet et cohérent. Par exemple, même si les inventaires mexicains des émissions atmosphériques ont été réalisés assez récemment, les données qui ont servi à les établir datent maintenant de sept à treize ans. Il est donc essentiel d'entreprendre l'actualisation de l'inventaire national mexicain des émissions atmosphériques. La collaboration avec le Mexique pour la mise à jour des inventaires devra en outre être axée sur le renforcement des capacités, de manière à permettre au Mexique de produire des inventaires à jour en 2010–2012 et par la suite.

À titre d'exemple, il faut actualiser l'inventaire des sources mobiles pour tenir compte de la croissance astronomique du nombre de véhicules et de l'augmentation des émissions qui en résulte. Le Mexique a récemment promulgué des lois prescrivant l'introduction progressive du carburant diesel à faible teneur en soufre, tout d'abord dans la région frontalière en 2007, puis

dans les grandes villes et dans le reste du Mexique en 2009. Le temps est donc venu de mettre à jour l'inventaire mexicain des émissions de sources mobiles pour permettre aux décideurs d'élaborer des stratégies en fonction de l'âge des divers parcs automobiles, des émissions attribuables à ces parcs, des parcs qui transportent des marchandises par-delà la frontière à des fins commerciales, et du degré de proximité des sources de carburant diesel à faible teneur en soufre.

En 2007, une mesure clé consistera à réunir de nouveau les principaux intervenants du Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air afin qu'ils passent en revue les travaux actuels de la CCE dans ce domaine, et qu'ils formulent une stratégie plus complète et des plans à long terme visant à améliorer la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord. On espère que cette stratégie, ou une proposition relative à la formulation d'une telle stratégie au cours de l'année, pourra être présentée au Conseil en juin 2007 en vue de son approbation et de l'obtention d'orientations futures.

Approche

Des différences dans les capacités de surveillance de la qualité de l'air et de collecte de données sur les émissions atmosphériques pourraient entraver l'obtention de ce tableau plus complet à l'échelle continentale. Cependant, il y a consensus sur le fait que, dans le domaine de la qualité de l'air, les activités de coopération en Amérique du Nord doivent être axées en priorité sur les inventaires des émissions et la surveillance. Ainsi, une solide dynamique favorise l'élaboration de méthodes et techniques communes et le renforcement des capacités pour la surveillance de la qualité de l'air et l'estimation des émissions, de même que pour la gestion des données recueillies d'une manière qui en améliorera l'accessibilité pour les Parties et pour le public.

En 2001, dans sa résolution n^{o} 01-05, le Conseil de la CCE a convenu de s'employer à promouvoir la comparabilité des données des inventaires d'émissions atmosphériques en Amérique du Nord. Depuis, la CCE a poursuivi deux objectifs à cet égard : 1) faciliter l'élaboration de données comparables sur les émissions atmosphériques en vue de leur utilisation dans la planification de la qualité de l'air sur une base transfrontalière; 2) améliorer la disponibilité publique des renseignements sur la qualité de l'air en Amérique du Nord.

La CCE a mené une somme considérable de travaux en vue de favoriser l'établissement d'inventaires nord-américains des émissions atmosphériques, en soutenant la réalisation du tout premier inventaire national de ce type au Mexique d'une façon qui permettait de répondre aux besoins de ce pays en matière de planification, tout en ayant des applications directes dans le domaine de la planification transfrontalière de la qualité de l'air.

En vue de continuer à améliorer les capacités et la comparabilité, en 2007, on utilisera ce premier inventaire comme base pour entreprendre l'élaboration d'un inventaire à jour qui tiendra compte de la croissance, de l'évolution des tendances, des nouvelles sources de données et méthodologies, etc. Ces travaux soutiendront en outre l'amélioration de la capacité du Mexique à actualiser ses inventaires des émissions au cours des années à venir, d'une façon qui les rendront comparables à ceux des États-Unis et du Canada, notamment pour ce qui est de la coordination des périodes d'inventaire. Le Mexique reconnaît qu'il a la responsabilité de fournir l'infrastructure nécessaire de surveillance (systèmes de surveillance continue des émissions, systèmes de surveillance de l'air ambiant, réseaux, etc.) pour obtenir des données comparables à celles recueillies par le Canada et les États-Unis.

Il faudra jusqu'à trois ans pour assurer la mise à jour de l'inventaire. Les travaux effectués en 2007 comprendront un contrat relatif à la mise au point d'une version mexicaine du modèle Mobile 6, dont se servent les États-Unis et le Canada (Mobile 6C) pour établir leur inventaire respectif des émissions des sources mobiles. Il faudra mener des activités additionnelles en 2008 et 2009 pour poursuivre l'actualisation et faire en sorte que l'approche adoptée soit durable au Mexique. Ces travaux amélioreront la comparabilité du processus dans les trois pays, pour ce qui est des méthodologies appliquées aussi bien que des périodes d'inventaire. Les décideurs pourront alors utiliser l'information comme guide pour déterminer les répercussions des politiques en vigueur sur la qualité de l'air, cibler des réductions additionnelles et modifier au besoin les stratégies de lutte.

Outre la mise à jour de l'inventaire des émissions du Mexique, la CCE

entreprendra, sous la conduite du Groupe de travail nord-américain, l'élaboration d'une stratégie globale visant à résoudre à long terme les problèmes de qualité de l'air en Amérique du Nord.

Communications

Les stratégies de communication et de sensibilisation dépendront des progrès accomplis dans la mise à jour des inventaires des émissions et seront élaborées par les spécialistes de la qualité de l'air des Parties, dans le cadre de leur stratégie globale relative à la qualité de l'air et aux activités d'information.

Gestion de l'information

Le plan sera élaboré à la suite de discussions avec le Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air.

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Élaboration d'une stratégie globale et de plans de soutien de la coopération dans le domaine des enjeux de la qualité de l'air en Amérique du Nord	Organiser une réunion des responsables opérationnels des Parties et d'autres spécialistes et, au besoin, tenir des conférences téléphoniques ultérieures, en vue de soutenir l'élaboration d'une stratégie globale à long terme de coopération dans le domaine des enjeux de la qualité de l'air en Amérique du Nord, et de faciliter les consultations de ces intervenants sur la mise en œuvre des activités de la CCE liées à la qualité de l'air en 2007 et par la suite. Organiser une réunion des principaux membres du Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air en vue d'étudier les travaux préparatoires relatifs à la stratégie et de formuler une « vision » de la stratégie qui sera	Février (réunion) Avril Mai-juin (ébauche d'énoncé de la	15 000 $ (réunion et conférences téléphoniques) 10 000 $ (réunion)	Organiser une réunion.	.	10 000 $	Organiser une réunion.		10 000 $	**85 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	présentée au Conseil en juin 2007. Les travaux décrits ci-dessus seront effectués avec le soutien de consultants qui aideront le Secrétariat à concevoir et à animer les réunions et les conférences téléphoniques, à rédiger au besoin des documents de travail, à documenter les résultats des rencontres, à solliciter l'avis des intéressés et du Comité consultatif public mixte (CCPM) et à préparer des documents et présentations en vue de leur examen par le Conseil, le cas échéant. **Réalisations :** Présentation d'un énoncé de la « vision » au Conseil en juin 2007 en vue de son approbation et de l'obtention d'orientations quant à la transformation de cet énoncé en une stratégie nord-américaine relative à la	vision)	40 000 $ (soutien des consultants)							

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	qualité de l'air. Réception d'avis par le Conseil sur la mise en œuvre des activités de la CCE relatives à la qualité de l'air.									
2. Mise à jour de l'inventaire des émissions du Mexique : a. Adaptation des coefficients d'émission AP-42 et du modèle Mobile 6 en fonction de la situation au Mexique b. Mise à jour, à contrat, de l'inventaire des sources mobiles c. Compilation des données des États sur les sources fixes d. Travail avec les États en vue de la compilation de données sur les sources régionales	Entreprendre la mise à jour de l'inventaire national des émissions du Mexique, en faisant appel à des méthodologies qui assureront la comparabilité avec les données des États-Unis et du Canada. Adapter les coefficients d'émission AP-42 et le modèle Mobile 6, actualiser l'inventaire des sources mobiles et organiser un atelier de formation concernant les méthodologies et procédés d'inventaire. **Réalisations :** Inventaire à jour permettant d'éclairer les décideurs et fournissant des données additionnelles dans le contexte des liens entre l'environnement et le commerce.	Juin-déc.	180 000 $	Compiler les données des États sur les sources fixes en faisant appel à des méthodologies comparables à celles des États-Unis et du Canada, de concert avec l'organisation d'un ou de plusieurs ateliers additionnels de formation sur les inventaires des émissions.	Janv.-déc.	150 000 $	Achever l'inventaire triennal mis à jour en y ajoutant les données sur les sources régionales, en faisant appel à des méthodologies comparables à celles des États-Unis et du Canada. Achever les ateliers de formation visant à renforcer les capacités de réalisation d'inventaires des émissions.	Janv.-déc.	150 000 $	**480 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
3. Surveillance de la qualité de l'air : Création, au Mexique, de capacités additionnelles relatives à la surveillance de la qualité de l'air ambiant, aux méthodes de surveillance et d'analyse et à la constitution de réseaux informatiques		-	-	**Réalisations :** Ensemble complet de dispositifs de surveillance et de mesure permettant d'obtenir des données comparables à celles des États-Unis et du Canada. Renseignements à jour sur les répercussions du commerce transfrontalier. Début de la création d'un réseau informatique réparti de surveillance de la qualité de l'air, de l'élaboration de procédures et de protocoles, et de la formation des opérateurs.		100 000 $	Harmoniser les protocoles et systèmes de surveillance de la qualité de l'air, relier le réseau réparti du Mexique à ceux des États-Unis et du Canada et dispenser une formation en surveillance de la qualité de l'air tant aux responsables des politiques qu'aux experts techniques.		100 000 $	**200 000 $**
			Total : **245 000 $**			**Total :** **260 000 $**			**Total :** **260 000 $**	**Total :** **765 000 $**

Projet 4	Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord		
Date de début	Janvier 2005		
Budget prévu	2007 : 140 000 $CAN	2008 : 110 000 $CAN (à déterminer)	2009 : 110 000 $CAN (à déterminer)

Date de fin	Décembre 2009
Total	**360 000 $CAN (à déterminer)**

Objet et contexte

Ce projet a pour but de permettre la représentation cartographique et l'analyse de l'information environnementale dans une perspective nord-américaine. À cette fin, on étendra la portée de l'actuel cadre de données de l'Atlas de l'Amérique du Nord pour constituer, sous forme électronique, un *Atlas environnemental de l'Amérique du Nord*. Cet atlas fournira des informations géoréférencées à l'échelle nord-américaine, accroîtra la conscience des enjeux environnementaux qui ont une portée continentale et mettra à profit les travaux passés et en cours dans le cadre des programmes de la CCE.

Le Cadre de l'Atlas de l'Amérique du Nord (CAAN) est un élément clé de la gestion de l'information à la CCE. Il est indispensable à la réalisation de l'objectif lié à la priorité « Information nécessaire à la prise des décisions » du Plan stratégique de la CCE consistant à élaborer une « information crédible, équilibrée et opportune sur l'environnement nord-américain [qui] soit accessible et à la disposition de toutes les parties intéressées ».

Ainsi, le projet soutient la réalisation d'activités et la prise de décisions concertées en vue de s'attaquer aux problèmes qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord, et en vue d'élargir l'accès à l'information sur les ressources et les problèmes environnementaux au profit des citoyens et des gouvernements des trois pays.

Le CAAN aidera les décideurs :

- en permettant d'envisager les problèmes dans une perspective nord-américaine;
- en fournissant de l'information à l'appui de la résolution des problèmes suscitant des préoccupations communes à l'échelle continentale;
- en donnant un aperçu des enjeux transversaux et des relations de cause à effet;
- en permettant de faire des liens entre les subdivisions politiques et des composantes de l'environnement telles que les bassins hydrographiques et les écorégions.

On travaille depuis plusieurs années à mettre au point un cadre permettant la représentation cartographique des ressources et problèmes environnementaux en Amérique du Nord. La CCE et les programmes nationaux d'atlas du Canada, du Mexique et des États-Unis ont collaboré pour compiler plusieurs couches de données thématiques dans le CAAN, de manière à constituer une « plate-forme » numérique pour la production de cartes en version électronique ou imprimée. Six de ces couches ont été compilées à partir de diverses sources nationales et mises à la disposition du public en juin 2004; elles portent sur les thèmes suivants : les lieux habités; l'eau (lacs, cours d'eau, côtes); les transports (réseaux routier et ferroviaire); les frontières politiques et administratives (nationales et infranationales); la bathymétrie; les glaciers et la glace de mer.

Les couches des cartes de base du CAAN peuvent maintenant être téléchargées gratuitement à partir de serveurs dans chacun des trois pays. Chaque pays assume la responsabilité du contrôle de la qualité et de la tenue à jour de ses données. Jusqu'à présent, le rôle de la CCE a consisté à réunir les experts des trois pays et à faciliter la concertation de leurs efforts.

Dans le cadre de leur mandat permanent, les programmes d'atlas des trois pays continueront à intégrer d'autres couches de données. Par exemple, des travaux sont actuellement en cours pour poursuivre les partenariats en vue d'élaborer un cadre de données harmonisé pour les bassins hydrographiques de l'Amérique du Nord. Ce cadre fournira une assise idéale pour la

représentation cartographique des caractéristiques des bassins versants transfrontaliers et pour l'analyse et la présentation d'enjeux environnementaux transversaux. La cartographie des bassins versants a été terminée en 2006 et une version imprimée de la carte a été publiée. L'intégration technique des données au CAAN et la diffusion publique des fichiers géospatiaux seront parachevées en 2007.

La CCE continuera à soutenir et à faciliter l'expansion du CAAN et sa transformation en un Atlas environnemental de l'Amérique du Nord — à partir des ressources cartographiques et des bases de données des trois pays aussi bien que de ses propres ressources informationnelles— en décrivant un nombre croissant de caractéristiques et ressources environnementales et de pratiques de gestion de l'environnement.

L'élaboration de l'Atlas se poursuivra avec le soutien de la CCE et conduira à la diffusion publique de jeux de données thématiques choisis au cours des quelques années à venir. Les jeux de données thématiques, qui auront été soumis à un processus d'assurance de la qualité, porteront sur des questions ou sujets conformes aux priorités du Conseil de la CCE, ou présentant un intérêt dans le cadre d'autres initiatives de la Commission, telles que les indicateurs et les rapports sur l'état de l'environnement ou les rapports *À l'heure des comptes*.

On prévoit en outre que d'autres utilisateurs contribueront à l'Atlas en utilisant la plate-forme de cartographie numérique sous-jacente pour leurs propres applications. À la longue, le rôle initial de chef de file de la CCE dans la promotion de la mise au point de l'Atlas s'estompera et la Commission ne deviendra qu'un utilisateur parmi de nombreux autres. La CCE facilitera les activités menées par les partenaires, dans les trois pays, afin d'améliorer la technologie et les procédés de gestion, de cartographie et d'intégration de l'information environnementale nord-américaine. À l'appui de ce projet, on mènera des travaux considérables et soutenus afin de compiler, d'harmoniser, de synthétiser et d'analyser une information de grande qualité, de façon continue, dans le cadre des projets connexes de la CCE.

Approche

La mise au point d'un Atlas environnemental numérique de l'Amérique du Nord se poursuivra dans le cadre de cinq principaux champs d'activité, dont les objectifs sont les suivants :

- Continuer à renforcer la collaboration déjà excellente entre les programmes d'atlas et les organismes environnementaux des trois pays. Cela favorisera la détermination des enjeux présentant un intérêt commun ainsi que l'amélioration de l'échange et de l'accessibilité de l'information environnementale à l'échelle régionale.
- Élaborer, pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, des couches de données additionnelles sans discontinuité, harmonisées et établies par consensus pour les cartes de base. Les couches de données des cartes de base présentent des renseignements fondamentaux sur la surface du globe, tels que le relief et l'écoulement des eaux, ainsi que des caractéristiques du paysage comme les routes, les voies ferrées et les lieux habités. Ces cartes de base servent d'infrastructure ou de plate-forme pour l'affichage et l'analyse de l'information environnementale à l'échelle continentale.
- Rendre les principaux ensembles de données actuels de la CCE compatibles avec le CAAN. Tout ensemble de données qui comprend des données de localisation, par exemple la latitude et la longitude ou les subdivisions politiques, est potentiellement compatible avec le CAAN. Ces travaux permettront d'incorporer dans la plate-forme de cartographie numérique des renseignements environnementaux pertinents basés sur les propres travaux de la CCE dans divers domaines tels que la qualité de l'air, la gestion des produits chimiques, les registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP) et la biodiversité.
- Créer des applications thématiques environnementales répondant aux besoins des utilisateurs, en fonction du degré de spécialisation technique de ceux-ci. À cette fin, il faudra améliorer le site Web de la CCE pour mettre à la disposition des parties intéressées les couches de données des cartes de base, les fichiers de données géoréférencées et les cartes. Cela comprendra aussi la réalisation, tous les ans, d'un nombre limité de nouvelles cartes destinées à être incorporées dans des rapports et d'autres produits d'information soumis au processus d'assurance de la qualité.
- Renforcer la capacité de la CCE à recenser et à gérer les ressources

informationnelles et fournir des moyens plus efficaces de tirer parti de ces ressources au maximum — en mettant particulièrement l'accent sur une information intégrée et géoréférencée, ou « basée sur un système d'information géographique (SIG) ».

Communications

Les résultats de ce projet devront être communiqués à des auditoires clés et au grand public. Dans la mesure où ce sera pertinent, les ensembles de données nord-américains seront présentés comme des applications de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord mises à la disposition du public. Les éditions futures du rapport *À l'heure des comptes* seront enrichies par l'incorporation de représentations cartographiques de l'information fournie par les RRTP.

Gestion de l'information

Ce projet nécessite un renforcement des capacités du Secrétariat en systèmes d'information géographique (SIG) et comporte une tâche expressément axée sur ce renforcement.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Étude de délimitation pour l'incorporation de nouvelles couches de cartes de base dans l'Atlas de l'Amérique du Nord**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Cody Rice	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Février 2007
Examen par les intervenants/experts	Mars 2007 (Groupe de coordination de l'Atlas)
Examen par les Parties (1)	Avril 2007
Examen externe	

Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Juin 2007
Publication	Juillet 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 4**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Étude pilote et cartes de démonstration en vue d'une incorporation éventuelle dans les rapports *À l'heure des comptes***	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Cody Rice	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Juillet 2007
Examen par les intervenants/experts	Août 2007 (Groupe consultatif sur le RRTP)
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Octobre 2007
Publication	Novembre 2007

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 1**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Base de données sur les bassins hydrographiques (fichiers de données et métadonnées) pour le CAAN**
Dépositaire des données : Cody Rice
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : La base de données a déjà été constituée; le calendrier de mise à jour reste à déterminer. Examen par les Parties : février 2007. Disponibilité en ligne sous forme de base de données, métadonnées et couche de carte de l'Atlas : janvier 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 2**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Base de données sur les capacités en énergie renouvelable, selon la subdivision politique, pour le CAAN**
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : La base de données a déjà été constituée; le calendrier de mise à jour reste à déterminer. Examen par les Parties : mai 2007. Disponibilité en ligne sous forme de base de données, métadonnées et couche de carte de l'Atlas : juin 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 2**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Aires de conservation prioritaires de l'écorégion Baja–Béring pour le CAAN**
Dépositaire des données : Hans Herrmann
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : La base de données a déjà été constituée; le calendrier de mise à jour reste à déterminer. Examen par les Parties : juillet 2007. Disponibilité en ligne sous forme de base de données, métadonnées et couche de carte de l'Atlas : septembre 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 2**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Aires de conservation prioritaires des prairies pour le CAAN**
Dépositaire des données : Hans Herrmann
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : La base de données a déjà été constituée; le calendrier de mise à jour reste à déterminer. Examen par les Parties : juillet 2007. Disponibilité en ligne sous forme de base de données, métadonnées et couche de carte de l'Atlas : septembre 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 3**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Écorégions terrestres (niveaux I et II) pour le CAAN**
Dépositaire des données : Hans Herrmann
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : La base de données a déjà été constituée; mises à jour selon les besoins. Examen par les Parties : février 2007.

Disponibilité en ligne sous forme de base de données, métadonnées et couche de carte de l'Atlas : mars 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 4 – Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, tâche 3**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Écorégions marines pour le CAAN**
Dépositaire des données : Hans Herrmann
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : La base de données a déjà été constituée; mises à jour selon les besoins. Examen par les Parties : juillet 2007. Disponibilité en ligne sous forme de base de données, métadonnées et couche de carte de l'Atlas : septembre 2007.

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Renforcement et facilitation de la collaboration nord-américaine pour la mise au point et l'utilisation de l'Atlas	Continuer à renforcer les efforts de collaboration entre les trois programmes nationaux d'atlas et les autres principaux organismes associés à la cartographie et, notamment, fournir un soutien du Secrétariat à la collaboration et un point central pour la coordination et la communication des priorités concernant l'enrichissement de l'Atlas. **Réalisations :** Réunion de coordination à l'intention des programmes nationaux d'atlas et des partenaires éventuels. Plan stratégique mis à jour, incluant une vision à long terme pour l'amélioration des cartes de base existantes et l'ajout de nouvelles priorités en matière de couverture cartographique. Amélioration de la	Janv.-déc.	40 000 $	Continuer à renforcer les efforts de collaboration entre les trois programmes nationaux d'atlas et les autres principaux organismes associés à la cartographie et, notamment, fournir un soutien du Secrétariat à la collaboration et un point central pour la coordination et la communication des priorités concernant l'enrichissement de l'Atlas. **Réalisations :** Réunion de coordination à l'intention des programmes nationaux d'atlas et des partenaires éventuels. Plan stratégique mis à jour, incluant une vision à long terme pour l'amélioration des cartes de base existantes et l'ajout de nouvelles priorités.	Janv.-déc.	40 000 $	Continuer à renforcer les efforts de collaboration entre les trois programmes nationaux d'atlas et les autres principaux organismes associés à la cartographie et, notamment, fournir un soutien du Secrétariat à la collaboration et un point central pour la coordination et la communication des priorités concernant l'enrichissement de l'Atlas. **Réalisations :** Réunion de coordination à l'intention des programmes nationaux d'atlas et des partenaires éventuels. Ajout de cartes de base par les organismes participants, en fonction des priorités. Plan stratégique mis à jour.	Janv.-déc.	40 000 $	**120 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	formalisation et arrangements institutionnels établis pour la collaboration, y compris des processus de tenue à jour des cartes existantes. Diffusion publique coordonnée des versions mises à jour des cartes de base du CAAN avec l'ajout des fichiers géospatiaux de la nouvelle carte de base des bassins versants mise au point à l'échelle trilatérale. Conception et réalisation préliminaire d'une présence centrale sur le Web pour les cartes de base de l'Atlas et les ensembles de données connexes.									
2. Adaptation des principaux ensembles de données existants de la CCE pour les rendre compatibles avec le CAAN	Chaque ensemble de données pertinent sera soumis à une succession logique d'étapes documentées, dont les suivantes : description et documentation des sources; examen de la qualité, vérification et	Janv.-déc.	15 000 $	Poursuivre l'intégration à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord d'ensembles de données choisis dans des domaines prioritaires. **Réalisations :**	Janv.-déc.	15 000 $	Poursuivre l'intégration d'ensembles de données choisis. **Réalisations:** Mise au point de nouvelles couches choisies de données environnementales		15 000 $	**45 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	contrôle; conversion en une forme compatible avec le CAAN et vérification; archivage; mise des données à la disposition des utilisateurs. **Réalisations :** Examen de la qualité d'un petit nombre d'ensembles de données choisis, conversion et publication en vue de leur utilisation avec les fichiers des cartes de base de l'Atlas. Priorités pour 2007 : • Base de données sur les énergies renouvelables • Écorégion Baja–Béring et aires de conservation prioritaires des prairies			Examen de la qualité d'un petit nombre d'ensembles de données choisis, conversion et publication. Mise de l'accent sur les bases de données pertinentes par rapport aux liens entre l'environnement et le commerce. Planification de la mise à jour des écorégions terrestres.			pertinentes pour l'Atlas, en fonction des principaux indicateurs et des domaines prioritaires. Mise à jour possible des écorégions terrestres.			
3. Mise au point de nouvelles couches de cartes de base à l'appui du programme de travail de la CCE dans les domaines prioritaires	Déterminer les besoins en information et les sources; résoudre les problèmes de comparabilité; mettre les données à la disposition des utilisateurs dans le format de l'Atlas.	Janv.-déc.	30 000 $	Déterminer les besoins en information et les sources; résoudre les problèmes de comparabilité; mettre les données à la disposition des utilisateurs dans le format de l'Atlas.	Janv.-déc.	30 000 $	Poursuivre la cartographie des indicateurs clés et des sujets thématiques prioritaires. **Réalisations :** Atlas plus complet, présentant des données	Janv.-déc.	30 000 $	**90 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	Réalisations : a) Ajout à l'Atlas d'un petit nombre de cartes de base géospatiales thématiques choisies et mise de ces cartes à la disposition des utilisateurs pour être téléchargées comme fichiers Shape documentés dans le format du CAAN, par l'intermédiaire d'une page Web centrale coordonnée par la CCE. Cartes devant être achevées et publiées en 2007 : • Écosystèmes terrestres mis à jour (avec descriptions) • Écorégions marines de l'Amérique du Nord avec descriptions) b) Études de détermination de la portée (examen de la disponibilité et de la compatibilité des données et des questions scientifiques pour les cartes suivantes : • Couverture terrestre			**Réalisations :** Disponibilité, en version électronique, de jeux de données thématiques pouvant être affichés et analysés dans le format uniforme adopté pour l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Choix des thèmes en fonction des priorités et enjeux établis pour la CCE et de la rétroaction des utilisateurs.			environnementales pertinentes liées aux indicateurs clés et aux domaines prioritaires. Choix des thèmes en fonction des priorités et enjeux établis pour la CCE et de la rétroaction des utilisateurs.			

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	• Aquifères/eaux souterraines • Population • Aires protégées Note : L'obtention de ces réalisations dépendra de la fourniture d'une aide en nature par les organismes des Parties.									
4. Intégration des données des RRTP/d'*À l'heure des comptes* au CAAN, à la suite d'une étude de faisabilité	Réaliser des études pilotes d'analyse spatiale et de représentation cartographique à partir des données d'*À l'heure des comptes*, en utilisant les couches de données sur les subdivisions administratives, les bassins versants et les écorégions, ainsi que d'autres cadres géospatiaux. Organiser une réunion des utilisateurs des RRTP en vue d'évaluer les représentations cartographiques des données des RRTP. **Réalisations :** Produits de démonstration cartographiques en	Janv.-déc.	30 000 $	Élaborer des méthodes d'accès et de diffusion pour les données d'*À l'heure des comptes* dans le CAAN, en fonction des conclusions de l'étude de faisabilité. **Réalisations** : Site *À l'heure des comptes en ligne* amélioré, avec intégration de données sur l'emplacement géographique des établissements. Disponibilité en ligne de produits cartographiques choisis établis à partir des données des RRTP et des cartes de base du CAAN. Disponibilité pour	Janv.-déc.	À dét.	Achever l'intégration.	Janv.-déc.	À dét.	**30 000 $ (à dét.)**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	vue d'évaluer l'opportunité d'une incorporation future dans les rapports *À l'heure des comptes.* Rapport de l'étude pilote sur les représentations cartographiques des données d'*À l'heure des comptes* et les possibilités d'accès interactif du public à ces représentations. (Les deux réalisations susmentionnées seront obtenues en collaboration avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario.) Compte rendu de la réunion des utilisateurs établissant les priorités relatives aux analyses additionnelles sur base cartographique et à l'affichage des données.			téléchargement de séries de données choisies d'*À l'heure des comptes* incluant des données de latitude et longitude sur les établissements.						
5. Renforcement des capacités du Secrétariat en matière de soutien de l'Atlas environnementa l de l'Amérique	Établir des capacités institutionnelles, au sein de la CCE, pour le soutien des applications de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord élaborées par le	Janv.-déc.	25 000 $	Continuer à renforcer et à maintenir les capacités, selon les besoins.	S/O	25 000 $	Continuer à renforcer et à maintenir les capacités, selon les besoins.	S/O	25 000 $	**75 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
du Nord	Secrétariat, notamment : **Réalisations :** Capacité établie d'afficher et de tenir à jour les ensembles de données géospatiales du CAAN, et de fournir une capacité de téléchargement en vue de l'accès du grand public par l'intermédiaire du site Web de la CCE. Page de rétroaction coordonnée sur le site Web de la CCE, pouvant recevoir les commentaires des utilisateurs sur les erreurs décelées dans les cartes de base existantes et les acheminer vers l'organisme pertinent en vue de leur correction. Permis d'utilisation de logiciels SIG pour fournir une capacité d'analyse SIG géospatiale au personnel de programme du Secrétariat.									
			Total : 140 000 $			**Total : 110 000 $**			**Total : 110 000 $**	**Total: 360 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
						(à dét.)			**(à dét.)**	**(à dét.)**

Projet 5	Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord		
Date de début	Janvier 2006		
Budget prévu	2007 : 70 000 $CAN	2008 : À déterminer	2009 : À déterminer

Date de fin	Décembre 2009
Total	**70 000 $CAN / À déterminer**

Objet et contexte

L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) prévoit que l'on doit établir périodiquement des rapports sur l'état de l'environnement nord-américain. Le présent projet donnera suite à cette obligation en caractérisant les tendances et les enjeux environnementaux à l'échelle nord-américaine, afin de guider les décisions des Parties sur les questions environnementales qui présentent un intérêt commun, et d'aider à déterminer les lacunes sur le plan des capacités.

Le premier rapport de la CCE sur l'état de l'environnement, *La mosaïque nord-américaine*, décrivait l'ampleur et la complexité de l'environnement du continent; il donnait un aperçu des principaux enjeux et fournissait un tableau d'ensemble de la situation. Toutefois, il se fondait sur des statistiques limitées et contenait peu d'indicateurs. Et, même si les écorégions de l'Amérique du Nord étaient présentées, le rapport ne contenait guère d'analyses faisant appel à ce cadre de référence spatial. Ainsi, le rapport n'a pas conduit à l'application d'une approche axée sur la surveillance continue, ou sur les « signes vitaux », pouvant être utile aux fins du processus décisionnel trilatéral et aider à l'établissement de priorités concernant les activités futures à mener en application de l'ANACDE.

Pour les activités à venir, on dispose d'une somme considérable de travaux de base sur lesquels on peut se fonder pour rendre compte de l'état de l'environnement dans le contexte de la CCE. Cela comprend les capacités considérables de chaque Partie en la matière, et les investissements effectués par chacune dans les ressources humaines, techniques et informationnelles consacrées à la création d'indicateurs, à l'établissement de rapports sur l'environnement et à l'évaluation de l'état du milieu et de caractéristiques connexes sur son territoire.

Approche

La priorité « Information nécessaire à la prise de décisions » du Plan stratégique de la CCE a entraîné la restructuration des programmes de la Commission et l'attribution d'un rôle plus stratégique et central aux activités liées à l'information environnementale; de ce fait, elle a incité à repenser la fonction de présentation de rapports sur l'état de l'environnement. Les comptes rendus de la CCE sur l'état de l'environnement viseront à examiner les progrès accomplis dans la résolution de problèmes environnementaux de portée continentale choisis par le Conseil. Le processus d'établissement de rapports devra s'accompagner d'efforts en vue d'accroître la cohérence et la compatibilité des données dans les pays, d'améliorer l'aptitude à relier et à regrouper les données sans discontinuité d'un pays à l'autre, et d'évaluer les lacunes dans les données et des approches permettant d'y remédier. Ainsi, le travail sous-jacent d'évaluation et de recherche sera soutenu par les objectifs de programme et activités de projet pertinents contenus dans le programme de travail concerté de la CCE, et intégré à ces objectifs et activités.

Cette approche ciblée de l'établissement de rapports ne mettra pas l'accent sur la comparaison de la « performance environnementale » d'un pays à l'autre ou d'un État ou une province à l'autre. Elle sera plutôt axée sur le

suivi des progrès et des tendances à l'échelle nord-américaine. Cette fonction d'établissement de rapports est d'une importance cruciale pour de nombreuses raisons. Elle procure un moyen de déceler, d'évaluer et de surveiller les problèmes environnementaux de portée continentale. Nous en avons besoin d'urgence pour soutenir la mesure des effets du commerce sur notre environnement commun. Elle est opportune, puisqu'elle reflète le mieux le désir des Parties d'éclairer les décideurs, ainsi que l'énonçait la Déclaration de Puebla. Et elle constitue un cheminement logique dans le cadre des programmes de la CCE, car elle intègre tous les produits informationnels en un tableau holistique de l'environnement du continent.

La première étape de la conception du cadre d'établissement de rapports consistera à réaliser un processus de délimitation de la portée, afin de déterminer l'étendue actuelle des rapports et indicateurs sur l'état de l'environnement aux échelles nationale et internationale en Amérique du Nord, et de cerner entre autres les possibilités qui s'offrent à la CCE d'ajouter de la valeur à l'information existante. Ce processus sera appliqué aux actuelles initiatives nationales des Parties en matière d'établissement de rapports, aux contributions des pays aux données environnementales normalisées de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et aux propres travaux de la CCE. On prévoit réaliser ce processus de détermination des approches existantes concernant les indicateurs, et de leur applicabilité dans une perspective nord-américaine, au moyen des ressources attribuées pour 2006. On envisagera, dans le cadre de l'étude de délimitation, des moyens possibles d'établir des liens avec les travaux effectués et les produits réalisés dans le contexte du projet *Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA.*

Les indicateurs visant à mesurer les progrès seront probablement tirés du programme de travail de la CCE, des réseaux d'information nationaux existants et de la documentation scientifique, dans les cas où l'on pourra rendre ces indicateurs compatibles de manière à présenter un tableau d'ensemble nord-américain. L'évaluation des liens potentiels avec d'autres projets de la CCE sera un aspect important du processus de délimitation. En particulier, des projets tels que *Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord*, *Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord* et *Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord* peuvent fournir des informations susceptibles d'être incorporées dans les rapports nord-américains sur l'état de l'environnement. De la même façon, le projet *Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA* devrait être évalué à titre de cadre et d'approche possibles pour la production de rapports sur les indicateurs environnementaux. Il sera essentiel de passer en revue l'expérience acquise par la CCE et de consulter les experts nationaux et internationaux afin de choisir un ensemble approprié d'indicateurs de base, et d'établir un processus et un mode de présentation pour les rapports.

L'étape suivante, en 2007, consisterait à rassembler un groupe clé de spécialistes des Parties qui ont contribué à la mise au point de leurs indicateurs et rapports nationaux, et qui peuvent aider à comparer les méthodologies d'élaboration d'indicateurs, en ce qui concerne notamment les sources de données, les lacunes dans les données, l'examen par les pairs, l'assurance de la qualité et l'efficacité de l'établissement de rapports basés sur des indicateurs. Ce processus comprendra un examen du rapport de délimitation de la portée et la définition des étapes suivantes de la mise au point de la contribution de la CCE dans les domaines pertinents à l'échelle continentale.

Communications

À court terme, le projet donnera lieu à l'élaboration de renseignements techniques de base et de marches à suivre possibles qui ne sont pas susceptibles de présenter beaucoup d'intérêt pour le public ni de nécessiter une stratégie de communications externes. En 2007, le projet sera sans doute principalement réalisé au sein du réseau de spécialistes des Parties en matière d'indicateurs et de rapports sur l'état de l'environnement, dont la nature reste à déterminer.

À long terme, le projet a pour but de réunir et de diffuser une information qui sera utile aux fins de la prise de décisions et qui aidera le public à mieux comprendre les enjeux environnementaux et les progrès accomplis à cet

égard *à l'échelle nord-américaine*. Cela nécessitera une stratégie de communications externes. La publication périodique d'un *Rapport sur* l'*environnement nord-américain* constituerait une réalisation de première importance et servirait à intégrer et à diffuser les réalisations des autres projets de la CCE.

On peut supposer que l'on aurait recours, dans la mesure du possible, à la publication électronique pour ces rapports afin de réduire les dépenses coûteuses occasionnées par l'impression. Les tableaux de données et les cartes à l'appui pourraient être facilement consultables en ligne au moyen du Cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

Gestion de l'information

Le projet nécessitera une capacité de coordination avec les réseaux d'information et les programmes d'indicateurs existants dans les trois pays, ainsi que l'élaboration de bases de données et de systèmes d'information permettant l'harmonisation et la gestion des indicateurs clés. Les activités de gestion de l'information relevant des autres projets de la CCE devront également y être intégrées, particulièrement celles de la priorité « Information nécessaire à la prise de décisions ». Il faudra assurer une intégration avec la capacité améliorée du système d'information géographique (SIG) à présenter du matériel dans le Cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, et renforcer la capacité du site Web à fournir l'accès en ligne à des bases de données, à des tableaux et à des cartes.

On prévoit que les Parties entreprendront au cours de 2007 de répertorier et de mettre en commun les données de leurs systèmes nationaux existants d'établissement de rapports sur l'état de l'environnement. Les exigences précises en matière de gestion de l'information pour les activités de la CCE dans le cadre de ce projet seront élaborées au cours de 2007, au fur et à mesure des progrès accomplis dans la délimitation de la portée des rapports nord-américains sur l'état de l'environnement.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 2.5 – Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Plan relatif à l'établissement par la CCE de rapports sur l'état de l'environnement**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Cody Rice	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Mars 2007
Examen par les intervenants/experts	Avril 2007
Examen par les Parties (1)	Juin 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Septembre 2007
Autorisation des Parties	Octobre 2007
Publication	Novembre 2007

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Planification et évaluation des options	Consulter les spécialistes des Parties relativement à un rapport de délimitation de la portée présentant des options quant à la marche à suivre pour établir les rapports sur l'état de l'environnement de la CCE à l'échelle de la région nord-américaine. Consulter les intervenants sur la stratégie qui sera issue des discussions avec les spécialistes des Parties. Établir la version définitive de la stratégie et définir des mesures de mise en œuvre à la suite de l'examen et de l'autorisation des Parties. Entreprendre la mise en œuvre. **Réalisations :** Entente des Parties sur la stratégie et consensus sur le plan d'établissement de rapports de la CCE, éclairés par l'avis des intervenants.	Janv.-déc.	70 000 $							**70 000 $**
2. Établissement				À dét.	Janv.-	À dét.	À dét.	Janv.-	À dét.	**À dét.**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
de rapports sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord				Cette tâche pourrait adopter diverses formes selon le consensus réalisé par les experts et les directives données par le Conseil. La planification des réalisations précises sera basée sur les résultats de la tâche 1.	déc.		Cette tâche pourrait adopter diverses formes selon le consensus réalisé par les experts et les directives données par le Conseil. La planification des réalisations précises sera basée sur les résultats de la tâche 1.	déc.		
			Total : 70 000 $			**Total : À dét.**			**Total : À dét.**	**Total : 70 000 $ (À dét.)**

Projet 6	Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages		
Date de début	2006		
Budget prévu	2007 : 75 000 $CAN	2008 : 81 000 $CAN	2009 : 81 000 $CAN

Date de fin	Décembre 2009
Total	**237 000 $CAN**

Objet et contexte

L'application des lois sur les espèces sauvages est une composante essentielle des activités que les gouvernements mènent pour assurer le respect d'une vaste gamme de lois nationales et de règles internationales destinées à conserver, à protéger et à valoriser les espèces sauvages. Pour veiller à l'application de ces lois et règles, les gouvernements comptent sur des inspecteurs ainsi que des agents de surveillance et d'exécution qui ont reçu une solide formation leur permettant de prévoir, de déceler et de combattre les activités illicites associées au commerce des espèces sauvages.

L'ancien programme de coopération en matière d'application et d'observation des lois (CAOL) de la CCE a soutenu au fil des ans les efforts déployés par les Parties en vue de renforcer leurs capacités d'application des lois sur les espèces sauvages et a ainsi contribué à renforcer, à l'échelle régionale, les capacités de mise à exécution des lois nationales et de respect des obligations internationales concernant ces espèces, notamment les dispositions de la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES).

Plus précisément, les travaux effectués par l'intermédiaire de la CCE ont aidé les Parties à déterminer les priorités relatives à la coopération régionale en matière d'application des lois sur les espèces sauvages. Dans le contexte du renforcement des capacités, on compte parmi les activités menées des programmes de formation des agents d'exécution des lois concernant l'identification et le commerce des espèces végétales et animales menacées; des ateliers sur les techniques d'analyse médico-légale, les enquêtes criminelles et les autopsies relativement aux espèces sauvages; des ateliers de formation sur la collecte et l'analyse de renseignements à l'appui de l'application des lois; des échanges d'agents d'exécution à des fins de formation; le partage des renseignements sur la formation; la production de publications destinées à renforcer les activités d'inspection associées aux espèces sauvages en Amérique du Nord.

L'organisation d'ateliers annuels à l'intention des agents d'exécution a représenté une activité clé dans ce contexte. Cela s'est avéré un moyen efficace de dispenser la formation aux inspecteurs et de faciliter l'échange de connaissances spécialisées sur des questions présentant un intérêt commun. En général, les ateliers annuels réunissaient de 25 à 30 agents du Mexique, 15 autres du Canada et 15 autres des États-Unis. Au total, la collaboration et la participation dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités de la CCE ont permis d'assurer une formation à environ 600 fonctionnaires du *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa, Bureau du Procureur fédéral chargé de la protection de l'environnement).

S'appuyant sur l'expérience acquise, le projet actuel permet à la CCE de continuer à travailler en étroite collaboration avec les Parties pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives de coopération régionale destinées à renforcer leurs capacités et à assurer une meilleure observation de leurs lois sur les espèces sauvages.

Au cours des trois prochaines années, la participation de la CCE sera axée sur le soutien des efforts déployés par le Mexique pour institutionnaliser à l'échelon national un programme de renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages, comprenant notamment une formation continue des agents d'exécution des bureaux du Profepa à Mexico et dans les divers États. Ainsi, dans le cadre de ce projet, on se concentrera sur la réalisation d'une initiative triennale de formation et sur son

institutionnalisation de telle sorte qu'elle se poursuive par la suite. L'élaboration de matériel didactique de grande qualité, la détermination de mécanismes permettant d'assurer la durabilité de la formation au Mexique et l'établissement d'un échange continu de connaissances spécialisées dans des domaines tels que les techniques d'inspection, d'enquête et d'identification constituent tous des objectifs clés du projet.

Approche

La première tâche dans le cadre du projet consistera à évaluer les besoins en renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages au Mexique. L'évaluation permettra de déterminer les lacunes et les contraintes, ainsi que des manières possibles d'améliorer la capacité du gouvernement à dispenser la formation et à en assurer la continuité. Elle permettra également de recenser des moyens : d'élaborer des plans de formation, ou de perfectionner les plans existants, dans les organismes locaux et fédéraux chargés de la protection de l'environnement; de mettre au point du matériel didactique; de sélectionner et de concevoir des cours et ateliers de formation à l'échelon national; de concevoir et de mettre en place des programmes de mentorat.

La deuxième tâche consistera à soutenir une tribune permanente réunissant les organismes d'exécution nord-américains, appelée Groupe nord-américain sur l'application des lois sur les espèces sauvages (NAWEG, selon l'acronyme anglais). À la mi-2007, le Groupe se réunira afin, notamment, d'examiner les résultats de l'évaluation des besoins issue de la première tâche et d'élaborer un plan de travail destiné à répondre aux besoins les plus cruciaux.

La troisième tâche consistera à soutenir la conception et la mise en œuvre d'une initiative triennale de formation, dont on prévoit qu'elle sera une composante de première importance du plan de travail, et que la CCE est bien placée pour appuyer. Après la réunion du NAWEG, les activités de la CCE seront axées sur la conception et la mise en œuvre de cette initiative de formation, qui débutera au cours de la deuxième moitié de 2007 et se poursuivra jusqu'en 2009, après quoi la responsabilité de la formation sera transférée au Mexique. Ainsi, les mesures relatives au transfert de la responsabilité au Mexique seront évaluées et prises parallèlement à la prestation de la formation en 2008 et 2009. On prévoit qu'un groupe de formation permanent sera constitué à cette fin dans un établissement d'enseignement qui reste à déterminer.

Afin que les agents d'exécution puissent tirer le meilleur parti de la formation, et que le Mexique soit en mesure d'assumer par la suite la réalisation de cette initiative, on déterminera avec soin la meilleure méthodologie à adopter pour la prestation, l'évaluation et la documentation de chaque activité de formation. La formation offerte dans le cadre du projet sera dispensée aux agents du Profepa, mais on prévoit qu'il sera possible de transférer par la suite les modules de formation et les ressources didactiques aux agents des États.

On envisagera diverses options comme l'utilisation des télécommunications par satellite, d'Internet et de la vidéoconférence pour parvenir à joindre le plus grand nombre possible d'agents à un coût raisonnable. On s'efforcera particulièrement de compiler du matériel didactique dans le cadre des initiatives régionales de formation et de le diffuser dans les milieux de l'application des lois sur les espèces sauvages à l'aide du site Web de la CCE.

La poursuite de la révision et de la mise à jour annuelles de la publication conjointe de la CCE et du NAWEG intitulée *North American Wildlife Forensic Laboratories* (Les laboratoires nord-américains d'analyse médico-légale concernant les espèces sauvages) demeurera une tâche auxiliaire dans le cadre du projet.

Communications

Il sera essentiel de communiquer les résultats du projet aux partenaires et aux praticiens de l'application des lois sur les espèces sauvages, de même qu'au

grand public. Il sera possible d'utiliser le site Web de la CCE pour fournir des renseignements plus descriptifs sur l'application de ces lois par les gouvernements des Parties ainsi que par d'autres partenaires, de même que pour diffuser des documents de référence et du matériel didactique auprès des agents d'exécution. Le matériel élaboré dans le cadre des activités et le matériel didactique requièrent une vue d'ensemble commune du projet et une identification commune sous l'égide de la CCE.

Les produits, les services et l'information générale concernant le soutien dispensé par la CCE à l'application des lois sur les espèces sauvages s'adressent à plusieurs publics distincts; par conséquent, on aura recours à des moyens additionnels pour diffuser les renseignements appropriés sur les objectifs et les résultats du projet. À cet égard, il sera important de sensibiliser le public et d'obtenir son appui pour le projet, en diffusant de l'information sur l'évolution générale du projet et en mettant en évidence certains thèmes particuliers, tout en respectant les besoins des organismes d'application des lois quant à la confidentialité de certains renseignements.

Des produits généraux de communication (dont des fiches d'information sur le projet et des produits de sensibilisation du public) seront utilisés pour décrire l'intégrité du projet et pour exposer clairement la contribution de la CCE à cette initiative trinationale.

Gestion de l'information

Un soutien pourrait être nécessaire pour la refonte et la mise à jour du contenu actuel de la page du NAWEG, sur le site Web de la CCE, et pour l'amélioration de l'accès aux ressources documentaires.

Sommaire des plans d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 6 – Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Évaluation des besoins en renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages au Mexique**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : À déterminer	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Avril 2007
Examen par les intervenants/experts (NAWEG)	Juin-juillet 2007

Examen par les Parties (1)	S/O
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	S/O
Publication	Août 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 6 – Renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages, tâche 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Initiative triennale de formation (plan)**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : À déterminer	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts (NAWEG)	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Décembre 2007
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Janvier 2008

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Soutien des efforts déployés par le Mexique pour élaborer et institutionnaliser un programme de renforcement des capacités des agents d'application des lois sur les espèces sauvages	Évaluer les besoins les plus importants en renforcement des capacités d'application des lois sur les espèces sauvages au Mexique. **Réalisations :** Évaluation des besoins en renforcement des capacités soumise à l'examen du Mexique et du NAWEG. .	Janv.-mars	20 000 $							**20 000 $**
2. Facilitation de l'échange d'information et de la coopération entre les organismes nord-américains d'application des lois sur les espèces sauvages	Soutenir la réunion annuelle du NAWEG et faciliter ses activités de planification. **Réalisations :** Échange de renseignements entre les organismes; élaboration de priorités et d'une stratégie à l'échelle	Mai	10 000 $	Soutenir la réunion annuelle du NAWEG et faciliter ses activités de planification. Entre autres questions, le NAWEG continuera à définit des moyens de répondre aux besoins en renforcement des capacités déterminés lors de l'évaluation des besoins de 2007, et d'institutionnaliser une	Mai	10 000 $	Soutenir la réunion annuelle du NAWEG et faciliter ses activités de planification. Entre autres questions, le NAWEG se penchera sur le transfert de la responsabilité de l'initiative de formation au Mexique.	Mai	10 000 $	**30 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	régionale pour l'amélioration des capacités régionales en matière d'exécution. Coordination du soutien dispensé par les Parties à la mise en œuvre de l'initiative de formation des agents d'exécution au Mexique (tâche 3).			formation permanente au Mexique. **Réalisations :** Échange de renseignements entre les organismes; élaboration de priorités et d'une stratégie à l'échelle régionale pour l'amélioration des capacités régionales en matière d'exécution. Coordination du soutien dispensé par les Parties à la mise en œuvre de l'initiative de formation des agents d'exécution au Mexique (tâche 3).			**Réalisations :** Échange de renseignements entre les organismes; élaboration de priorités et d'une stratégie à l'échelle régionale pour l'amélioration des capacités régionales en matière d'exécution. Coordination du soutien dispensé par les Parties à la mise en œuvre de l'initiative de formation des agents d'exécution au Mexique (tâche 3). Transfert effectif de la responsabilité de l'initiative de formation au Mexique.			
3. Soutien de la conception et de la mise en œuvre	Faciliter la conception et amorcer la mise en œuvre d'une initiative	Janv.-déc.	41 000 $	Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative de	Janv.-déc.	70 000 $	Achever la mise en œuvre de l'initiative de formation par la	Janv.-déc.	70 000 $	**181 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
d'une initiative nord-américaine triennale de formation en application des lois sur les espèces sauvages	triennale de formation adaptée aux besoins et aux priorités des agents d'exécution du Profepa et favorisant l'institutionnalisation, au Mexique, d'une formation permanente relative à la lutte contre le commerce illicite des espèces sauvages. **Réalisations :** Conception et début de la mise en œuvre de l'initiative triennale de formation.			formation. **Réalisations :** Poursuite de la mise en œuvre de l'initiative de formation.			CCE et transférer les responsabilités au Mexique. **Réalisations :** Poursuite de la mise en œuvre de l'initiative de formation. Transfert de la responsabilité de la formation au Profepa en vue de la mise en œuvre par l'intermédiaire d'un établissement d'enseignement.			
4. Diffusion, au moyen du site Web de la CCE, de matériel didactique auprès des agents d'application des lois sur les espèces sauvages	Afficher le matériel didactique produit dans le cadre de l'initiative de formation au Mexique (tâche 3) et fourni par les organismes d'application des lois sur les espèces sauvages. **Réalisations :** Diffusion de matériel didactique concernant l'application des lois sur les espèces sauvages et de renseignements	Janv.-déc.	2 000 $	Mettre à jour la page Web de la CCE en y affichant du matériel didactique nouveau ou révisé. **Réalisations :** Diffusion de matériel didactique concernant l'application des lois sur les espèces sauvages et d'autres renseignements connexes.	Janv.-déc.	1 000 $	Mettre à jour la page Web de la CCE en y affichant du matériel didactique nouveau ou révisé. **Réalisations :** Diffusion de matériel didactique concernant l'application des lois sur les espèces sauvages et d'autres renseignements connexes.	Janv.-déc.	1 000 $	**4 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	connexes.									
5. Révision et mise à jour de la publication de la CCE et du NAWEG sur les laboratoires nord-américains d'expertise médico-légale concernant les espèces sauvages	Diffuser auprès des groupes intéressés la version à jour du répertoire des laboratoires nord-américains d'expertise médico-légale concernant les espèces sauvages. **Réalisations :** Diffusion d'un répertoire à jour des centres nord-américains existants d'expertise médico-légale concernant les espèces sauvages.	Janv.-déc.	2 000 $	Mettre à jour et diffuser le répertoire. **Réalisations :** Diffusion d'un répertoire à jour des centres nord-américains existants d'expertise médico-légale concernant les espèces sauvages.	Janv.-déc.	À dét.	Mettre à jour et diffuser le répertoire. **Réalisations :** Diffusion d'un répertoire à jour des centres nord-américains existants d'expertise médico-légale concernant les espèces sauvages.	Janv.-déc.	À dét.	**2 000 $**
			Total : 75 000 $			**Total : 81 000 $**			**Total : 81 000 $**	**Total : 237 000 $**

Projet 7	Amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé		
Date de début	2005		
Budget prévu	2007 : 475 000 $CAN	2008 : 492 500 $CAN (à déterminer)	2009 : 422 500 $CAN (à déterminer)

Date de fin	Décembre 2009
Total	**1 390 000 $CAN (à déterminer)**

Objet et contexte

Le présent projet a pour objet d'aider le Mexique à se doter de méthodes et de compétences afin d'améliorer la performance environnementale dans le secteur privé, et par conséquent la compétitivité, grâce à divers éléments d'une « gestion intégrée de l'environnement ». Le projet vise principalement l'industrie mexicaine, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), et sa portée sera élargie en 2007 pour englober le secteur nord-américain de l'automobile. Conformément au Plan stratégique de la CCE, au cours des trois premières années, le projet est surtout axé sur les besoins du Mexique, bien que les trois pays y participent et en retirent des avantages.

Voici les principaux résultats prévus :

- Des modèles de coopération trinationale pour que l'industrie nord-américaine atteigne des objectifs précis de performance environnementale.
- Un modèle de gestion intégrée de l'environnement dans certaines chaînes d'approvisionnement de l'industrie, entraînant une amélioration quantifiable de la conformité aux lois de l'environnement et de la compétitivité.
- Amélioration de la capacité de l'État et du secteur privé à concevoir et à réaliser des activités concertées de gestion intégrée de l'environnement dans un État mexicain.
- Des mécanismes innovateurs permettant d'offrir une aide financière aux fins du respect des lois de l'environnement, de la prévention de la pollution et de la gestion environnementale.

Dans le contexte mexicain, on a besoin de moyens concrets d'améliorer le respect des exigences nationales de protection de l'environnement, en renforçant la capacité des gouvernements fédéral et locaux de travailler de façon concertée avec leurs homologues du fédéral et des États, les entreprises, les ONG, les collectivités, ainsi que d'autres, à améliorer la gestion de l'environnement. Le rôle essentiel de l'industrie dans l'amélioration de la performance environnementale, de concert avec l'application équitable et uniforme de la législation environnementale et des autres exigences pertinentes par les gouvernements, est largement reconnu. En fait, il existe de nombreux exemples d'activités réussies mises en œuvre par les entreprises de leur propre initiative et par les gouvernements en collaboration avec l'industrie. L'expérience révèle aussi que des « modèles fonctionnels » efficaces de gestion intégrée de l'environnement et de coopération secteur public/secteur privé ont un puissant effet de création d'activités similaires en d'autres endroits. Donc, le présent projet fera l'essai et la démonstration de façons d'améliorer les interactions entre le secteur public et le secteur privé afin d'atteindre des objectifs de protection de l'environnement tout en accroissant la productivité et en améliorant la compétitivité.

Même si, dans un premier temps, le projet se déroulera principalement au Mexique, il contribuera de plus en plus à enrichir l'expérience des gouvernements et des entreprises dans les trois pays à mesure que la portée de ses activités s'étendra. Le projet s'appuie sur d'autres activités parrainées par la CCE au Mexique et en Amérique du Nord, comme le *Fondo de*

Prevención de la Contaminación[1] (Fiprev, Fonds pour la prévention de la pollution), les tables rondes mexicaines sur la prévention de la pollution et le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution (PNAPP).

Pour assurer l'engagement actif du secteur privé, on aura recours à divers mécanismes destinés à renforcer l'intérêt à l'égard du projet et la participation à celui-ci, notamment la signature d'un protocole d'entente entre l'*US Council for International Business* (USCIB, Conseil international des affaires des États-Unis), le Conseil canadien des affaires internationales (CCCI) et la *Confederación de Cámaras Industriales* (Concamin, Confédération des chambres d'industrie). Parmi les autres partenaires potentiellement importants, on compte les centres d'aide technique, les universités, les conseils de citoyens sur l'environnement, les institutions financières, les gouvernements des États et fédéraux et les organisations non gouvernementales de l'environnement.

[1] Le Fiprev est un mécanisme financier efficace conçu pour améliorer la compétitivité des PME au moyen de projets de modernisation technologique et de prévention de la pollution déjà en place au Mexique.

Approche

En plus de renforcer, dans l'ensemble, la capacité des autorités à s'attaquer aux problèmes environnementaux, le projet vise également à favoriser les partenariats avec le secteur privé et l'application volontaire de mécanismes destinés à améliorer la performance environnementale et à réduire les pressions exercées par les exigences de conformité aux lois.

Le projet comporte cinq volets complémentaires qui se réalisent à différentes échelles géographiques et avec divers participants. Le premier volet consiste en un partenariat public-privé à l'échelle nord-américaine, le deuxième est un partenariat avec le secteur de l'automobile, le troisième est essentiellement un partenariat entre des entreprises situées au Mexique, le quatrième est axé sur les administrations municipales mexicaines, et le cinquième consiste à recourir à un « mécanisme financier » afin de soutenir les quatre autres volets.

Volet A. Partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (P3EP)

Ce volet s'appuie sur les expériences antérieures en Amérique du Nord dans l'exploration d'un mécanisme de coopération trilatérale afin d'aider l'industrie de l'électronique à respecter les nouvelles exigences mondiales en matière d'environnement. Il a pour but d'aider à améliorer la compétitivité, l'accès aux marchés mondiaux et la performance environnementale tout en encourageant la mise en œuvre de stratégies de prévention de la pollution en Amérique du Nord.

Le projet a pour but de fournir des ressources et de l'aide technique et d'encourager les efforts volontaires visant à éliminer ou à réduire notablement l'utilisation de produits électroniques fabriqués en Amérique du Nord ou importés qui contiennent divers éléments dangereux et toxiques. Le projet pourrait comprendre l'harmonisation des efforts actuels en Amérique du Nord, comme l'*Electronic Product Environmental Assessment Tool* (EPEAT, outil d'évaluation environnementale des produits électroniques) aux États-Unis et TerraChoice au Canada, la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion, la promotion d'outils d'aide à la conformité pour les programmes de prévention de la pollution et l'adoption de technologies de production plus propres.

Le P3EP favorisera des activités concertées d'harmonisation des objectifs du partenariat, reconnaissant la nécessité de programmes souples et de communications efficaces pour offrir aux participants la possibilité de tirer profit des ressources existantes afin de faire la promotion d'une performance environnementale améliorée dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Le P3EP sera encadré par des représentants désignés par les Parties et le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution (PNAPP). Le PNAPP invite des représentants des Parties et des entreprises et (ou) des associations de l'industrie électronique à participer à ses activités. Des associations sectorielles comme l'*Electronics Industries Alliance* (EIA, Alliance de l'industrie électronique), la *National Electrical Manufacturers Association* (NEMA, Association nationale des fabricants de matériel électrique), l'*Association Connecting Electronics Industries* (IPC, Association des industries du matériel de connexion électronique), la Canieti (*Cámara Nacional de la Industria Electrónica de Telecomunicaciones e Informática* — Chambre nationale de l'industrie électronique, des télécommunications et de l'informatique) et le Groupe d'étude sur l'intendance des produits électroniques du Canada, devraient participer au projet.

Un comité directeur du P3EP assurera la coordination des activités proposées dans le cadre de ce volet. Il comprendra des représentants de l'industrie, des gouvernements, des milieux universitaires et des organisations environnementales des trois pays, y compris un représentant de chacune des tables rondes sur la prévention de la pollution du PNAPP. La CCE soutiendra les activités de programme du comité directeur et s'assurera que des rapports sur les activités et les résultats seront, sans délai, remis au PNAPP et diffusés dans le public.

Volet B. Partenariat avec le secteur nord-américain de l'automobile

En 2007, la portée du projet sera élargie pour englober le secteur de l'automobile des trois pays. Ce secteur représente le quart de tout le commerce nord-américain. Il a la possibilité d'engendrer d'importants avantages pour l'environnement en améliorant sa performance environnementale et, ainsi, de jouer un rôle de chef de file par rapport aux

autres secteurs industriels. La quasi-totalité des chaînes d'approvisionnement des multinationales de l'automobile transcende les frontières nord-américaines. Les fournisseurs des multinationales jouent un rôle important dans la fabrication des véhicules : selon certaines estimations, les sous-traitants sur le marché de l'automobile sont actuellement à l'origine de 70 % du produit final monté[2]. Par conséquent, le secteur de l'automobile offre à la CCE une importante occasion de faciliter la réalisation de changements favorables à l'environnement, tout en renforçant ses liens avec le secteur privé. L'obtention de l'engagement nécessaire du secteur, tout d'abord par l'intermédiaire du *Suppliers Partnership* (SP, Partenariat des fournisseurs), est une importante première étape. Le SP est un partenariat, aux États-Unis, entre les fabricants d'équipement original, leurs fournisseurs et l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) pour la mise en œuvre du programme *Green Suppliers Network* (GSN, Réseau de fournisseurs écologiques) de l'EPA dans l'industrie de l'automobile.

Volet C. Écologisation des chaînes d'approvisionnement

Ce volet cherche à exploiter la possibilité qu'ont les grandes entreprises d'influencer et de guider les fournisseurs qui composent leur chaîne d'approvisionnement afin qu'ils améliorent tant leur rendement commercial que leur performance environnementale grâce à des mesures comme les suivantes : prévention de la pollution, amélioration de la gestion des produits chimiques sur place, mise en œuvre de programmes d'échange de déchets, adoption de meilleures pratiques, réduction de l'utilisation de matières toxiques ou non renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique, promotion de pratiques de travail permettant de réduire les impacts environnementaux. Le projet s'appuie sur l'expérience acquise par la CCE en 2005 et 2006 dans divers secteurs industriels, notamment ceux des produits pharmaceutiques et des cosmétiques, au Mexique.

Comme dans le cas du volet A, les avantages potentiels pour les PME comprennent des frais de transaction plus bas, une capacité améliorée de réagir aux changements sur le marché, une réduction de l'obsolescence des produits, la diminution des stocks, l'amélioration des relations d'affaires et une meilleure gestion des risques environnementaux. Certaines PME mexicaines ayant participé jusqu'à présent ont exprimé leur intérêt pour l'obtention de la certification *Industria Limpia* (Industrie propre) à la fin du projet. Cela pourrait faire intervenir un processus parallèle selon lequel les PME participant au projet auraient l'occasion de chercher à obtenir la certification *Industria Limpia* au moyen de la conception et de la mise en œuvre d'un mécanisme collectif de certification autorisant les PME à suivre un processus simplifié. Les résultats sont mesurés en fonction des économies de matières premières, d'eau et d'énergie, de même que des réductions d'émissions. Les leçons apprises permettent d'améliorer le processus adopté et celui-ci est appliqué à de nouvelles chaînes d'approvisionnement. Au début, le projet se concentre sur les fournisseurs de premier niveau des grandes entreprises et, peu à peu, il englobe les fournisseurs de deuxième niveau pour passer d'un projet axé sur les fournisseurs à un projet axé sur la chaîne d'approvisionnement. Il est prévu que les grandes entreprises intégreront le modèle à leurs propres activités et que les fournisseurs continueront à travailler ensemble, tirant profit de cette façon de faire « en équipe ».

Volet D. Renforcement des capacités dans un État mexicain

Ce volet renforcera les capacités existantes de gestion environnementale institutionnelle et en créera de nouvelles dans un État mexicain. Il comprend la recherche de la coopération du secteur privé, du gouvernement local, du gouvernement fédéral et des intervenants pour le recensement des besoins en renforcement des capacités sur les plans du cadre institutionnel actuel, de la formation ciblée, de la collecte et la gestion de l'information, de la communication et l'interaction avec les intervenants de même que des activités de conscientisation et de sensibilisation.

Parmi les activités qui pourraient être lancées, notons l'aide et le soutien qui pourraient être accordés au gouvernement d'un État afin de décentraliser le programme de vérification environnementale volontaire du gouvernement fédéral. Le résultat attendu est une gestion de l'environnement plus solide et plus efficiente dans l'État en question. Dans le cadre de ce volet, on travaillera aussi à élaborer un mécanisme d'amélioration de la performance environnementale et de l'observation des lois sur l'environnement par la mise en place d'un système de vérification environnementale dans l'État.

[2] Scannell, T, Vickery, S, et Droge, C, (2000), « Upstream supply chain management and competitive performance in the automotive supply industry », *Journal of Business Logistics*, vol. 21, n° 1, p.23–48.

Les associations sectorielles locales et l'industrie en général participeront aux phases de la conception et de la mise en œuvre tout comme les ONGE compétentes. Les deux segments de ce volet seront mis en œuvre en collaboration étroite avec le gouvernement du Mexique. On cherchera aussi à obtenir l'aide de provinces du Canada, d'États des États-Unis et (ou) de municipalités des deux pays qui pourraient être intéressés à organiser un « jumelage » avec l'État mexicain choisi.

Volet E. Recours à des mécanismes de financement

La durabilité d'initiatives environnementales réunissant un certain nombre de partenaires exige souvent une mise de fonds initiale importante et, par la suite, un financement stable et autonome. Ce volet du projet visera à obtenir les ressources requises dès le départ pour les volets décrits ci-dessus et à créer et mettre en marche des mécanismes de financement permanents. La participation du ministère de l'Économie du Mexique, du Fiprev et d'autres institutions financières sera recherchée afin d'obtenir un financement concurrentiel et intéressant pour des projets de prévention de la pollution, d'amélioration de la technologie et de gestion environnementale saine. Les PME recevront un encadrement sur la façon d'avoir accès à des mécanismes de financement et à des ressources financières existants. Des membres importants du personnel des institutions financières recevront une formation visant à améliorer leur capacité d'évaluer les projets et demandes de soutien financier dans le domaine de l'environnement. Le potentiel d'établissement de mécanismes de financement, peut-être inspirés de l'exemple du Fiprev, sera examiné et, si possible, des mécanismes seront créés pour chacun des autres volets. Le résultat attendu : les entreprises qui recherchent une meilleure performance environnementale et une meilleure durabilité au Mexique, particulièrement celles qui participent au présent projet, trouveront les ressources financières suffisantes pour le faire.

Communications

Afin que le présent projet soir couronné de succès, des activités de communication énergiques et cohérentes devront être mises en œuvre pour tous les volets. Le P3EP aura besoin d'une couverture trinationale pour inviter les membres de l'industrie de l'électronique en Amérique du Nord à participer au projet et à faire rapport annuellement sur les progrès réalisés. Il faudra absolument reconnaître l'effort des entreprises qui participeront aux volets A, B et C du projet. Le volet sur l'aide financière exigera lui aussi de bonnes activités de communication et de sensibilisation, particulièrement auprès des PME, à la fois dans le but de faire la promotion de ce mécanisme et de faire connaître le résultat. Des activités spécifiques de communication sont prévues dans les cas suivants :

- Chaîne d'approvisionnement : lancement de projet (chaque année); rapport d'étape, vidéos, exposés pendant les réunions.
- Reconnaissance des entreprises participantes et communication des résultats provisoires.
- Renforcement des capacités d'un État du Mexique : mise à jour et rapport d'étape dans les collectivités et les localités.
- Aide financière : sensibilisation, particulièrement auprès des PME.

Gestion de l'information

Dans le cadre du volet C, Écologisation des chaînes d'approvisionnement, on rendra compte des résultats obtenus en 2005 et 2006 dans un document qui sera publié en 2007. Cela se fera après l'application des processus appropriés d'examen et d'approbation prescrits par la politique et les procédures d'assurance de la qualité des publications et des produits d'information de la CCE.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 7 – Amélioration de la performance environnementale dans les secteurs public et privé**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Écologisation de la chaîne d'approvisionnement au Mexique : rapport d'étape**	
Catégorie de produits d'information : Document de diffusion	
Dépositaire des données : Hernando Guerrero	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Septembre 2008
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Novembre 2008
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Premier trimestre de 2009
Publication	Troisième trimestre de 2009

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Volet A : Partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (P3EP)										
1. Conception du projet pluriannuel d'amélioration de la performance environnementale des chaînes d'approvisionnement de l'industrie nord-américaine de l'électronique	Soutenir le comité directeur du P3EP et, en collaboration avec le PNAPP, élaborer un plan de conception de projet. **Réalisations/ résultats :** Le comité directeur du P3EP est en activité. Le plan de conception est établi.	Janv.-mars	22 500 $	Continuer la liaison avec le PNAPP et le soutien au comité directeur du P3EP. **Réalisations/ résultats :** Le comité directeur du P3EP continue à fournir une rétroaction sur la mise en œuvre du projet.	Janv.-déc.	27 500 $	Continuer la liaison avec le PNAPP et le soutien au comité directeur du P3EP. **Réalisations/ résultats :** Le comité directeur du P3EP continue à fournir une rétroaction sur la mise en œuvre du projet.	Janv.-déc.	27 500 $	**77 500 $**
2. Mise en œuvre des activités du projet conformément au plan de conception	Organiser les réunions et les téléconférences du P3EP. Faciliter la collaboration de l'industrie de l'électronique à la mise en œuvre du P3EP. Soutenir le PNAPP en fournissant une orientation sur la mise en œuvre du projet.	Mars-déc. Mars-déc. Juin-déc.	15 000 $ 50 000 $ 15 000 $	Organiser les réunions et les téléconférences du P3EP. Continuer à faciliter la collaboration de l'industrie de l'électronique à la mise en œuvre du P3EP. Soutenir le PNAPP en fournissant une orientation sur la mise en œuvre du projet. **Réalisations :**	Janv.-déc. Janv.-déc. Janv.-déc.	15 000 $ 50 000 $ 25 000 $	Organiser les réunions et les téléconférences du P3EP. Continuer à faciliter la collaboration de l'industrie de l'électronique à la mise en œuvre du P3EP. Soutenir le PNAPP en fournissant une orientation sur la mise en œuvre du projet.	Janv.-déc. Janv.-déc. Janv.-déc.	15 000 $ 50 000 $ 25 000 $	**260 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	Réalisations : Un certain nombre d'entreprises qui fabriquent et (ou) importent de l'équipement électronique en Amérique du Nord sont engagées dans le projet. Le volume des substances toxiques rejetées est réduit.			Un plus grand nombre d'entreprises qui fabriquent et (ou) importent de l'équipement électronique en Amérique du Nord sont engagées dans le projet. Réduction accrue du volume des substances toxiques rejetées en Amérique du Nord.			**Réalisations :** Un plus grand nombre d'entreprises qui fabriquent et (ou) importent de l'équipement électronique en Amérique du Nord sont engagées dans le projet. Réduction accrue du volume des substances toxiques rejetées en Amérique du Nord.			
3. Évaluation des résultats		.		Effectuer des analyses quantitatives et qualitatives des résultats du P3EP. **Réalisations :** Information préliminaire permettant de raffiner le projet en 2009.	Oct.-déc.	15 000 $	Examiner et évaluer l'efficacité et l'efficience du projet et faire rapport des résultats. **Réalisations :** Évaluation permettant d'étayer la décision d'élargir la portée du projet ou de le reprendre dans d'autres secteurs.	Oct.-déc.	25 000 $	**40 000 $**
			Total, Volet A : **102 500**			**Total, Volet A :**			**Total, Volet A :**	**377 500$**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
			$			**132 500 $**			**142 500 $**	
Volet B : Partenariat avec le secteur nord-américain de l'automobile										
1. Début de l'élaboration d'une initiative de coopération avec le secteur de l'automobile	Organiser une réunion trilatérale pour délimiter la portée de l'initiative et commencer à élaborer un plan de mise en œuvre. Faciliter l'élaboration du plan de mise en œuvre et l'approbation du plan par les Parties. Incorporer le plan de mise en œuvre dans le plan opérationnel de 2008. **Réalisations/ résultats :** Plan de mise en œuvre du projet.	À dét. Août-sept. Oct.	70 000 $	À dét.		À dét.	À dét.		À dét.	70 000 $ (À dét.)
			Total, volet B : **70 000 $**			**Total, volet B :** **À dét.**			**Total, volet B :** **À dét.**	**70 000 $ (À dét.)**
Volet C. Écologisation des chaînes d'approvisionnement										
1. Mise en œuvre du projet pluriannuel visant à améliorer la performance environnementale dans les chaînes	Obtenir la participation d'entreprises additionnelles du secteur privé/du Mexique aux activités en cours. Mettre en œuvre un	Janv.-déc.		Obtenir la participation d'autres secteurs et d'autres entreprises. Faciliter l'intégration des activités du projet au	Janv.-déc. Janv.-déc.	15 000 $	Obtenir la participation d'autres secteurs et d'autres entreprises. Faciliter l'intégration des	Janv.-déc. Janv.-déc.	15 000 $	**315 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
d'approvisionnement de grandes entreprises, dans des secteurs choisis	programme de formation et d'assistance techniques. Encourager les fournisseurs mexicains à obtenir la certification *Industria Limpia*. Encourager les regroupements de fournisseurs participants de même que les échanges entre eux afin d'améliorer le rendement. **Réalisations/ résultats:** 60-80 projets mis en œuvre dans les PME. Participation de nouveaux secteurs. Certains fournisseurs obtiennent la certification du programme *Industria Limpia*. Création de clubs de fournisseurs afin d'assurer l'amélioration	Fév.-déc. Janv.-déc. Janv.-déc.	115 000 $	fonctionnement des grandes entreprises. Incorporer de nouveaux éléments (p.ex., fabrication sans gaspillage) dans le programme. Mettre en œuvre un programme de formation et d'assistance techniques. Encourager les fournisseurs mexicains à obtenir la certification *Industria Limpia*. Encourager les regroupements de fournisseurs participants de même que les échanges entre eux afin d'améliorer le rendement. **Réalisations/ résultats :** 60-80 projets mis en œuvre dans les PME. Participation de	Janv.-déc. Janv.-déc. Janv.-déc.	85 000$	activités du projet au fonctionnement des grandes entreprises. Mettre en œuvre un programme de formation et d'assistance techniques. Encourager les fournisseurs mexicains à obtenir la certification *Industria Limpia*. Encourager les regroupements de fournisseurs participants de même que les échanges entre eux afin d'améliorer le rendement. **Réalisations/ résultats :** 60-80 projets mis en œuvre dans les PME. Participation de nouveaux secteurs. Intégration des activités du projet au fonctionnement des grandes	Janv.-déc. Janv.-déc. Janv.-déc.	85 000 $	

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	continue.			nouveaux secteurs. Intégration des activités du projet au fonctionnement des grandes entreprises. Un plus grand nombre de fournisseurs obtiennent la certification du programme *Industria Limpia*. Création de clubs de fournisseurs afin d'assurer l'amélioration continue.			entreprises. Un plus grand nombre de fournisseurs obtiennent la certification du programme *Industria Limpia*. Création de clubs de fournisseurs afin d'assurer l'amélioration continue.			
2. Communication des résultats du projet	Mettre en œuvre le programme de reconnaissance des entreprises. Communiquer les résultats provisoires aux gouvernements et aux autres intervenants en préparant un exposé ou un document vidéo présentant des témoignages de participants au projet. **Réalisations/ résultats :** Reconnaissance d'une grande entreprise ou de	Janv.-déc.	10 000 $ 10 000 $	Publier et diffuser les résultats du projet au moyen de publications et d'un exposé ou document vidéo présentant des témoignages de participants au projet.	Oct.-déc.	20 000 $	Publier et diffuser les résultats du projet.	Oct.-déc.	20 000 $	**60 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	deux grandes entreprises et certification de 20 PME. Exposé/document vidéo présentant des témoignages de participants au projet.									
. Évaluation des résultats du projet	Élaborer et mettre en place un système de mesure du rendement. Effectuer une évaluation globale du projet et raffiner le plan du projet en vue de l'achèvement de ce dernier en 2008 ou en 2009. **Réalisations/ résultats :** Conception et mise en œuvre d'un système de mesure du rendement du projet. Évaluation d'un modèle commercial volontaire pour la gestion intégrée de l'environnement dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie. Recensement des éléments du projet qui	Sept.-nov.	15 000 $	Effectuer l'évaluation du projet. Concevoir et évaluer des méthodologies potentielles pour la reproduction du projet ailleurs. **Réalisations/ résultats :** Rapport sur le projet. Décision sur la reprise du projet dans d'autres secteurs et/ou endroits. Ébauche de méthodologies potentielles pour la reprise du projet ailleurs.	Août-sept.	20 000 $	Effectuer l'évaluation finale du projet. **Réalisations/ résultats :** Rapport final sur le projet. Décision de poursuivre le projet ou de le reprendre dans d'autres secteurs.	Août-sept.	20 000 $	**55 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	pourraient être améliorés de même que des moyens pour y parvenir. Évaluation de l'efficacité et des coûts du projet.									
			Total, Volet C : 150 000 $			**Total, Volet C : 140 000 $ (à dét.)**			**Total, Volet C : 140 000 $ (à dét.)**	**430 000 $ (à dét.)**
Volet D : Renforcement des capacités dans un État mexicain										
1. Conception et lancement du projet	Obtenir la coopération d'un État mexicain. Définir les besoins en infrastructure environnementale et les sources de financement. Soutenir l'élaboration d'une proposition de projet d'infrastructure pour l'institution financière choisie. **Réalisations/ résultats :** Besoins en renforcement des capacités recensés; conception globale du	Janv.-mars Avr.-juin Juin-août	5 000 $ 15 000 $ 22 500 $	Recenser les priorités en matière d'investissements d'après l'analyse des besoins des parties prenantes. Élaborer un plan financier pluriannuel pour l'infrastructure environnementale. **Réalisations/ résultats :** Besoins et priorités en matière d'investissement recensés. Plan financier pluriannuel pour	Janv.-avr. Avr.-juin	25 000 $ 25 000 $	Recenser les priorités en matière d'investissements d'après l'analyse des besoins des parties prenantes. Élaborer un plan financier pluriannuel pour l'infrastructure environnementale. **Réalisations/ résultats :** Besoins et priorités en matière d'investissement recensés. Plan financier	Janv.-avr. Avr.-juin	25 000 $ 25 000 $	**142 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	projet établie et acceptée. Présentation d'un projet d'infrastructure à une institution financière choisie. Obtention de l'engagement de la municipalité et des intervenants.			l'infrastructure environnementale établi.			pluriannuel pour l'infrastructure environnementale établi.			
2. Élaboration de plans de travail pour des projets précis visant à renforcer les capacités existantes et à en créer de nouvelles	Fournir un soutien à la décentralisation du programme national de vérification environnementale de l'État. Mettre en œuvre le mécanisme d'amélioration de la performance environnementale et d'observation des lois sur l'environnement par l'intermédiaire du système de vérification de l'État dans des secteurs choisis. **Réalisations/ résultats :** Décentralisation initiale du programme national de vérification environnementale dans	Janv.-déc. Janv.-déc.	15 000 $ 40 000 $	Faciliter la conception et la présentation de projets d'infrastructures environnementales pour l'État aux institutions de développement et aux institutions financières. Aider l'État à mettre en œuvre un projet d'infrastructure environnementale. **Réalisations/ résultats :** Des projets d'infrastructures environnementales de grande qualité sont proposés aux institutions de développement et aux institutions	Juil.-déc.	50 000 $	Faciliter la conception et la présentation de projets d'infrastructures environnementales supplémentaires pour l'État et leur présentation à des institutions de développement et à des institutions financières. **Réalisations/ résultats :** Les projets d'infrastructures environnementales présentés sont mis en œuvre et d'autres projets sont acceptés.	Janv.-déc.	40 000 $	**145 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	l'État choisi. 25-30 projets mis en œuvre dans des PME.			financières et sont acceptés par ces dernières. Mise en œuvre d'un projet d'infrastructure environnementale dans l'État.						
3. Promotion du programme national de vérification environnementale de l'industrie et de prévention de la pollution industrielle dans l'État	Offrir des ateliers de formation sur les procédures et la réglementation en matière de vérification environnementale. Mettre en œuvre un projet pilote sur les vérifications environnementales conjointes État–gouvernement fédéral. **Réalisations/ résultats :** Renforcement accru des capacités dans un État choisi grâce à un personnel plus compétent et à un nouveau programme de vérification environnementale.	Janv.-mars Avr.-déc.	10 000 $ 25 000 $	À l'échelle locale, effectuer une évaluation et un examen des programmes de vérification et d'exécution de la loi dans le domaine de l'environnement. **Réalisations/ résultats :** Recenser les éléments du programme qui peuvent être améliorés de sorte que le projet puisse être repris avec succès ailleurs.	Janv.-août	115 000 $	Amorcer la décentralisation de la vérification environnementale et reprendre le projet dans un autre État.	Janv.-déc.	40 000 $	**190 000 $**
			Total, Volet D : 132 500 $			**Total, Volet D : 215 000 $**			**Total, Volet D : 130 000 $**	**477 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Volet E : Recours à des mécanismes de financement										
1. Obtention de la participation et de l'engagement d'institutions financières clés en vue de trouver et de mettre en œuvre des mécanismes favorisant la prévention de la pollution dans les petites et moyennes entreprises.	Organiser un atelier avec les institutions financières afin de promouvoir des mécanismes de financement pour la prévention de la pollution dans les petites et moyennes entreprises.		5 000 $							**5 000 $**
2. Favoriser la sensibilisation des PME aux mécanismes de financement existants.	Continuer à organiser des séminaires et des ateliers sur les mécanismes de financement existants. **Réalisations/ résultats :** Les PME connaissent les ressources financières existantes et commencent à chercher à les obtenir pour améliorer leur performance environnementale.	Janv.-déc.	5 000 $	Poursuivre (peut-être conclure en 2007) l'organisation de séminaires et d'ateliers sur les mécanismes de financement existants. **Réalisations/ résultats :** Les PME connaissent les ressources financières existantes et commencent à chercher à les obtenir pour améliorer leur	Janv.-déc.	5 000 $	-	-	-	**10 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
				performance environnementale.						
3. Promotion de mécanismes de financement à l'appui de tous les volets ci-dessus	Continuer à établir des mécanismes de financement et arrangements fonctionnels à l'égard de tous les volets du projet. Effectuer une évaluation à mi-parcours de la durabilité financière de chaque volet. **Réalisations/ résultats :** 40–60 prêts accordés à des PME. Évaluation du projet; raffinement et rajustement des activités au besoin.	Janv.-déc. Oct.-déc.	10 000 $	Continuer à mettre en œuvre des mécanismes de financement à l'égard de tous les volets du projet. Faire passer les fonds du Fiprev de 5 à 10 millions de dollars pour soutenir des projets de prévention de la pollution dans d'autres régions (p. ex., Nuevo León, Jalisco). **Réalisations/ résultats :** 80–120 prêts accordés à des PME. Augmentation des fonds consacrés aux projets de prévention de la pollution au Mexique.	Janv.-déc.		Faire la promotion du Fiprev dans de nouveaux États et de nouvelles régions du Mexique. **Réalisations/ résultats :** Élargissement du territoire visé par le Fiprev.	Janv.-déc.	10 000 $	**20 000 $**
			Total, Volet E : 20 000 $			**Total, Volet E : 5 000 $**			**Total, Volet E : 10 000 $**	**35 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
			Total : 475 000 $			**Total : 492 500 $ (à dét.)**			**Total : 422 500 $ (à dét.)**	**Total : 1 390 000 $ (à dét.)**

Projet 8	Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles		
Date de début	Juillet 2005		
Budget prévu	2007 : 350 000 $CAN	2008 : À déterminer	2009 : À déterminer

Date de fin	Décembre 2010
Total	**À déterminer**

Objet et contexte

Ce projet a pour but d'aider les Parties à renforcer la capacité de divers intervenants à protéger des espèces prioritaires qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation, ainsi que leurs habitats, dans les écorégions prioritaires de l'Amérique du Nord. À cette fin, il visera les objectifs suivants :

- Aider les Parties à déterminer, à évaluer et à éliminer les causes sous-jacentes du déclin de quatre espèces suscitant des préoccupations communes en Amérique du Nord[1].
- Aider à combler les lacunes sur le plan des capacités requises pour la gestion, la conservation et la surveillance des espèces et aires suscitant des préoccupations communes, en renforçant les capacités des intervenants locaux et, en particulier, des autorités locales.
- Soutenir la mise en place d'un réseau nord-américain d'aires marines protégées pour l'évaluation et la surveillance de l'intégrité écologique des espèces et habitats qui suscitent des préoccupations communes.
- Promouvoir l'expérience acquise dans le cadre du projet à titre de modèle pouvant être reproduit et appliqué dans d'autres aires importantes du point de vue écologique en Amérique du Nord.

Les Parties ont reconnu que la CCE peut contribuer à renforcer les capacités de conservation de l'environnement en adoptant, en 2003, le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*[2] (la « Stratégie relative à la biodiversité »). Conçu dans une perspective holistique, le Plan stratégique a pour objet de conserver les espèces et les aires et de lutter contre les menaces communes en renforçant les capacités locales et en ayant recours à des stimulants économiques et à des instruments financiers dans les écorégions prioritaires et les sites de conservation. Le projet constitue une mise en œuvre à l'échelle pilote de la Stratégie relative à la biodiversité dans des régions qui présentent une grande importance écologique[3].

L'un des six objectifs énoncés dans le Plan stratégique concerne le renforcement des capacités et la formation en vue d'assurer la conservation et la pérennité des aires et des espèces importantes sur le plan écologique en Amérique du Nord. Pour faire progresser la mise en œuvre du Plan stratégique, de nombreux participants représentant les instances gouvernementales et les ONG du Canada, du Mexique et des États-Unis ont travaillé ensemble par l'intermédiaire de la CCE, au cours des quatre dernières années, afin de formuler un cadre d'action visant les aires de conservation prioritaires le long de la côte du Pacifique et dans l'écorégion des prairies centrales de l'Amérique du Nord, et d'élaborer six Plans d'action

[1] Outre les trois espèces marines visées par des Plans d'action nord-américains de conservation, le projet inclut des activités relatives au monarque, *Danaus plexippus.*

[2] CCE, 2003. *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord.*

<http://cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=francais&ID=1088>.

[3] http://cec.org/programs_projects/conserv_biodiv/priority_regions/index.cfm?varlan=francais

nord-américains de conservation (PANAC) concernant des espèces marines ou terrestres qui suscitent des préoccupations communes à l'échelle continentale.

C'est dans ce contexte que l'on réalisera ce « projet pilote » pluriannuel et multidimensionnel, en vue de montrer comment il est possible d'engendrer des effets favorables plus rapides, plus durables et plus importants en menant des activités intégrées qui misent sur les capacités de tous les intervenants (y compris les instances gouvernementales), et sur les partenariats entre ceux-ci, pour obtenir des résultats concrets en matière de conservation.

Approche

Les Parties ont choisi la région qui s'étend de la Baja California à la mer de Béring (région Baja–Béring) sur la côte Ouest de l'Amérique du Nord, ainsi que des États mexicains « clés », pour la réalisation d'activités de renforcement des capacités dans le cadre du projet. La sélection s'est faite à partir du cadre d'action de la CCE et de l'évaluation des préoccupations en matière de conservation suscitées par deux écorégions nord-américaines prioritaires.

La détermination de la portée des activités et l'établissement des priorités ont déjà été effectués pour la région Baja–Béring, ainsi que pour trois PANAC relatifs à des espèces marines qui y sont associées : le rorqual à bosse (*Megaptera novaeangliae*), la tortue luth du Pacifique (*Dermochelys coriacea*) et le puffin à pieds roses (*Puffinus creatopus*). Les activités de renforcement des capacités seront menées dans des États mexicains « clés », ainsi que dans les aires de conservation prioritaires de la région Baja-Béring qui sont incluses dans les trois PANAC ciblant des espèces marines.

Au cours de 2007, les Parties, avec l'aide du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité, examineront les progrès et les répercussions de toutes les initiatives menées dans le cadre de ce projet, en particulier la mise en œuvre des PANAC et du Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP), et fourniront des avis au Conseil sur l'établissement, le cas échéant, de nouvelles priorités et de nouveaux modes d'action.

La réalisation du projet comporte trois volets : a) des mesures de conservation des espèces : **Mise en œuvre des PANAC**; b) des mesures visant à combler les lacunes dans les capacités afin d'accroître la conservation des espèces et des aires suscitant des préoccupations communes : **Renforcement des capacités;** c) la surveillance des signes vitaux (indicateurs environnementaux) dans les aires de conservation prioritaires le long de la côte Ouest de l'Amérique du Nord : **Réseau de surveillance des écosystèmes.**

Volet A. Mise en œuvre des PANAC

Les activités sur le terrain seront accomplies par les intervenants locaux, sous la direction de spécialistes techniques en provenance des Parties. La mise en œuvre comme telle sera guidée par les besoins des États mexicains en matière de gestion des espèces sauvages et par les plans d'action établis pour aider les Parties à déterminer, à évaluer et à éliminer les causes sous-jacentes du déclin des trois espèces susmentionnées.

Puisque les trois espèces ciblées par les PANAC font face à la menace commune des pratiques de pêche non durables, un groupe d'activités de formation et de renforcement des capacités sera accompli conjointement (c.-à-d., enseignement aux collectivités locales de pratiques de pêche durables).

En raison de l'intérêt et des préoccupations communs des Parties à l'égard de la protection du monarque et de son habitat, le Groupe de travail a recommandé qu'une initiative de coopération concernant le monarque, analogue aux PANAC, soit facilitée par la CCE et incluse dans le présent projet. En 2007, le principal résultat de cette initiative sera la mise au point d'un réseau trilatéral d'aires protégées apparentées pour le monarque.

Les objectifs particuliers associés au PANAC[4] et à l'initiative concernant le

[4] La réalisation de ces objectifs s'effectue et continuera de s'effectuer en partenariat avec plusieurs organismes gouvernementaux [*National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration nationale des systèmes océaniques et atmosphériques des États-Unis), Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées du Mexique)], des organisations non gouvernementales (p. ex., *Defenders of Wildlife*) et des centres de recherche (p. ex., *Cascadia Research*). Le rôle de la CCE consiste à faciliter l'adoption d'une approche trinationale et à solliciter des fonds pour certaines activités déterminées.

monarque sont les suivants :

Rorqual à bosse :

- Compiler des données en vue de l'évaluation exhaustive de l'état, de la répartition et de l'abondance des populations de rorquals à bosse dans le Pacifique Nord.
- Procéder à une évaluation de l'intensité, de la fréquence, du caractère saisonnier et des tendances des répercussions (emprisonnements dans les filets de pêche, collisions, tourisme) sur les aires essentielles pour les populations de rorquals au Mexique.
- Constituer un ensemble de données et un répertoire photographique intégrés sur les rorquals à bosse dans le Pacifique Nord.
- Mettre au point un système unifié de collecte et d'archivage de données et de photographies d'identification concernant les rorquals à bosse au Canada, au Mexique et aux États-Unis.
- Former les chercheurs mexicains en matière d'utilisation des bases de données relationnelles Access.
- Former les participants aux réseaux d'échouage mexicains à l'égard des interventions en cas d'emprisonnement dans les filets de pêche.
- Produire du matériel de formation à l'intention des exploitants d'entreprises touristiques.

Tortue luth du Pacifique :

- Enseigner aux pêcheurs mexicains[5] les pratiques sûres de décrochage et de libération des tortues luths en vue de réduire les prises accessoires imputables à la pêche artisanale[6].

Puffin à pieds roses :

- Évaluer les lacunes dans le programme de surveillance.
- En fonction des activités antérieures de surveillance mentionnées plus haut, évaluer les lacunes dans l'information sur les voies migratoires et les habitudes d'utilisation des habitats d'hivernage afin de fixer des priorités pour les études de surveillance futures (saison 2007–2008). À l'avenir, le suivi pourrait être assuré par émetteur satellite ou étiquette de localisation géographique.
- Effectuer des analyses rétrospectives des données des évaluations de l'abondance en mer et constituer un groupe de travail technique chargé d'aider à la compilation et à l'analyse des données existantes d'évaluation de l'abondance dans les eaux américaines et canadiennes, afin de déterminer si des tendances démographiques sont décelables pour cette espèce. Cette tâche nécessitera la collaboration de chercheurs du Canada, du Mexique, des États-Unis et d'ailleurs (le calendrier de réalisation dépendra de la disponibilité de fonds).
- Assurer la participation des chercheurs mexicains à l'étude de « points chauds » potentiels dans les habitats du puffin au large de la Baja California, décelés en 2006 à partir des données de suivi par satellite (saison 2007–2008).
- Mettre au point un programme d'évaluation des prises accessoires pour les collectivités de pêche mexicaines, en utilisant comme modèle le programme Pro-delphinus existant (www.prodelphinus.org/home.php) élaboré au Pérou. Recourir à des questionnaires et à des sondages pour recevoir une rétroaction des pêcheurs sur les taux de prises accessoires et la composition des espèces.

Constitution et mise en œuvre d'un réseau trinational d'aires protégées apparentées pour le monarque :

- Promouvoir le monarque et son réseau d'aires protégées comme un symbole de la coopération trilatérale dans le domaine de la conservation.
- Faciliter la sensibilisation du public au cycle de vie du monarque et à l'importance de protéger son habitat dans les trois pays, à l'aide de matériel d'information disponible en français, en espagnol et en anglais.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme commun de surveillance, comportant des protocoles normalisés de suivi, relié aux programmes

[5] Dans le cadre d'une activité du Plan opérationnel de 2006, la CCE, en partenariat avec la Conanp et avec *Defenders of Wildlife*, a organisé trois ateliers de formation sur les pratiques de pêche durables dans trois importants ports de pêche au requin : Mazatlán (Sinaloa), Manzanillo (Colima) et Puerto Madero (Chiapas).

[6] En 2006, la CCE a formé un partenariat avec le Fonds mondial pour la nature en vue d'évaluer les répercussions de la pêche artisanale sur les espèces suscitant des préoccupations communes en Amérique du Nord. Le rapport qui en a découlé recommandait aussi des activités de formation supplémentaires pour certaines collectivités de pêcheurs sur la côte du Pacifique mexicaine.

existants de surveillance scientifique par les citoyens, et coordonné avec ceux-ci.
- Faciliter l'échange de données entre les chercheurs du Canada, du Mexique et des États-Unis.

Volet B. Renforcement des capacités

Dans le contexte du processus de décentralisation des fonctions de gestion des espèces sauvages au Mexique, et de leur transfert aux autorités étatiques, on a entrepris en 2005 une série d'ateliers de renforcement des capacités afin d'enseigner leurs nouvelles tâches aux gestionnaires locaux de ces espèces. Les ateliers fournissent la base scientifique et technique requise pour assurer adéquatement la conservation, la gestion et la surveillance des espèces et des aires. Des enseignants de plus de 20 institutions des trois pays nord-américains dispensent aux gestionnaires locaux une formation portant sur tous les aspects pertinents de la conservation et de la gestion de la biodiversité. Simultanément, on est en train de créer un réseau qui permettra les communications et la circulation de l'information entre les gestionnaires des espèces sauvages dans les trois pays.

Durant cette phase, le projet favorisera la mise en place des conditions et l'acquisition des compétences qui permettront la prise de mesures concertées et complémentaires par les intervenants locaux (y compris les autorités locales), ainsi qu'une sensibilisation accrue du public, à l'égard des enjeux de la biodiversité liés à la région Baja–Béring dans le contexte du programme du RNAAMP, des trois PANAC ciblant des espèces marines et des besoins des États mexicains en matière de gestion des espèces sauvages. Les activités envisagées viseront notamment les buts suivants :

- renforcer, à l'échelon local et régional, la capacité à favoriser la conformité volontaire pour assurer la protection des espèces sélectionnées et de leurs habitats;
- rehausser les aptitudes et les connaissances des praticiens actuels qui assument des responsabilités de conservation, de gestion et d'application des lois en ce qui concerne les espèces marines et terrestres;
- mettre en place un réseau réunissant les groupes intéressés qui prennent concrètement part à la protection des espèces sélectionnées et de leurs aires de conservation prioritaires, afin qu'ils mettent en commun les enseignements tirés de l'expérience, les pratiques exemplaires, les nouvelles technologies et les stratégies de gestion, de manière à contribuer à l'application d'approches de gestion intégrée des écosystèmes dans la région Baja–Béring.

Les objectifs particuliers seront les suivants :

Atelier de formation :

Fournir la base théorique et pratique requise pour la conservation et la gestion durable des espèces sauvages et de leurs habitats.

Présenter dans les grandes lignes les lois en vigueur qui régissent la conservation et la gestion des espèces sauvages au Mexique.

Examiner les techniques et les outils de surveillance des habitats et des espèces prioritaires.

Passer brièvement en revue les techniques de surveillance des maladies, et de lutte contre celles-ci, aux fins de la conservation des espèces sauvages.

Dispenser une formation de base concernant l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et leur pertinence dans le contexte de la surveillance des habitats et de la conservation des espèces sauvages.

Fournir un cadre de collaboration en matière de conservation et de surveillance des espèces et des aires, en créant un réseau de groupes intéressés participant à la protection des espèces et des habitats à l'échelle locale aussi bien que régionale.

Volet C. Réseau de surveillance des écosystèmes

Dans une perspective d'efficacité et de durabilité, les mesures de conservation dans les régions présentant une grande importance écologique seront axées sur les symptômes de stress écologique et leurs causes profondes. Les réalisations escomptées dans la région Baja–Béring comprennent les suivantes :

- Détermination et évaluation des signes vitaux dans les aires de conservation prioritaires.

- Détermination et évaluation des stress environnementaux.
- Sensibilisation des intervenants locaux (villages de pêcheurs, locateurs de ressources et gestionnaires des ressources).
- Amélioration de la capacité locale à résoudre de façon durable les enjeux liés à la protection de la biodiversité, à la réduction de la pauvreté et au développement économique local.

Les objectifs particuliers seront les suivants :

- Élaborer et/ou améliorer l'information permettant de contrer les menaces dans les aires prioritaires de conservation sélectionnées, et créer les outils nécessaires afin d'accroître l'accessibilité et l'utilité de cette information pour les principaux intéressés et le grand public.
- Combler les lacunes en matière de capacités (savoir-faire technique, compétences en gestion, infrastructure requise) afin de pouvoir mieux évaluer l'état des aires de conservation prioritaires et des espèces sélectionnées, ainsi que les facteurs de stress environnemental, au moyen de stratégies de surveillance et d'évaluation à long terme faisant appel à des indicateurs clés.
- Mettre en œuvre un programme d'échanges pour les praticiens chargés de l'exécution des programmes de surveillance dans les aires participantes.
- Poursuivre la mise en œuvre du programme trilatéral commun de surveillance des aires marines protégées situées le long de la côte du Pacifique.
- Créer un carrefour nord-américain d'information et constituer une base de données en ligne regroupant les données de surveillance recueillies dans les aires intégrées au réseau.
- Produire des renseignements concis et scientifiquement défendables, auxquels auront accès les décideurs, les scientifiques, les gestionnaires et les autres intéressés, en vue de promouvoir la conservation des aires et des espèces prioritaires dans les régions sélectionnées pour le projet.

Les approches adoptées et les enseignements tirés seront documentés et des produits de communication seront élaborés dans le cadre des activités suivantes :

- Publier des documents présentant des conclusions scientifiques, des documents sur les politiques, des fiches d'information à l'intention du grand public, ainsi que des guides facilitant l'utilisation par d'autres des méthodes appliquées, de l'information élaborée et de l'expérience acquise.
- Tenir à jour de l'information relative au projet sur un site Web réservé à l'intérieur du site Web de la CCE.
- Incorporer toute l'information recueillie dans le cadre du projet dans la base de données de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord de la CCE, après vérification de la qualité de l'information.
- Planifier l'élaboration de PANAC additionnels ciblant d'autres espèces qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités.

Communications

Chaque volet présente des besoins distincts en matière de communications. Les besoins liés aux premier et deuxième volets concernent surtout l'élaboration et la diffusion d'information relative au renforcement des capacités, afin de mieux faire comprendre les projets et d'en accroître le soutien à l'échelon continental aussi bien que local; cela comprend du matériel documentaire et des travaux destinés à soutenir les mesures locales de conservation. Le troisième volet est davantage axé sur la communication

des résultats et sur l'élaboration de l'information nécessaire pour soutenir les évaluations continues aux fins de la prise de décisions à partir des données sur les signes vitaux dans la région Baja–Béring. Outre le partage des résultats et de l'information avec les partenaires, il sera essentiel d'informer et de sensibiliser le public pour l'amener à soutenir plus fermement les mesures de conservation :

- La CCE et ses partenaires feront l'annonce des projets locaux dès l'approbation du Plan opérationnel de 2007.
- Tout au long du projet, on mènera des activités de communication ciblées à l'échelon local qui engendreront des avantages importants pour le Mexique.
- Des fiches d'information sur le projet et de la documentation à l'intention des médias feront connaître les travaux qu'effectuent le Groupe de travail de la CCE sur la conservation de la biodiversité et les Parties afin de concevoir et de réaliser des activités de renforcement des capacités destinées à protéger les écorégions prioritaires et les espèces sélectionnées qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation.
- On élaborera un contenu pour un site Web conjoint de la CCE, du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique) et des partenaires; ce site comportera des liens avec les sites des partenaires au Canada et aux États-Unis.
- Des reportages radiodiffusés locaux, réalisés en espagnol, en français et en anglais, serviront à renseigner les Nord-Américains sur la portée des activités de la CCE et le soutien assuré par le Groupe de travail de la CCE sur la conservation de la biodiversité.
- On tirera parti de l'atout que représente le contenu du projet (espèces et habitats) pour élaborer des produits informationnels de portée continentale/régionale (fiches d'information, comptes rendus des progrès, publications) destinés à aviver l'intérêt et à accroître le soutien pour le projet (au Mexique et dans le reste de l'Amérique du Nord).
- On mettra en évidence les liens du projet avec les autres éléments du programme de la CCE : environnement et commerce, information nécessaire à la prise de décisions, autres projets de renforcement des capacités.
- Les publics cibles comprendront les partenaires en matière de conservation, les gouvernements, les collectivités locales, les entreprises, les médias et le grand public.
- On déterminera la nature de la prochaine série de PANAC en consultant les spécialistes techniques nord-américains.

Gestion de l'information

NOTE : Les Parties examineront et autoriseront toutes les publications de la CCE avant leur diffusion publique.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Rorqual à bosse, tâche 1**	
Réalisation attendue : **Brochure sur les meilleures pratiques concernant le rorqual à bosse**	
Catégorie de produits d'information : Document de diffusion	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Décembre 2007
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Février 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Rorqual à bosse, tâche 2**
Réalisation attendue : **Feuillets d'information sur le rorqual à bosse**
Catégorie de produits d'information : Document de diffusion
Dépositaire des données : Hans Herrmann

Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Août 2007
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Octobre 2007
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Puffin à pieds roses, tâche 2**	
Réalisation attendue : **Site Web sur le puffin à pieds roses**	
Catégorie de produits d'information : Document de diffusion	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Juillet 2007
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Août 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O

Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Septembre 2007
Autorisation des Parties	Septembre 2007
Publication	Octobre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles Monarque, tâche 2	
Réalisation attendue : **Brochure sur le réseau trilatéral d'aires protégées apparentées pour le monarque**	
Catégorie de produits d'information : Document de diffusion	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Janvier 2008
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Février 2008
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Mars 2008
Autorisation des Parties	Mars 2008
Publication	Mai 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP), tâche 3**	
Réalisation attendue : **Carrefour d'information sur le RNAAMP (descriptions)**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence (CD – plan de projet d'assurance de la qualité pour les produits d'information électroniques)	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Février 2008
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Mars 2008
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Avril 2008
Autorisation des Parties	Avril 2008
Publication	Juin 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Écorégions terrestres**	
Réalisation attendue : **Description des écorégions terrestres, niveau III**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence (CD – plan de projet d'assurance de la qualité pour les produits d'information électroniques)	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**

Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Septembre 2007
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Octobre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Novembre 2007
Autorisation des Parties	Novembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP), tâche 3**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Carrefour d'information Web sur la surveillance (AMP/écorégion/ région Baja–Béring)**
Dépositaires des données : Conanp; Parcs Canada; NOAA; site miroir à la CCE : Hans Herrmann
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : (élaboration, disponibilité en ligne, etc.) • Collecte des données : janv. 2007-déc. 2007. • Introduction des données dans la base nord-américaine (Baja–Béring) : janv.-fév. 2008. • Processus d'assurance de la qualité à chaque centre d'information (Conanp, NOAA, Parcs Canada) : fév.-mai 2008. • Affichage des données sur le site du carrefour d'information nord-américain : juin 2008. • Les données seront conservées et tenues à jour par chaque organisme partenaire.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 8 – Renforcement des capacités locales de gestion intégrée des écosystèmes et de conservation des espèces et aires essentielles** **Écorégions terrestres**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Description des écorégions terrestres de niveau III, incluant les éléments suivants : feuillets d'information, vue d'ensemble régionale, cadre physique, cadre biologique et activités humaines**
Dépositaires des données : *Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática* (Inegi, Institut national de statistique, de géographie et d'informatique du Mexique) (Francisco Takaki)
Catégorie : Projet
Dates clés : (élaboration, disponibilité en ligne, etc.) • Intégration des groupes de travail régionaux : mai 2007. • Ébauche des descriptions : août 2007. • Examen de la première ébauche remise au Secrétariat : septembre 2007. • Envoi des ébauches de descriptions aux groupes de travail pour approbation technique finale : octobre 2007. • Remise aux Parties aux fins d'examen : octobre 2007. • Publication en ligne : décembre 2007.

Plan de mise en œuvre[7]

Tâches et activités par sous-projet	2007 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2008 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2009 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Volet A. Mise en œuvre des PANAC										
Activités de renforcement des capacités concernant le rorqual à bosse										
1. Intégration de l'information produite par la surveillance des populations de rorquals à bosse dans les États de Baja California Sur et Nayarit en un document de diffusion sur les meilleures pratiques	Brochure sur les meilleures pratiques traitant des questions suivantes : collisions, emprisonnements dans les filets de pêche, excursions d'observation.	Examen par les Parties : nov. 2007 Publication : fév. 2008	15 000 $	À dét.			À dét.			
2. Facilitation de l'échange de données et d'information pour permettre l'élaboration d'une approche nord-américaine de la surveillance et de la conservation du rorqual à bosse	Formation de cinq scientifiques mexicains du programme *Splash* (Structure des populations, niveaux d'abondance et situation des rorquals à bosse) à Cascadia Research. Fiches d'information sur le rorqual à bosse.	Examen par les Parties : sept. 2007 Publication : déc. 2007	15 000 $	À dét.			À dét.			

[7] *Les sous-projets et activités pour les années postérieures à 2007 restent à déterminer.*

Tâches et activités par sous-projet	2007 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2008 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2009 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
			Total partiel : 30 000 $			**À dét.**			**À dét.**	

Activités de renforcement des capacités concernant la tortue luth du Pacifique										
1. Deux ateliers de formation des pêcheurs mexicains relativement aux pratiques sûres de décrochage et de libération des tortues luths, ainsi qu'à d'autres pratiques de pêche durables	Cinquante pêcheurs formés en pratiques de pêche durables.	Premier atelier : juin 2007 Deuxième atelier : août 2007	40 000 $	À dét.			À dét.			
			Total partiel : 40 000 $			**À dét.**			**À dét.**	

Activités de renforcement des capacités concernant le puffin à pieds roses										
1. Évaluation de l'utilisation des habitats par les puffins à pieds roses, et de leur temps de séjour dans les habitats d'hivernage des eaux nord-américaines, au moyen d'un suivi par émetteurs satellites alimentés à l'énergie solaire	Recommandations pour la protection des puffins durant leur migration hivernale et leur séjour dans les habitats d'hivernage.	Mars 2008	15 000 $	À dét.			À dét.			
2. Création d'une page Web sur le puffin à pieds roses	Site Web sur les habitudes de migration et d'utilisation des habitats du puffin à pieds roses.	Oct. 2007	5 000 $	À dét.			À dét.			
			Total partiel : 20 000 $			**À dét.**			**À dét.**	

Tâches et activités par sous-projet	2007 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2008 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2009 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Activités relatives au monarque										
1. Soutien d'un atelier réunissant des gestionnaires et experts en vue d'évaluer les programmes de surveillance existants et de formuler des recommandations sur un programme trilatéral de surveillance	Recommandations sur la mise sur pied d'un projet trilatéral intégré de surveillance et d'évaluation.	Août 2007	40 000 $	À dét.			À dét.			
2. Brochure visant à promouvoir le monarque et son réseau d'aires protégées apparentées comme symbole de la coopération trilatérale dans le domaine de la conservation, et à accroître la sensibilisation du public au cycle de vie du monarque et à l'importance de protéger son habitat dans chacun des trois pays	Brochure sur le réseau trilatéral d'aires protégées apparentées pour le monarque.	Examen par les Parties : fév. 2008 Publication : mai 2008	10 000 $	À dét.			À dét.			
			Total partiel : 50 000 $			**À dét.**			**À dét.**	
			Total, volet A : 140 000 $			**À dét.**			**À dét.**	
Volet B. Renforcement des capacités										
1. Renforcement des capacités et des compétences techniques des « acteurs clés » dans le cadre d'une approche de	Entreprendre un programme de formation des formateurs pour	Début du processus : mars 2007.	95 000 $	À dét.			À dét.			

Tâches et activités par sous-projet	2007 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2008 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2009 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
formation des formateurs entraînant une hausse continue des capacités des autorités locales et régionales de protection des espèces sauvages	poursuivre la formation de 50 gestionnaires de la faune et représentants des autorités environnementales des États dans l'écorégion prioritaire de Selva Maya.	Atelier : oct. 2007								
			Total, volet B : 95 000 $			**À dét.**			**À dét.**	
Volet C. Réseau de surveillance des écosystèmes										
Réseau nord-américain d'aires marines protégées (RNAAMP) : projet de renforcement des capacités pour les aires marines protégées										
1. Soutien des activités de renforcement des capacités et des échanges entre praticiens pour le personnel de surveillance des diverses AMP	Atelier sur la surveillance tenu au Canada.	Printemps-été 2007	30 000 $	À dét.			À dét.			
2. Surveillance des signes vitaux : collecte et intégration de données sur les indicateurs communs dans les sites apparentés; surveillance des indicateurs biophysiques, de gouvernance et socio-économiques	Collecte des données et intégration dans les bases de données de la NOAA, de la Conanp et de Parcs Canada.	Tout au long de 2007	40 000 $	À dét.			À dét.			
3. Création d'un carrefour d'information Web pour faciliter les communications et la présentation de l'information selon plusieurs échelles (AMP/écorégion/région Baja–	Création d'un carrefour d'information Web. Intégration des données des pays dans le carrefour nord-	Publication : juin 2008	20 000 $	À dét.			À dét.			

Tâches et activités par sous-projet	2007 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2008 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	2009 Réalisations/ résultats	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Béring)	américain.									
4. Soutien d'une réunion d'une journée en vue d'examiner les progrès et d'élaborer un plan de consolidation du RNAAMP (y compris le transport aérien et terrestre, l'hébergement et les repas pour quatre voyageurs)	Recommandation au Groupe de travail et au Secrétariat de la CCE concernant le réseau de surveillance futur.	Fév. 2007	6 000 $	À dét.			À dét.			
			Total, volet C : 96 000 $			**À dét.**			**À dét.**	
Réunion du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité	Mise à jour sur les projets de 2007; discussion sur les projets futurs. Examen de la Stratégie relative à la biodiversité.	Mai 2007	5 000 $	Mise à jour sur les projets de 2008; discussion sur les projets de 2009.		À dét.	Mise à jour sur les projets de 2009; discussion sur les projets de 2010.		À dét.	
Métadonnées pour les polygones écorégionaux de niveau III : Description des polygones comprenant : fiches d'information; cadre physique; cadre biologique; activités humaines	Publication en version électronique de cartes imbriquées de niveaux I, II et III sur les écorégions terrestres.	Déc. 2007	14 000 $	À dét.			À dét.			
			Total, 2007 : 350 000 $			**Total, 2008 : À dét.**			**Total, 2009 : À dét.**	

Projet 9	Gestion rationnelle des produits chimiques				
Date de début	1995			Date de fin	Projet continu
Budget prévu	2007 : 433 000 $CAN	2008 : 538 000 $CAN	2009 : 463 000 $CAN	Total	**1 434 000 $CAN**

Plans d'action régionaux nord-américains (PARNA)	Date de début	Date de fin	Commentaires
PARNA relatif au chlordane	1997	2003	Surveillance par le groupe chargé de la surveillance et de l'évaluation environnementales (groupe SEE)
PARNA relatif aux BPC	1997	2005	Surveillance par le groupe SEE
PARNA relatif au DDT	1997	2006	Surveillance par le groupe SEE
PARNA relatif au mercure	1998	Prévision : 2010	Mise en œuvre en cours
PARNA relatif au lindane	2006	Prévision : 2016	Mise en œuvre en cours
PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'HCB	2006	Prévision : 2012	La mise en œuvre du PARNA sera terminée d'ici 2012 dans le cadre soit des activités de surveillance et d'évaluation, soit des activités de renforcement des capacités. Les activités prévues à la phase II seront réalisées dans le cadre des Plans nationaux de mise en œuvre requis par la Convention de Stockholm.
Plan d'action nord-américain de gestion des produits chimiques (Stratégies de dynamisation de la coopération)	2006	Prévision : 2008	Le Groupe de travail sur la GRPC présentera un Plan d'action nord-américain de gestion des produits chimiques énonçant des stratégies de dynamisation de la coopération à titre de mécanisme de mise en œuvre. Il soumettra un plan de participation de la CCE aux Stratégies de dynamisation de la coopération à l'évaluation du Conseil en 2008.
Mesures à l'égard du plomb	2006	Prévision : 2010	Ces mesures doivent être considérées dans le cadre d'actions bilatérales et trilatérales menées hors de la CCE, ainsi que d'actions distinctes au sein des programmes et projets actuels de la CCE.

Objet et contexte

Le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) fournit un cadre de coopération à l'échelle régionale « pour gérer de façon rationnelle, pendant toute la durée de leur cycle de vie, la gamme complète des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, et ce, notamment, en prenant des mesures de prévention, de réduction des sources de polluants et de lutte à l'égard de la pollution ». Il vise principalement à renforcer les capacités des institutions et des intervenants des trois pays dans ces domaines, en accordant une importance particulière aux besoins du Mexique. Du même coup, il soutient l'objectif du Sommet mondial sur le développement durable qui consiste à faire en sorte que « d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et sur l'environnement soient réduits au minimum ».

Les échanges transfrontaliers de substances chimiques et de leurs produits sont quotidiens en Amérique du Nord. Les produits chimiques présents dans l'air, l'eau et les animaux qui franchissent librement les frontières viennent également ajouter au fardeau chimique de chaque pays. Plus précisément, le programme de GRPC de la CCE vise à réduire au minimum les risques d'exposition des humains et de l'environnement : aux *substances chimiques en usage* ou utilisées auparavant et échangées sous forme de produits (p. ex., mercure, lindane); à des *catégories de substances chimiques*, y compris les substances produites fortuitement par suite de l'élimination de produits échangés (p. ex., dioxines et furanes); aux substances issues des *secteurs industriels et technologies* communs aux trois pays (p. ex., industrie automobile, électronique). De façon générale, le projet de GRPC centre son attention sur les substances chimiques présentes dans le commerce, leurs produits et le transport de substances à grande distance par-delà les frontières.

Le projet de GRPC est établi de longue date. Le Conseil de la CCE a adopté la résolution n^{o} 95-05 sur la GRPC le 13 octobre 1995, lors de sa II^{e} session ordinaire tenue à Oaxaca (Mexique). Par cette résolution, le Conseil faisait de l'établissement de PARNA relatifs à certaines substances toxiques et persistantes un volet prioritaire des travaux de la Commission; il créait aussi un groupe de travail composé de deux hauts responsables choisis par chaque Partie, dont les fonctions se rapportaient à la réglementation ou à la gestion des substances toxiques et qui, de concert avec la CCE, devaient veiller à mettre en application les décisions et les engagements énoncés dans la résolution.

Les PARNA reflètent la volonté commune des Parties de coopérer en prenant appui sur les accords environnementaux internationaux (et, dans certains cas, en souscrivant à ceux-ci) ainsi que sur les politiques et les lois en vigueur. Voici, en bref, l'historique des PARNA et une description de leur état d'avancement actuel :

- Le DDT (résolution du Conseil n^{o} 95-05) a été l'une des premières substances ciblées par le projet de GRPC lorsque celui-ci a vu le jour. Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont approuvé le PARNA relatif à cette substance en 1997, en visant comme objectif une réduction de 80 % de l'utilisation du DDT au Mexique avant 2002. Les travaux ont surtout été axés sur le recours à des méthodes de rechange pour la lutte contre les moustiques transmetteurs du paludisme; ils ont été si efficaces que l'utilisation du DDT a cessé en 2000. Les résultats obtenus dans le cadre de ce PARNA ont été partagés avec les pays d'Amérique centrale. Les activités ont bénéficié d'un financement additionnel dans le cadre d'un projet conjoint de la CCE, de l'Organisation panaméricaine de la santé et du Fonds pour l'environnement mondial, qui visait à prévenir la réintroduction du DDT au Mexique et dans toute l'Amérique centrale. L'élaboration et la mise en œuvre du PARNA relatif au DDT sont maintenant achevées.
- L'élaboration et la mise en œuvre du PARNA relatif au chlordane (résolution du Conseil n^{o} 95-05) sont également terminées. Le but de l'élimination progressive des utilisations homologuées du chlordane avant 1998 et les autres buts énoncés dans le PARNA ont été atteints.
- L'élaboration et la mise en œuvre du PARNA relatif aux BPC (résolution du Conseil n^{o} 95-05) sont achevées. Les travaux liés à la gestion de la réduction graduelle des BPC et de leur élimination finale s'effectueront à l'échelon national, sous le régime de la Convention de Stockholm.
- La mise en œuvre du PARNA relatif au mercure (résolution du Conseil n^{o} 00-06) se poursuit avec succès. Les travaux ont été axés sur la surveillance du mercure, le mercure présent dans les produits et la

réduction des émissions de mercure. La mise en œuvre se poursuivra probablement jusqu'en 2010.

- L'ébauche de la phase I du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène, dont la réalisation était prévue dans la résolution du Conseil n^{o} 99-01, fait actuellement l'objet d'un examen final à l'échelon national, avant son approbation par le Groupe de travail sur la GRPC. Lorsque la version définitive en aura été établie, cette phase I sera soumise à l'approbation du Conseil. Des activités de renforcement des capacités pour la mesure des dioxines et des furanes dans divers milieux récepteurs au Mexique ont déjà été entreprises.
- Le PARNA relatif au lindane et aux autres isomères de l'HCH a été approuvé à l'automne 2006 (résolution du Conseil n^{o} 06-10) et sa mise en œuvre est en cours. Un atelier sur les solutions de rechange au lindane a été tenu au Mexique en 2006 et le Groupe de mise en œuvre de ce PARNA établira la version définitive du plan de mise en œuvre destiné à guider l'application des mesures prévues jusqu'en 2016. Le Groupe de travail chargé de l'élaboration de ce PARNA a reporté l'établissement de priorités pour les projets liés au PARNA jusqu'à ce que le Groupe de mise en œuvre se réunisse, du 28 au 30 novembre 2006, pour discuter des mesures et les classer par ordre de priorité.
- Le plomb n'a pas donné lieu à la décision d'établir un PARNA. Cependant, le Groupe de travail sur la GRPC a élaboré un plan de travail concernant les pratiques sûres à l'égard du plomb; il mettra en œuvre certaines activités choisies aux échelons bilatéral et trilatéral en marge des activités de la CCE, et il intégrera dans les programmes et projets en cours de la CCE d'autres activités qui soutiendront les priorités énoncées dans le Plan stratégique de la CCE ainsi que le plan de travail au cours des trois prochaines années.

Au cours des quelques années à venir, les travaux de mise en œuvre des PARNA en voie d'élaboration se poursuivront et le Groupe de travail sur la GRPC continuera de fournir des avis au Conseil et aux Parties sur la mise en œuvre des PARNA existants. De plus, conformément à la résolution n^{o} 06-09 que le Conseil a récemment adoptée sur l'avancement des travaux donnant suite à la résolution n^{o} 95-05, la CCE a commencé à formuler de nouvelles *stratégies de dynamisation de la coopération* pour la gestion rationnelle des produits chimiques, de même qu'un *plan d'action pour la gestion des produits chimiques* en Amérique du Nord. L'échange et le transfert d'information et de bonnes pratiques dans le cadre des PARNA et les travaux liés aux *stratégies de dynamisation de la coopération* sont considérés comme d'importants moyens d'améliorer les capacités nationales de gestion rationnelle des produits chimiques.

Le plan d'action énoncera une vision à long terme des efforts que les Parties déploieront à l'égard de problèmes précis de gestion des produits chimiques, et formulera aussi des priorités d'action à court terme. Ces priorités d'action pourraient comprendre des travaux à mener par l'intermédiaire de la CCE et/ou dans le cadre d'initiatives bilatérales, trilatérales ou multilatérales réalisées hors de la CCE.

Approche

La CCE maintient son engagement à l'égard de la pleine mise en œuvre du processus fructueux des PARNA. L'élaboration des nouvelles *stratégies de dynamisation de la coopération* vise à trouver des moyens additionnels et encore plus efficaces qui permettront aux Parties de travailler ensemble à résoudre les problèmes liés aux produits chimiques en Amérique du Nord. Cette approche assurera une plus grande souplesse dans l'affectation des ressources de la CCE aux problèmes de gestion des produits chimiques. De plus, elle reconnaît que la CCE doit travailler avec les autres institutions qui jouent un rôle dans la gestion sûre des produits chimiques en Amérique du Nord, notamment la Stratégie binationale sur les produits toxiques dans les Grands Lacs et la *Border Environment Cooperation Commission* (Commission de coopération environnementale aux frontières). La CCE est bien placée pour fournir à ces institutions un forum pour l'élaboration d'approches régionales concertées qui puissent aussi soutenir les initiatives mondiales. Lorsque les membres du Groupe de travail sur la GRPC ou leurs délégués participent aux forums mondiaux, ils peuvent aider à trouver des synergies et éviter le dédoublement des efforts.

Le projet de GRPC est principalement réalisé par l'intermédiaire des efforts que déploie le Groupe de travail sur la GRPC. Le Groupe se réunit deux fois par année et se concerte périodiquement par téléconférence. Il réexamine le plan de mise en œuvre du projet de GRPC, fournit des avis à ce sujet et oriente les travaux de *groupes spéciaux* en les chargeant d'élaborer des projets, de guider et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des PARNA, d'effectuer des recherches et de mener d'autres activités au besoin. Le Groupe de travail s'emploie de plus en plus à mieux coordonner les activités de gestion rationnelle des produits chimiques avec les autres initiatives de la CCE, ou à les intégrer à celles-ci. Par exemple, il travaille en étroite collaboration avec le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE (désormais appelé Groupe de travail sur l'environnement et le commerce) au sujet d'activités relevant du projet Canalisation des forces du marché réalisé dans le cadre de la priorité « Liens entre l'environnement et le commerce » du programme de travail de la CCE. Le Groupe de travail sur la GRPC collaborera aussi avec les organismes gouvernementaux et les intervenants qui œuvrent dans le domaine de l'écologisation de l'industrie de l'électronique. Il importe également de noter que les travaux dans le cadre de ce projet et dans le cadre du projet *Surveillance et évaluation de la pollution en Amérique du Nord* sont interdépendants.

En ce qui concerne la formulation des *stratégies de dynamisation de la coopération* et du *plan d'action pour la gestion des produits chimiques*, le Groupe de travail sur la GRPC envisage de se pencher sur une vaste gamme de nouveaux enjeux, notamment : des travaux visant certaines substances en particulier (p. ex., les éthers diphényliques polybromés ou les sulfonates de perfluoroalkyle), la réalisation d'un inventaire nord-américain des substances chimiques, le recours à des approches axées sur des catégories de substances ou l'adoption d'approches de prévention de la pollution. Relativement à l'examen des nouveaux enjeux, on déploiera des efforts ciblés afin de contribuer à l'élaboration et à l'application de programmes et de politiques de prévention de la pollution au Mexique. Cela supposera : des activités de renforcement des capacités en matière d'évaluation des substances chimiques, de méthodologies d'analyse des substances et de communication d'information sur les risques; la détermination des besoins communs et de solutions communes; la réalisation de travaux à l'échelle pilote pouvant être conçus de manière à porter sur des secteurs précis.

À mesure que le projet de GRPC évoluera, il continuera d'être mis en œuvre selon les principes de l'inclusion, de la participation et de la transparence. Le Groupe de travail sur la GRPC s'efforcera d'assurer la participation active des groupes intéressés (comprenant l'industrie, le monde des affaires, les syndicats, les organisations non gouvernementales de l'environnement, les établissements universitaires et les autres groupes de la société civile). De plus, les intéressés seront encouragés à prendre part aux activités de la CCE par l'intermédiaire du Comité consultatif public mixte et d'autres groupes consultatifs, tels les comités consultatifs nationaux et gouvernementaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre, on s'emploiera également à solliciter des ressources auprès d'autres institutions de financement.

Communications

Le Groupe de travail sur la GRPC a établi de solides relations avec ses interlocuteurs et cherchera à accroître la participation de ceux-ci aux activités actuelles et futures. À cette fin, on aura recours aux moyens suivants : participation des intervenants à l'échelon de la mise en œuvre des projets; organisation de séances publiques dans le cadre des réunions concernant la GRPC; demandes de tenue de réunions conjointes avec d'autres groupes de la CCE; participation à des conférences et à des ateliers organisés par d'autres instances.

Des stratégies de communications font partie intégrante de tous les PARNA. L'information et la sensibilisation sont des éléments d'une importance cruciale pour que le public nord-américain puisse comprendre les choix qui s'offrent sur le plan de l'environnement et prendre des décisions éclairées à cet égard. Chaque PARNA indique comment les Parties peuvent le mieux orienter leurs efforts pour communiquer au public une information essentielle sur les substances visées et sur les travaux de la CCE. Les groupes de mise en œuvre des PARNA travaillent avec le service des communications du Secrétariat à diffuser l'information engendrée par les mesures prises dans le

cadre des PARNA dans les milieux scientifiques, auprès des parties intéressées et dans le grand public, selon des moyens qui prennent en compte les réalités culturelles de chaque groupe.

Gestion de l'information

Les travaux réalisés dans le cadre du programme de GRPC donnent lieu à la production de PARNA, de rapports techniques et de documents de travail destinés à orienter les activités des groupes de travail, ainsi qu'à fournir des renseignements ou à faire des recommandations aux Parties. Ces documents sont soumis à des examens exhaustifs de la part des gouvernements, du public et/ou des pairs, selon leur nature. La plupart des données produites dans le cadre des PARNA sont de nature technique et nécessitent une manipulation pour des besoins d'analyse statistique et d'évaluation des tendances, le cas échéant. On prévoit qu'il faudra disposer de mécanismes électroniques de stockage et d'extraction de données pour des activités telles que la mise à jour de l'inventaire des émissions de mercure au Mexique. Les produits d'information et rapports élaborés dans le cadre du programme de GRPC seront publiés en version électronique sur le site Web de la CCE.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 1.a**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Nouvelle approche de la gestion des produits chimiques en Amérique du Nord**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Décembre 2007
Examen par les intervenants/experts Groupe de travail sur la GRPC Examen intergouvernemental	 Janvier 2007 Septembre 2007
Examen par les Parties (1)	Février 2007
Examen externe	
Examen par le public	Mars 2007

Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Septembre 2007
Autorisation des Parties	Février 2008
Publication	Juin 2008 (publication Web)

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 1.d**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Synthèse et évaluation du rapport de mise en œuvre des PARNA**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Janvier 2008
Examen par les intervenants/experts (Comité permanent de la SEE, Groupe de travail sur la GRPC)	Février 2008
Examen par les Parties (1)	Mars 2008
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	Mai 2008
Examen par les Parties (2)	Juillet 2008
Autorisation des Parties	Juillet 2008
Publication	Juillet 2008 (publication Web)

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 2.a**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Liens entre la GRPC et l'écologisation de la chaîne d'approvisionnement**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts Groupe de travail sur la GRPC	Novembre 2007
Examen par les Parties (1)	Décembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Janvier 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 2.b**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Liens entre la GRPC et le programme pour une électronique propre**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	

Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts Groupe de travail sur la GRPC	Novembre 2007
Examen par les Parties (1)	Décembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Janvier 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 3.b	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Rapport sur le projet pilote de réduction de l'utilisation du mercure dans les hôpitaux**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts Groupe de travail sur le mercure Groupe de travail sur la GRPC	Novembre 2007
Examen par les Parties (1)	Décembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O

Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Janvier 2008 (publication Web)

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 4.a**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Plan de mise en œuvre relatif au lindane**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2006, février 2007
Examen par les intervenants/experts Groupe de travail sur la GRPC Examen intergouvernemental	Février 2007
Examen par les Parties (1)	Mars 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Avril 2007
Publication	Avril 2007 (publication Web)

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 9 – Gestion rationnelle des produits chimiques, tâche 5.a**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'HCB**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Luke Trip	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Activité continue
Examen par les intervenants/experts Examen intergouvernemental Groupe de travail sur la GRPC	 Mars-avril 2007 Mars-avril 2007
Examen par les Parties (1)	Juin-juillet 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Juillet 2007
Publication	Septembre 2007 (publication Web)

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
1. Réunion du Groupe de travail sur la GRPC en vue de guider le projet de GRPC et de formuler ou mettre en œuvre de nouvelles *stratégies de dynamisation de la coopération* (SDC) et un *Plan d'action nord-américain pour la gestion des produits chimiques*	a. Tenir la réunion annuelle du Groupe de travail sur la GRPC avec les intervenants. Le Groupe de travail échangera de l'information et invitera les intervenants à participer au perfectionnement des nouvelles stratégies de gestion des produits chimiques en Amérique du Nord et à la définition d'un *Plan d'action nord-américain pour la gestion des produits chimiques*. Environ 40 personnes seront présentes; de 25 à 30 d'entre elles recevront un soutien de la CCE. **Réalisations :** La réunion tracera la voie pour l'élaboration de nouvelles stratégies de gestion des produits chimiques	Mars	80 000 $	a. Tenir la réunion annuelle du Groupe de travail sur la GRPC avec les intervenants en vue de la présentation finale des nouvelles stratégies et du plan d'action avant la session du Conseil. **Réalisations :** La réunion permettra d'établir la version définitive de la nouvelle approche de gestion des produits chimiques en vue de sa présentation au Conseil.	Mars	80 000 $	a. Tenir la réunion annuelle du Groupe de travail sur la GRPC avec les intervenants pour assurer leur participation à la mise en œuvre des nouvelles stratégies et du plan d'action pour la gestion des produits chimiques en Amérique du Nord. **Réalisations :** Un dialogue ouvert et transparent se poursuivra avec les intervenants relativement aux questions liées à la gestion des produits chimiques qui suscitent des préoccupations en Amérique du Nord.	Mars	80 000 $	**240 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	en Amérique du Nord.									
	b. Tenir une séance de planification semestrielle en personne du Groupe de travail sur la GRPC pour discuter des activités de GRPC et notamment de l'établissement de la version finale des nouvelles stratégies de gestion des produits chimiques en Amérique du Nord. Environ 15 personnes seront présentes; de 5 à 7 d'entre elles recevront un soutien de la CCE. **Réalisations :** La réunion conduira à l'élaboration du document final relatif aux stratégies de dynamisation de la coopération en Amérique du Nord.	Sept.	25 000 $	b. Tenir une séance de planification semestrielle en personne du Groupe de travail sur la GRPC pour guider la mise en œuvre des PARNA et des autres activités et continuer à élaborer le plan d'action relatif aux stratégies approuvées de dynamisation de la coopération (SDC). **Réalisations :** Plan de mise en œuvre des SDC.	Sept.	25 000 $	b. Tenir une séance de planification semestrielle par téléconférence du Groupe de travail sur la GRPC pour guider la mise en œuvre des PARNA et des autres activités dans le cadre des SDC et du plan d'action. **Réalisations :** Poursuite de la mise en œuvre des PARNA et des SDC.	Sept.	10 000 $	**60 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	c. Entreprendre la mise en œuvre du Plan d'action nord-américain pour la gestion des produits chimiques en répertoriant de façon uniforme les produits chimiques toxiques à l'échelle nord-américaine; renforcer au Mexique la capacité à repérer et à quantifier ces substances d'une façon analogue à celles appliquées au Canada et aux États-Unis (atelier). Environ 15 personnes seront présentes; de 8 à 10 d'entre elles recevront un soutien de la CCE. **Réalisations :** L'approche et les activités concernant la réalisation d'un inventaire uniforme des substances chimiques toxiques sont définies et incorporées dans le plan de mise en œuvre de 2008.	Sept.	30 000 $	c. Continuer à mettre en œuvre les projets et activités définis dans le Plan d'action nord-américain.	Oct.-déc.	40 000 $	c. Continuer à mettre en œuvre les projets et activités définis dans le Plan d'action nord-américain.	Janv-déc.	40 000 $	**110 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	d. Évaluer la mise en œuvre des PARNA et établir un rapport. **Réalisations :** Première ébauche du rapport de synthèse et d'évaluation sur la situation et les tendances relatives aux produits chimiques visés par les PARNA en Amérique du Nord, avec tables de données complètes.	Avr.-déc.	50 000 $	Examiner l'évaluation des PARNA, la réviser et en établir la version définitive. **Réalisations :** Ébauche finale du rapport de synthèse et d'évaluation et tables de données finales. Le rapport sera révisé tous les cinq ans.	Fév.-juil.	10 000 $	-	-	-	**60 000 $**
2. Renforcement des liens avec les autres travaux dans le cadre du programme de la CCE	a. Le Groupe de travail sur la GRPC et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce se réuniront pour élaborer un projet de collaboration sur la *canalisation des forces du marché* en faveur de la durabilité de l'environnement en Amérique du Nord (proposition : analyse du marché nord-américain du mercure). **Réalisations :**	Juil.-déc.	20 000 $	a. Le Groupe de travail sur la GRPC et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce continueront à mettre en œuvre le projet de collaboration choisi sur la canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement en Amérique du Nord. **Réalisations :** Réalisation d'un projet pilote	Juin-déc.	30 000 $	a. Le Groupe de travail sur la GRPC et le Groupe de travail sur l'environnement et le commerce achèveront le projet de collaboration sur la canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement en Amérique du Nord. **Réalisations :**	Janv.-juil.	20 000 $	**70 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	Élaboration d'une proposition de projet mettant en lumière les rapports entre la GRPC et les liens entre l'environnement et le commerce, dans la perspective de la canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement.			encourageant l'utilisation des produits et services écologiques.			Poursuite de la réalisation du projet pilote encourageant l'utilisation des produits et services écologiques. Élaboration d'un rapport sur les meilleurs moyens d'appliquer les enseignements tirés à des produits et services analogues dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.			
	b. Le Groupe de travail sur la GRPC et le Groupe consultatif sur le Partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (P3EP) élaboreront un projet de collaboration sur l'écologisation de l'industrie de l'électronique en Amérique du Nord (proposition : agents	Juil.-déc.	20 000 $	b. Le Groupe de travail sur la GRPC et le Groupe consultatif sur le P3EP entreprendront le projet de collaboration choisi sur l'écologisation de l'industrie de l'électronique en Amérique du Nord. **Réalisations :** Réalisation d'un projet pilote	Juin-déc.	30 000 $	b. Le Groupe de travail sur la GRPC et le Groupe consultatif sur le P3EP concluront le projet de collaboration sur l'écologisation de l'industrie de l'électronique en Amérique du Nord. **Réalisations :** Élaboration d'un	Janv.-juil.	20 000 $	**70 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	ignifuges bromés dans les cartes de circuits imprimés). **Réalisations :** Élaboration d'une proposition de projet mettant en lumière les rapports entre la GRPC et le P3EP dans la perspective de l'écologisation de l'industrie de l'électronique. Les principaux membres des deux groupes se réuniront pour discuter de la proposition et proposer un projet pilote.			encourageant l'utilisation des technologies « vertes » dans l'industrie de l'électronique.			rapport sur les meilleurs moyens d'appliquer les enseignements tirés à des industries analogues dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.			

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
3. Réalisation d'activités dans le cadre du PARNA relatif au mercure	a. Tenir une réunion du Groupe de mise en œuvre du PARNA pour échanger de l'information sur les activités relatives au mercure et examiner les projets dans le cadre du PARNA, discuter des priorités de mise en œuvre pour 2008–2009 et déterminer quels projets liés au PARNA peuvent être réalisés dans d'autres contextes, p. ex., dans le cadre de partenariats avec le Programme du mercure du PNUE. Environ 15 personnes seront présentes; de 5 à 7 d'entre elles recevront un soutien de la CCE. **Réalisations :** La réunion tracera la voie pour les activités futures du Groupe de mise en œuvre.	Sept.	35 000 $	a. Tenir une réunion par téléconférence du Groupe de mise en œuvre du PARNA pour faire progresser les activités relatives au mercure. **Réalisations :** La réunion tracera la voie pour les activités futures du Groupe de mise en œuvre.	Janv.-déc.	18 000 $	a. Tenir une réunion du Groupe de mise en œuvre du PARNA pour échanger de l'information sur les activités relatives au mercure, examiner les projets dans le cadre du PARNA et discuter des modalités d'achèvement du PARNA. **Réalisations :** Recommandations pour la rédaction du rapport final.	Sept.	35 000 $	**88 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	b. Renforcement des capacités i) Le Groupe de mise en œuvre poursuivra la réalisation du projet pilote sur la réduction de l'exposition au mercure dans les produits du secteur hospitalier au Mexique. **Réalisations :** Établissement d'un rapport sur le meilleur moyen de réaliser ce projet sur une grande échelle au Mexique et sur les enseignements tirés. ii) le Groupe de mise en œuvre entreprendra de mettre à jour les inventaires mexicains des émissions de mercure à partir des nouveaux renseignements disponibles.	Janv.-juil. Janv.-déc.	27 000 $ [Co-financée par une subvention de 25 000 $ de l'EPA] 23 000 $	b. Renforcement des capacités Le Groupe de mise en œuvre entreprendra la réalisation d'un projet pilote sur la réduction des risques d'exposition aux substances toxiques, mettant l'accent sur le mercure, dans un autre secteur ou pour un autre produit, au besoin (proposition : les écoles au Mexique). **Réalisations :** Lancement du projet pilote.	Janv.-juil.	50 000 $	b. Renforcement des capacités Le Groupe de mise en œuvre achèvera la réalisation du projet pilote sur la réduction des risques d'exposition aux substances toxiques, mettant l'accent sur le mercure. **Réalisations :** Un rapport sera établi afin de diffuser l'information recueillie.	Janv.-déc.	30 000 $	**130 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	Réalisations : Rapport sur les émissions de mercure au Mexique. Ces données seront recueillies sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et l'on envisagera de les utiliser pour des représentations cartographiques ultérieures dans l'Atlas.									
							c. Le Groupe de mise en œuvre du PARNA élaborera un rapport final de ses activités, comprenant des recommandations sur les mesures du PARNA non encore achevées et sur les activités ultérieures de surveillance. **Réalisations :** Rapport énonçant les enseignements tirés grâce au	Mars-déc.	30 000 $	**30 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
							PARNA et contenant des recommandations sur les activités de suivi, le cas échéant.			
4. Activités dans le cadre du PARNA relatif au lindane	a. Échange d'information Le Groupe de mise en œuvre du PARNA se réunira par téléconférence pour établir la version définitive du plan de mise en œuvre, échanger de l'information et mettre en œuvre les mesures prioritaires. **Réalisations :** Le plan de mise en œuvre tracera la voie pour les activités futures du Groupe.	Janv.-déc.	18 000 $	a. Échange d'information Le Groupe de mise en œuvre du PARNA échangera de l'information sur les activités liées au lindane, examinera les projets en cours dans le cadre du PARNA et les classera par ordre de priorité. **Réalisations :** La réunion tracera la voie pour les activités futures du Groupe.	Avril	35 000 $	a. Échange d'information Le Groupe de mise en œuvre du PARNA se réunira par téléconférence pour échanger de l'information et mettre en œuvre les mesures prioritaires. **Réalisations :** La réunion tracera la voie pour les activités futures du Groupe.	Janv.-déc.	18 000 $	**71 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	b. Renforcement des capacités dans le cadre du PARNA relatif au lindane. L'ordre de priorité des projets sera déterminé par le Groupe de mise en œuvre. **Réalisations :** À déterminer.	Janv.-déc.	40 000 $	b. Renforcement des capacités dans le cadre du PARNA relatif au lindane. L'ordre de priorité des projets sera déterminé par le Groupe de mise en œuvre. **Réalisations :** À déterminer.	Janv.-déc.	30 000 $	b. Renforcement des capacités dans le cadre du PARNA relatif au lindane. L'ordre de priorité des projets sera déterminé par le Groupe de mise en œuvre. **Réalisations :** À déterminer.	Janv.-déc.	40 000 $	**110 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
5. Activités dans le cadre du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'HCB *[À noter : Les activités sous cette rubrique sont susceptibles de changer en fonction des délibérations du Groupe de mise en œuvre et de l'acceptation du PARNA.]*	a. Échange d'information Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'HCB établira la version définitive du PARNA, et élaborera un plan de mise en œuvre précisant les mesures à envisager dans le cadre du PARNA et celles qui se prêteraient peut-être mieux à une mise en œuvre dans d'autres contextes. Environ 15 personnes seront présentes; de 5 à 7 d'entre elles recevront un soutien de la CCE. **Réalisations :** La version finale du PARNA sera présentée au Conseil et le plan de mise en œuvre sera élaboré.	Mars	35 000 $	a. Échange d'information Le Groupe de mise en œuvre échangera de l'information sur les dioxines et furanes et l'HCB et discutera des priorités futures de mise en œuvre. **Réalisations :** Les travaux traceront la voie pour les activités futures du Groupe.	Mars	35 000 $	a. Échange d'information Le Groupe de mise en œuvre échangera de l'information sur les dioxines et furanes et l'HCB et discutera des priorités futures de mise en œuvre. **Réalisations :** Les travaux traceront la voie pour les activités futures du Groupe.	Mars	35 000 $	**105 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
	b. Renforcement des capacités Organiser un atelier réunissant des experts nord-américains en vue de transférer la technologie de lutte contre les émissions de dioxines et furanes au Mexique. Environ 30 personnes seront présentes; de 15 à 18 d'entre elles recevront un soutien de la CCE. **Réalisations :** Augmentation des capacités de lutte contre les émissions de dioxines et furanes au Mexique.	Avril Sept.-déc.	30 000 $	b. Renforcement des capacités Le Groupe de mise en œuvre amorcera un projet pilote au Mexique en vue de renforcer les capacités de lutte contre les émissions de dioxines et furanes. **Réalisations :** Lancement du projet pilote.	Mars-déc.	45 000 $	b. Renforcement des capacités L'ordre de priorité des projets sera déterminé par le Groupe de mise en œuvre. **Réalisations :** À déterminer.	Janv.-déc.	50 000 $	**125 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
6. Pratiques sûres à l'égard du plomb	Comme le Groupe de travail sur la GRPC l'a proposé, les mesures pour 2007 seront prises à l'échelon bilatéral ou trilatéral en marge des activités de la CCE.			a. Échange d'information Le Secrétariat contribuera à l'organisation d'une séance sur le plomb lors du « Sommet nord-américain sur la prévention de la pollution ». **Réalisations :** La séance permettra l'échange d'information sur le plomb dans le cadre des programmes nationaux continus de prévention de la pollution, en mettant l'accent en particulier sur les procédés, les solutions de rechange, la conception des produits et la communication des risques.	Sept.	50 000 $				**50 000 $**
				b. Renforcement des capacités i) Établir un	Juil.-déc.	30 000 $	b. Renforcement des capacités Achever le	Janv.-juil.	55 000 $	**115 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
				rapport caractérisant les sources d'exposition au plomb en Amérique du Nord. Ces données seront recueillies sous une forme compatible avec l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord et l'on envisagera de les utiliser pour des représentations cartographiques ultérieures dans l'Atlas. **Réalisations :** Le rapport mettra en évidence les lacunes dans les connaissances et contiendra des recommandations sur les activités futures de surveillance dans les trois pays. Les données fourniront une couche cartographique pour l'Atlas de l'Amérique du Nord.			rapport d'évaluation du suivi des mouvements transfrontaliers de produits contenant du plomb en Amérique du Nord. Les Parties élaboreront du matériel de communications adapté aux réalités culturelles des groupes visés pour informer les populations à haut risque sur les dangers de l'exposition au plomb. **Réalisations :** Établissement de la version finale du rapport sur le suivi des mouvements transfrontaliers de produits contenant du plomb. Élaboration de matériel de	Mars-nov.		

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
				On entreprendra l'élaboration d'un rapport pour évaluer le suivi des mouvements transfrontaliers de produits contenant du plomb en Amérique du Nord. ii) Les Parties entreprendront un projet pilote sur le remplacement du plomb et sur le marché potentiel de la poterie mexicaine sans plomb. **Réalisations :** Établissement d'un rapport préliminaire sur le suivi des produits contenant du plomb. Le projet pourrait encourager l'utilisation de glaçures sans plomb dans le secteur de la poterie au Mexique.	Janv.-oct.	30 000 $	communications en vue de réduire les risques d'exposition au plomb dans les populations à haut risque.			
			Total,			**Total,**			**Total,**	**Total sur**

DESCRIPTION DES PROJETS DE 2007

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Estimation sur 3 ans
			2007 : 433 000 $			**2008 : 538 000 $**			**2009 : 463 000 $**	**3 ans : 1 434 000 $**

Projet 10	Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord		
Date de début	2005		
Budget prévu	2007 : 340 000 $CAN	2008 : 315 000 $CAN	2009 : 295 000 $CAN

Date de fin	2009
Total	**950 000 $CAN**

Objet et contexte

Ce projet a pour but d'élargir le marché nord-américain des énergies renouvelables afin de tirer parti des avantages que ces énergies offrent sur les plans économique, environnemental, social et énergétique. Parmi ces avantages, on compte les suivants : la fiabilité accrue du réseau électrique; la diversification des ressources énergétiques de manière à atténuer les préoccupations liées à la sécurité de l'approvisionnement et aux récentes augmentations du prix du pétrole et du gaz naturel; l'amélioration de l'environnement grâce à la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.

Plusieurs obstacles entravent la croissance soutenue du marché nord-américain des énergies renouvelables. Dans certains endroits, le coût des ressources énergétiques renouvelables concurrence celui des ressources classiques, bien qu'en général leur coût initial soit plus élevé. Les gouvernements nationaux, étatiques et provinciaux et les administrations locales des trois pays signataires de l'ANACDE ont des exigences différentes en ce qui a trait à l'achat d'énergie renouvelable. De plus, les organismes nationaux, étatiques et provinciaux de réglementation de l'environnement ne disposent pas actuellement de méthodes normalisées pour estimer les avantages environnementaux des politiques relatives aux énergies renouvelables, bien qu'ils s'emploient à élaborer de telles méthodes.

Les gouvernements doivent éliminer certains des obstacles informationnels et transactionnels qui viennent gonfler le coût des énergies renouvelables, et aider plus activement les décideurs à instaurer des politiques qui favorisent ces énergies. La CCE partage de l'information et recueille des données sur les énergies renouvelables depuis quatre ans. Ses travaux ont conduit à la formulation d'options relatives à l'utilisation accrue des énergies renouvelables. Bon nombre de ces options sont décrites dans le rapport intitulé *Les possibilités et les défis environnementaux liés au marché nord-américain de l'électricité en évolution*. La CCE a commencé à l'établir en 2000, en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, et l'a publié en 2002.

Jusqu'à présent, la CCE :

- a répertorié diverses définitions nord-américaines des énergies renouvelables, de l'électricité verte et des portefeuilles d'énergies renouvelables;
- a organisé des ateliers sur la commercialisation de l'électricité verte au Canada et au Mexique;
- a produit des documents sur le recours à des mécanismes axés sur les forces du marché ainsi qu'à des mécanismes politiques et financiers pour accroître l'utilisation des énergies renouvelables;
- a mené des travaux initiaux en vue d'étudier la situation des certificats d'électricité verte et l'harmonisation des normes, du suivi et des définitions en Amérique du Nord;
- a élaboré des documents, affiché dans un site Web un répertoire de méthodes pratiques et organisé des ateliers sur le calcul des avantages environnementaux des énergies renouvelables (sous forme de réduction des émissions atmosphériques);
- a produit un document et mis au point une base de données sur les capacités actuelles et prévues en matière d'énergies renouvelables en Amérique du Nord, de même que sur les politiques favorisant les énergies renouvelables adoptées dans chaque pays et État ou province;

- a évalué les possibilités d'exploitation de l'énergie éolienne dans la péninsule du Yucatan, au Mexique;
- a déterminé des types de sources de biomasse renouvelables qu'il serait possible d'utiliser pour la production d'électricité à partir de sources renouvelables à faible impact sur l'environnement, la production d'éthanol et d'hydrogène et le chauffage de locaux, et qu'il serait possible d'utiliser comme matières premières pour la fabrication de produits industriels ou à d'autres fins telles que l'amendement des sols (en collaboration avec Ressources naturelles Canada et le Conseil national de recherches du Canada);
- a mené une enquête auprès de cent des plus importants consommateurs d'électricité au Mexique en 2001, et a constaté que plus de 90 % d'entre eux sont prêts à acheter de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelable;
- a créé, en 2005, un comité d'experts trinational et multidisciplinaire représentant une vaste gamme d'intéressés : le Comité d'experts sur les énergies renouvelables (CEER);
- a établi un rapport, intitulé *Stimuler les marchés de l'électricité renouvelable en Amérique du Nord*, répertoriant les programmes, les techniques et les politiques qui pourraient favoriser l'exploitation de sources d'énergie renouvelable en Amérique du Nord;
- a publié le rapport intitulé *Examen des lacunes dans la cartographie des sources d'énergies renouvelables en Amérique du Nord* que le CEER avait préalablement examiné;
- a entrepris, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'étude de liens et de synergies éventuels entre les activités réalisées dans les collectivités éloignées au sujet des énergies renouvelables;
- a commencé à concevoir un calculateur en ligne (sur le Web) pour les trois pays en recourant à des coefficients d'émission existants et à d'autres sources.

En soutenant l'accroissement de la production et du commerce des énergies renouvelables sur le continent, le projet cadre avec les objectifs de l'ANACDE consistant à promouvoir le développement durable et à appuyer les buts et objectifs environnementaux de l'ALÉNA. En outre, les énergies renouvelables offrent plusieurs avantages environnementaux, dont la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Un marché adéquat pour les systèmes alimentés par des énergies renouvelables peut permettre de relever les principaux défis que présente le développement durable, de promouvoir la diversité et la sécurité énergétiques et, surtout, de favoriser le développement économique tout en réduisant les répercussions environnementales de la consommation et de la production d'énergie.

Les trois gouvernements nationaux, les gouvernements étatiques et provinciaux, les administrations locales, les ONG et l'industrie privée s'emploient à mettre en valeur les ressources énergétiques renouvelables. Par exemple, aux États-Unis, les programmes d'énergie propre de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) aident les consommateurs à mieux connaître les solutions qui s'offrent à eux en leur fournissant des renseignements objectifs, en créant des réseaux entre les secteurs public et privé et en fournissant une aide technique. L'EPA a également instauré le programme *Green Power Partnership* (Partenariat pour l'énergie verte) qui aide et reconnaît les organismes qui font preuve d'esprit d'initiative en matière d'environnement en optant pour l'énergie verte. De plus, le *National Renewable Energy Laboratory* (Laboratoire national sur les énergies renouvelables) des États-Unis a inventorié la plupart des sources actuelles, prévues et potentielles d'énergie renouvelable aux États-Unis. Les États-Unis ont par ailleurs constitué une base de données contenant la plupart des lois et politiques adoptées par les États à l'égard des énergies renouvelables. Ce projet de la CCE prendrait appui sur tous ces travaux.

En janvier 2006, un nouveau gouvernement a été élu au Canada. Le gouvernement s'est dit intéressé à faire en sorte que les générations futures bénéficient d'un air, d'une eau et d'une énergie propres et il est en train d'élaborer un nouveau programme environnemental axé sur la pollution et les émissions de gaz à effet de serre. Outre ces activités, le gouvernement du Canada, représenté par Ressources naturelles Canada et Environnement Canada, participe activement au nouvel accord de mise en œuvre de l'Agence internationale de l'énergie sur l'application de technologies d'énergie renouvelable. Le Canada est également membre du Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PEREE) depuis 2005. À l'échelon infranational, les gouvernements provinciaux et les administrations locales ont diversement établi des règlements sur les normes relatives aux portefeuilles d'énergies renouvelables, fixé des objectifs

analogues à ces portefeuilles et adopté d'autres moyens pour promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. Le milieu des ONG au Canada continue de promouvoir activement les sources d'énergie renouvelable. Par exemple, l'Alliance canadienne pour les énergies renouvelables (CanREA) a publié en juillet 2006 un document intitulé *Cadre pour un modèle national – Stratégie pour les énergies renouvelables au Canada*.

Au Mexique, le gouvernement fédéral a fixé comme objectif, dans le cadre de son plan national de développement, de son programme énergétique et de son programme de l'environnement et des ressources naturelles pour 2001 à 2006, l'installation d'une capacité additionnelle de 1 000 MW de production d'énergie renouvelable. Le secteur privé a aussi investi dans des projets de mise en valeur des énergies renouvelables : 1 200 MW pour l'énergie éolienne, 160 MW pour l'hydroélectricité, 40 MW pour les gaz d'enfouissement et 14 MW pour les biogaz de fumier. Le Mexique a pris les mesures suivantes pour mettre en valeur les énergies renouvelables :

- Il a constitué un fonds écologique pour l'exploitation à grande échelle des énergies renouvelables (Banque mondiale et Fonds pour l'environnement mondial [FEM] : 70 millions de dollars américains).
- Il a adopté un plan d'action pour surmonter les obstacles auxquels se heurtent les projets de production d'énergie éolienne au Mexique (FEM, Programme des Nations Unies pour le développement, ministère de l'Énergie et Institut de recherches sur l'électricité).
- Il a élaboré un programme national d'électrification des régions rurales.
- Il a soutenu des projets dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre.
- Il a adopté en 2005 la *Ley de Desarollo Sustentable de la Caña de Azúcar* (Loi sur le développement durable de la canne à sucre), qui encourage la cogénération d'électricité et l'utilisation d'éthanol comme combustible et comme agent d'oxygénation de l'essence.
- Il a élaboré des instruments économiques, au sein du ministère du Trésor, pour favoriser les énergies renouvelables.
- Il a amorcé, par l'intermédiaire du programme *Fideicomiso de Riesgo Compartido* (Fonds de fiducie pour le partage des risques), l'utilisation de technologies faisant appel aux énergies renouvelables en agriculture.
- Il a uni ses efforts à ceux des États-Unis pour mettre en œuvre un programme consacré à l'application et à la démonstration des avantages des formes d'énergie non classiques.

Le gouvernement du Mexique travaille avec les organisations internationales pour favoriser la mise en valeur des énergies renouvelables et a notamment signé un accord avec le PEREE.

Enfin, le Comité consultatif public mixte de la CCE, dans son avis n^{o} 04-05, a invité le Conseil de la CCE à promouvoir avec dynamisme l'exploitation des énergies renouvelables en vue d'atteindre ses objectifs de protection de l'environnement ainsi que d'amélioration de la santé humaine et du bien-être des citoyens d'Amérique du Nord. Le projet donne suite à cet avis.

Approche

Le projet améliorera le commerce nord-américain des énergies renouvelables à titre de « produits écologiques ». Le rôle de la CCE consiste à améliorer la coordination aux échelons régional et national et favorisera la cohérence des politiques relatives à ces énergies. De manière à établir un cadre propice pour l'expansion du marché des énergies renouvelables, les tâches relevant du projet concernent tant des aspects liés aux politiques que des aspects techniques. Cependant, ces tâches sont interdépendantes; elles visent à fournir de l'information aux promoteurs de projets, aux investisseurs, aux décideurs et à d'autres intéressés afin de contribuer à accroître l'utilisation des énergies renouvelables.

Le CEER formulera des avis techniques spécialisés à l'intention du Conseil et du Secrétariat au cours de la réalisation des tâches. La tâche 2 améliorera la capacité des autorités mexicaines à mettre au point des projets d'énergie renouvelable. À cette fin, on organisera une réunion avec les responsables gouvernementaux (de tous les échelons) qui s'intéressant aux projets de mise en valeur, les responsables de la réglementation nationale et l'industrie. L'objectif consistera à transmettre les enseignements tirés au Canada et aux États-Unis et à établir un dialogue entre les participants. La tâche 3 aidera les Parties à déterminer les zones où la mise en valeur des énergies renouvelables est réalisable, et contribuera à ce que les exploitants, les investisseurs, les décideurs et d'autres intéressés aient facilement accès à une

information fiable sur les sources potentielles d'énergie renouvelable, y compris ceux qui se trouvent dans des régions éloignées. La tâche 4 consistera à fournir au même public cible de l'information et des études de cas sur les meilleures méthodes de financement des petits projets d'énergie renouvelable. La tâche 5 se fonde sur des travaux menés antérieurement par la CCE pour établir des liens entre l'information sur les ressources énergétiques renouvelables actuelles et prévues et les lois et politiques relatives aux énergies renouvelables dans les pays, États et provinces où ces ressources sont situées. Cela aidera les décideurs, ainsi que d'autres intéressés, dans les trois pays à mieux comprendre les liens entre les lois et politiques et la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables. La tâche 6 fera ressortir les possibilités et les obstacles existants qui sont associés aux programmes de promotion des marchés d'énergie renouvelable. Elle aidera les Parties à mettre leur information en commun et à renforcer leurs capacités à l'égard des mécanismes d'application volontaire tels que les programmes de certification et les normes relatives aux portefeuilles d'énergies renouvelables. La tâche 7 permettra de disposer d'outils sur Internet pour évaluer les avantages environnementaux de ces énergies. Tous les segments de la société nord-américaine pourront ainsi justifier une plus grande mise en valeur des ressources de ce type. Enfin, la tâche 8 consistera à examiner les meilleures pratiques permettant de régler les problèmes techniques associés à l'intégration des sources d'énergie renouvelable au réseau électrique.

Les organismes des Parties qui œuvrent dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, l'industrie, les services d'électricité, les organismes de certification, les associations en faveur des énergies renouvelables, les ONG et d'autres groupes qui s'intéressent à ces questions en Amérique du Nord seront consultés et/ou seront invités à participer au projet. Des liens seront également établis avec le Groupe de travail nord-américain sur l'énergie si les circonstances s'y prêtent.

Communications

L'efficacité des communications constituera un élément essentiel à la réussite du projet. Plus précisément, il faudra décrire en termes simples les mesures envisagées pour favoriser la croissance du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, d'échanger de l'information sur les meilleures pratiques de mise en valeur des énergies renouvelables et de prendre des mesures qui favoriseront le commerce d'énergies renouvelables en encourageant le transfert de certificats et d'autres approches axées sur les forces du marché à l'échelon international. L'information sur les ressources renouvelables potentielles en Amérique du Nord et un document de référence expliquant le recours aux normes relatives aux portefeuilles d'énergies renouvelables et à des programmes d'application volontaire tels que les certificats d'énergie renouvelable aideront à mieux faire comprendre les perspectives de l'énergie verte sur le marché nord-américain. Le projet offre en outre diverses possibilités de réaliser des activités de mise en marché jumelées avec les projets Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord et Promotion des achats écologiques. Compte tenu de l'ampleur des réalisations à laquelle le projet donnera lieu, la CCE aura besoin d'autres fonds et devra puiser dans le budget des communications pour pouvoir publier une brochure générale, créer un site Web, produire des feuillets d'information et exécuter les travaux requis pour regrouper les diverses composantes en un ensemble d'activités thématiquement cohérent.

Gestion de l'information

Le projet nécessite des services et des compétences en cartographie interactive que le Secrétariat n'est actuellement pas en mesure de fournir. Dans le cadre du projet *Représentation cartographique des problèmes environnementaux en Amérique du Nord*, des capacités accrues sont prévues pour inclure des couches de données sur les lignes de transport, les ressources renouvelables, ainsi que les aménagements existants et prévus. Cependant, il sera probablement nécessaire d'obtenir à contrat des services spécialisés additionnels.

Ce projet nécessitera également l'ajout de fonctions au site Web de la CCE afin de gérer et de rendre accessibles les collections structurées de rapports,

les documents et les liens sur des thèmes particuliers.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Site Web sur les modèles commerciaux, incluant des sources de financement**	
Catégorie de produits d'information : Produit d'information électronique	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Juillet 2007
Examen par les intervenants/experts — Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE (désormais appelé Groupe de travail sur l'environnement et le commerce [GTEC]), CEER	Août 2007, juillet 2007
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Octobre 2007
Publication	Octobre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 4**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Analyse des écarts financiers**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts — GTEC, CEER	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 5**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Documents de référence sur les mécanismes volontaires**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	

Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts — GFEC, CEER	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 6**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Document de référence sur les avantages environnementaux de l'utilisation des énergies renouvelables dans des domaines autres que la qualité de l'air**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts — GFEC, CEER	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O

Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 6**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Outil d'estimation des avantages pour l'environnement et la santé**	
Catégorie de produits d'information : Produit d'information électronique	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts — GFEC, CEER	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 7**
Réalisation attendue (produit d'information) : **Promotion du marché des biocarburants en Amérique du Nord**
Catégorie de produits d'information : Document de référence
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier

Étapes de gestion de la qualité	Dates cibles d'achèvement
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts — GFEC, CEER	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 2**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Base de données sur les défis de la mesure des ressources énergétiques renouvelables**
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier
Catégorie : Outil de travail
Dates clés : Livraison : septembre 2007. Examen par le Secrétariat : septembre 2007. Examen par le CEER : septembre 2007. Examen par les Parties : octobre 2007.

Autorisation des Parties : novembre 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 3**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Base de données à jour sur les plages de coûts en fonction des sources d'énergie**
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier
Catégorie : Base de données permanente
Dates clés : Livraison : novembre 2007. Examen par le Secrétariat : octobre 2007. Examen par les Parties : novembre 2007. Disponibilité en ligne : décembre 2007.

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 10 – Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord, tâche 4**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Bases de données sur les politiques en vigueur et sur les capacités en énergies renouvelables**
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier
Catégorie : Base de données permanente
Dates clés : Livraison : octobre 2007. Examen par le Secrétariat : octobre 2007. Examen par les Parties : novembre 2007. Disponibilité en ligne : décembre 2007.

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Soutien au Comité d'experts sur les énergies renouvelables (CEER)	Poursuite du soutien au Comité d'experts. **Réalisations :** Réunion annuelle et conférences téléphoniques trimestrielles permettant au Comité d'experts de fournir des avis sur les travaux de la CCE concernant les énergies renouvelables. Les ordres du jour et les comptes rendus de réunion seront traduits et affichés sur le site Web de la CCE.	Janv.-déc.	22 000 $	Poursuite du soutien au Comité d'experts. **Réalisations :** Réunion annuelle et conférences téléphoniques trimestrielles permettant au Comité d'experts de fournir des avis sur les travaux de la CCE concernant les énergies renouvelables. Les ordres du jour et les comptes rendus de réunion seront traduits et affichés sur le site Web de la CCE.	Janv.-déc.	25 000 $	Poursuite du soutien au Comité d'experts. **Réalisations :** Réunion annuelle et conférences téléphoniques trimestrielles permettant au Comité d'experts de fournir des avis sur les travaux de la CCE concernant les énergies renouvelables. Les ordres du jour et les comptes rendus de réunion seront traduits et affichés sur le site Web de la CCE.	Janv.-déc.	25 000 $	**72 000 $**
2. Renforcement de la capacité des autorités mexicaines à élaborer des projets d'énergie renouvelable	Organiser une réunion d'experts de l'industrie et de représentants gouvernementaux (échelons fédéral, étatique, municipal) s'intéressant à l'élaboration de projets d'énergie renouvelable dans leur sphère de compétence respective. (30 participants)	Mars-avr.	50 000 $							**50 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	Le but de la réunion est de transmettre les enseignements tirés au Canada et aux États-Unis et de créer un dialogue entre l'industrie, les responsables de la réglementation et ceux qui s'intéressent de la mise au point de projets.									
3. Soutien de l'élaboration et du transfert d'informations et de technologies et renforcement des capacités pour l'estimation et la mesure des ressources énergétiques renouvelables	Continuer à soutenir les travaux concertés que réalisent les organisations, organismes et institutions en vue d'élaborer et de rendre accessible l'information sur les ressources énergétiques renouvelables, ainsi que les estimations et mesures pour les régions éloignées et les topographies accidentées. Soutenir le renforcement des capacités et le transfert de technologies en vue d'accroître les capacités des organismes nord-américains en cartographie des ressources énergétiques	Janv.-oct.	30 000 $ 45 000 $ 4 700 $	Continuer à déterminer les besoins en renforcement des capacités et en transfert de technologies, et à chercher des partenaires afin d'augmenter les ressources et les capacités. Continuer à offrir et/ou à organiser des activités de renforcement des capacités et de mise en commun de l'expérience acquise entre les organismes et institutions pour faciliter leurs travaux internes de cartographie des ressources énergétiques renouvelables sous une forme compatible d'un site à l'autre. Évaluer la nécessité de	Janv.-déc.	40 000 $	En fonction des résultats de l'évaluation, poursuivre ou achever les travaux sur les questions complexes de mesure. **Réalisations :** Dépendent des conclusions de l'évaluation.	Janv.-déc.	30 000 $	**149 700 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	renouvelables. Continuer à enrichir la section du site Web de la CCE comportant des liens avec les informations sur les capacités en énergies renouvelables aux échelons national et infranational compilées dans les trois pays. **Réalisations :** Renforcement des capacités dans les organismes et institutions, gouvernementaux ou autres, en cartographie des ressources énergétiques renouvelables sous une forme compatible d'un site à l'autre. Base de données en exploitation sur les défis en matière de mesure des ressources énergétiques renouvelables, particulièrement dans les régions éloignées et les topographies accidentées où il reste des défis à relever.			poursuivre les travaux concertés concernant les questions complexes de mesure; poursuite ou achèvement des travaux, selon le cas. **Réalisations :** Enrichissement de la base de données sur les études de cas faisant état des succès et des échecs dans la mesure des ressources énergétiques renouvelables, particulièrement dans les régions éloignées et les topographies accidentées où il reste des défis à relever. La CCE est de plus en plus reconnue comme un guichet unique qui fournit de l'information fiable sur les énergies renouvelables en Amérique du Nord.						
4. Étude documentaire	Organiser une réunion de consultation des	Janv.-déc.	30 500 $	En fonction des résultats de la réunion	Janv.-	60 000 $	Continuer à mettre à jour et à enrichir	Janv.-	60 000 $	**180 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
des meilleures pratiques de mise sur pied de petits projets d'énergie renouvelable en région éloignée	intervenants pour déterminer comment la CCE peut faciliter la mise au point de projets d'énergie renouvelable dans les collectivités autochtones et éloignées. (20 participants) Compiler, élaborer et afficher sur le site Web des modèles de plans commerciaux et financiers pour toutes les étapes de la mise au point d'un projet d'énergie renouvelable (prospection, essais pilotes, précommercialisation, passage à l'échelle commerciale, etc.) et pour les sources d'énergie renouvelable en fonction de l'application (électrification rurale ou production hors réseau, capacité du client, etc.). Mettre à jour et enrichir la base de données sur les sources d'énergie renouvelable en fonction de la plage de coûts au KWh. Entreprendre la création d'une page Web		12 000 $ 10 000 $ 8 000 $	de 2007, continuer à offrir et/ou à organiser des activités de renforcement des capacités et de mise en commun de l'expérience acquise entre les collectivités autochtones éloignées et les institutions qui les soutiennent afin de faciliter l'exploitation de leurs ressources énergétiques renouvelables. Continuer à compiler, à élaborer et à afficher sur le site Web des modèles de plans commerciaux et financiers pour toutes les étapes de la mise au point d'un projet d'énergie renouvelable et pour les sources d'énergie renouvelable en fonction de l'application. Continuer à étoffer la base de données sur les sources d'énergie renouvelable en fonction de la plage de coûts au KWh. Continuer à enrichir le site Web par l'ajout de liens avec des sources de financement, selon le	déc.		les bases de données selon les besoins. Élaborer un document sur les enseignements tirés des activités novatrices de financement des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Inventaire des politiques et pratiques pouvant contribuer à réduire les risques associés à ces petits projets. **Réalisations :** La CCE fait de plus en plus office de dépositaire de l'information sur l'élaboration et le financement des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Disponibilité, dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, d'un document sur les enseignements tirés de l'expérience acquise.	déc.		

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	comportant des liens avec des sources de financement, selon le pays, l'État ou la province en Amérique du Nord. La base de données comprendra par exemple, pour chaque programme, des renseignements sur le type de source d'énergie, la taille des projets et le stade de mise en œuvre, ainsi que d'autres exigences liées à l'accès au financement. **Réalisations :** Site Web présentant des modèles commerciaux pour les petits projets d'énergie renouvelable et comportant des liens avec des sources de financement, selon la subdivision politique. Base de données à jour sur les plages de coûts en fonction des sources.			pays, l'État ou la province en Amérique du Nord. **Réalisations :** La CCE fait de plus en plus office de dépositaire de l'information sur l'élaboration et le financement des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Mise au point et vaste diffusion d'un guide pratique sur le financement des petits projets.						
5. **E**nrichissement des bases de données informationnelles sur les	Perfectionner les bases de données en y incluant des informations sur les mécanismes de financement novateurs	Janv.-déc.	13 500 $	Continuer à mettre à jour les bases de données et les cartes. Autres activités déterminées par le	Janv.-déc.	45 000 $	Continuer à mettre à jour les bases de données et les cartes. Autres activités	Janv.-déc.	45 000 $	**113 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
capacités existantes et prévues en énergie renouvelable et sur les lois et politiques d'aide à la mise en valeur des énergies renouvelables	et les répertoires issus de la tâche 3, comprenant notamment les éléments suivants : partenariats avec les Premières nations, coopératives, conventions novatrices pour les hypothèques résidentielles, etc. Continuer de tenir à jour la base de données sur les lois et politiques qui favorisent l'exploitation des énergies renouvelables et à mettre à jour la carte et les liens avec les sites d'information sur les politiques dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Perfectionner la base de données sur les capacités existantes et prévues en y incluant des informations sur le potentiel en réseau et hors réseau et sur les sources thermiques renouvelables. Utiliser l'information recueillie dans le cadre de cette tâche et des tâches 3 et 5 pour procéder à une analyse des carences dans les politiques, en vue de		10 000 $	Comité d'experts.			déterminées par le Comité d'experts.			

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	renseigner les décideurs des secteurs privé et public sur les moyens de faciliter le financement des petits projets. **Réalisations :** Bases de données plus complètes sur les lois et politiques en vigueur et sur les capacités en énergie renouvelable selon la source, mises à jour en fonction des initiatives relatives aux Premières nations et des nouvelles politiques. Base de données à jour sur les capacités existantes et prévues, indiquant le potentiel en réseau et hors réseau. Analyse des écarts financiers.									
6. Étude documentaire des programmes de promotion des marchés d'énergie renouvelable	À partir du rapport *Stimuler les marchés de l'électricité renouvelable en Amérique du Nord* et d'autres renseignements recueillis par la CCE, promouvoir la mise en valeur des énergies renouvelables en Amérique du Nord.	Janv.-déc.	41 300 $	Continuer à promouvoir l'élaboration de programmes d'application volontaire dans l'ensemble de l'Amérique du Nord pour la promotion des marchés d'énergie renouvelable, ainsi que d'autres activités déterminées par le	Janv.-déc.	45 000 $	Continuer à promouvoir l'élaboration de programmes d'application volontaire dans l'ensemble de l'Amérique du Nord pour la promotion des marchés d'électricité	Janv.-déc.	45 000 $	**131 300 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	À la suite d'une recommandation du Comité d'experts, étudier le marché potentiel des biocarburants et les répercussions de ceux-ci sur l'environnement, l'agriculture et le commerce. **Réalisations :** Document de référence sur le marché des biocarburants en Amérique du Nord, les obstacles auxquels il fait face et les mesures à prendre pour les surmonter.			Comité d'experts. Élaborer un document sur les principaux moteurs de la demande et de l'offre sur le marché des technologies d'énergie thermique renouvelable. **Réalisations :** Document sur les principaux moteurs de la demande et de l'offre sur le marché des technologies d'énergie thermique renouvelable.			renouvelable, ainsi que d'autres activités déterminées par le Comité d'experts. Élaborer un document sur les principaux moteurs de la demande et de l'offre sur le marché des énergies renouvelables **Réalisations :** Document sur les principaux moteurs de la demande et de l'offre sur le marché des énergies renouvelables.			
7. Amélioration des capacités de calcul des avantages environnementaux des énergies renouvelables	Examiner des méthodes permettant d'incorporer et de mesurer d'autres avantages pour l'environnement et la santé associés aux énergies renouvelables. Mettre à jour l'outil Internet mis au point en 2006 pour l'évaluation des gaz à effet de serre et des précurseurs du smog attribuables à	Janv.-sept.	14 000 $ 10 000 $	Continuer à mettre au point des outils Internet servant à évaluer les émissions atmosphériques et les autres répercussions environnementales des énergies renouvelables ainsi que leurs incidences sur la santé. Examiner des méthodes permettant d'incorporer et de mesurer d'autres	Janv.-déc.	25 000 $	Mettre à jour et promouvoir les outils d'évaluation des émissions atmosphériques et des autres répercussions environnementales des énergies renouvelables ainsi que de leurs incidences sur la santé.	Janv.-déc.	25 000 $	**74 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	l'utilisation des énergies renouvelables, comparativement au statu quo dans les provinces canadiennes et les États américains et mexicains, pour y incorporer de nouveaux coefficients d'émission et, si possible, d'autres répercussions des énergies renouvelables sur l'environnement et la santé. **Réalisations :** Document de référence passant en revue les avantages environnementaux de l'utilisation des énergies renouvelables dans des domaines autres que la qualité de l'air. Outils Internet mis à jour mesurant les avantages des énergies renouvelables pour l'environnement et la santé dans chaque pays, selon le type de projet.			avantages des énergies renouvelables pour l'environnement et la santé. **Réalisations** : Outils permettant de mesurer les avantages des énergies renouvelables pour l'environnement et la santé.			**Réalisations** : Outils permettant de mesurer les avantages des énergies renouvelables pour l'environnement et la santé.			
8. Facilitation de l'intégration des ressources énergétiques	Au moyen d'études de cas, fournir de l'information sur les meilleures pratiques de facilitation de	Janv.-déc.	14 000 $	Promouvoir, à partir d'études de cas, l'adoption de bonnes pratiques qui offrent les meilleurs débouchés.	Janv.-déc.	15 000 $	Promouvoir, à partir d'études de cas, l'adoption de bonnes pratiques qui offrent les	Janv.-déc.	15 000 $	**54 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
renouvelables dans le réseau d'électricité	l'intégration des ressources énergétiques renouvelables au réseau électrique. Produire du matériel de diffusion pour faciliter l'adoption des meilleures pratiques. **Réalisations :** Études de cas et feuillets d'information documentant l'intégration de ressources énergétiques renouvelables pour alimenter le réseau par intermittence.		10 000 $	**Réalisations :** Études de cas et feuillets d'information documentant les approches novatrices qui se sont révélées utiles pour améliorer l'accès au réseau.			meilleurs débouchés. **Réalisations :** Études de cas et feuillets d'information documentant les approches novatrices qui se sont révélées utiles pour améliorer l'accès au réseau.			
9. Évaluation des résultats et de l'efficacité du projet	Mettre sur pied un processus d'évaluation du degré de réussite du projet.	Oct.-déc.	15 000 $	Évaluer le projet afin de confirmer la réalisation des objectifs et les résultats et d'en déterminer le rapport coût-efficacité. **Réalisations :** Évaluation du projet permettant d'éclairer les décisions sur sa poursuite, son amélioration ou son interruption.	Nov.-déc.	10 000 $				**25 000 $**
			Total 340 000 $			**Total 315 000 $**			**Total 295 000 $**	**Total 950 000 $**

Projet 11	Promotion des achats écologiques		
Date de début	Janvier 2003		
Budget prévu	2007 : 160 000 $CAN	2008 : 130 000 $CAN	2009 : 130 000 $CAN

Date de fin	Décembre 2009
Total	**420 000 $CAN**

Objet et contexte

Ce projet est destiné à accroître la proportion de produits et de services écologiques dans les achats, notamment à tous les échelons gouvernementaux et dans les universités, hôpitaux et entreprises privées, et à réduire ainsi les incidences sur l'environnement et la santé humaine que peuvent avoir les produits et services qui ne sont pas écologiques. Le projet vise aussi à mieux coordonner les activités régionales et nationales et à susciter une plus grande cohérence des politiques relatives aux fournitures de bureau écologiques, aux ressources énergétiques renouvelables et aux produits nettoyants écologiques. En d'autres termes, il soutient la production d'informations et l'élaboration d'outils et de méthodes pratiques à l'intention des organismes et institutions. Le projet dans son ensemble répond aux objectifs de l'ANACDE et de l'ALÉNA en matière de développement durable ainsi que de conservation et de protection de l'environnement.

On définit les produits et services écologiques comme étant ceux qui ont des caractéristiques avantageuses sur le plan de l'environnement ou de la consommation d'énergie, qui sont fabriqués à partir de matières recyclées, qui sont issus de procédés de production éconergétiques, ou qui ne contiennent guère ou pas d'éléments toxiques. Si une fraction des décisions d'achat, qui se chiffrent à un billion de dollars annuellement en Amérique du Nord, se fondaient sur des critères environnementaux, cela stimulerait la demande de produits et services écologiques et aurait d'énormes avantages pour l'environnement. Les organismes gouvernementaux de tous les échelons, les grandes sociétés, les universités et les organismes sans but lucratif achètent une proportion de plus en plus importante de produits écologiques, conformément à leur mandat et à leurs politiques, et parce qu'ils prennent conscience des avantages énergétiques et environnementaux que peut procurer le remplacement des produits non écologiques par des produits respectueux de l'environnement.

Les Parties à l'ANACDE attachent beaucoup d'importance à l'expansion des marchés de ces produits et services en Amérique du Nord, et elles se sont engagées à en acheter et à en utiliser davantage, de même qu'à inciter les organismes gouvernementaux et d'autres entités non gouvernementales à suivre cet exemple.

Actuellement, le Canada, le Mexique et les États-Unis participent au Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (connu sous l'acronyme anglais NAGPI) de la CCE. Le comité directeur du Projet, qui compte des représentants des trois Parties, de gouvernements étatiques et provinciaux, d'administrations locales, d'organismes de certification, d'organismes sans but lucratif et d'universités, a pour mandat d'examiner les enjeux relatifs aux achats écologiques en Amérique du Nord. La mission du NAGPI consiste à : « améliorer, promouvoir et faciliter la mise au point d'outils et la réalisation d'activités liés aux achats écologiques en Amérique du Nord, en vue de créer des marchés pour des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique, offerts par des entreprises axées sur une gestion durable, et d'engendrer ainsi des avantages économiques, sociaux et environnementaux concrets ».

Ce projet vise à soutenir et à amplifier les travaux du NAGPI. Jusqu'à présent, la CCE, par l'intermédiaire du NAGPI, s'est assuré l'engagement et la participation soutenue des trois pays, a compilé des études de cas et des politiques d'approvisionnement écologique, a constitué une base de données renfermant des outils de soutien et répertoriant des politiques d'achat en vigueur en Amérique du Nord, a conçu un outil d'évaluation des pratiques d'approvisionnement écologique à l'intention des organismes et a reçu

l'appui des ministres de l'Environnement. Les réalisations comprennent également trois feuillets d'information sur les produits de nettoyage écologiques, les articles en papier et l'électricité verte. On vise à ce que les « multiplicateurs d'informations » les diffusent auprès de leurs lecteurs ou auditeurs. D'autres feuillets sont en voie d'élaboration; ils sont consacrés aux machines de bureau et aux achats écologiques en général.

Le NAGPI compte une diversité de membres gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont choisi les trois catégories de produits ciblées par ce projet aux fins de la réalisation de recherches additionnelles, de l'échange d'information et de la mise au point d'outils de mesure et d'évaluation environnementale. De plus, étant donné que le NAGPI est ouvert à tous les programmes d'achats écologiques d'Amérique du Nord, de nouveaux organismes y adhèrent constamment à mesure que s'accroît l'intérêt pour le projet.

Outre ces travaux de la CCE, les gouvernements, les ONG et d'autres entités à l'échelle de l'Amérique du Nord s'emploient à encourager et à aider les institutions à acheter des produits et services écologiques. Par exemple, l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis a mis en place un programme de produits à privilégier sur le plan écologique qui a pour but d'aider les organismes fédéraux américains à prévenir la production de déchets et la pollution, en tenant compte tant des répercussions environnementales que du prix, du rendement et d'autres facteurs traditionnels dans leurs décisions d'achat. Dans ce contexte, l'EPA a constitué une base de données sur les produits à privilégier qui contient des renseignements sur les attributs écologiques de plus de 600 d'entre eux. Pour sa part, le gouvernement fédéral du Canada a instauré une politique d'approvisionnement écologique le 1er avril 2006. Ce gouvernement soutient depuis longtemps les achats écologiques dans le cadre de son programme Choix environnemental. Depuis 2001, Ressources naturelles Canada administre le programme *Energy Star* dans ce pays. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a mis au point divers outils, par l'intermédiaire de son Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales et en étroite collaboration avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada, pour contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle Politique d'achats écologiques et aider les employés fédéraux à écologiser leurs achats. Au Mexique, le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) a entrepris un projet d'étude du marché des fournitures et du matériel de bureau écologiques en vue de stimuler l'achat de ces produits.

Hors des sphères gouvernementales, le *Center for the New American Dream* (Centre pour un nouveau rêve américain) a mis en place un programme d'approvisionnement écologique qui aide les institutions à intégrer les considérations liées à l'environnement et à la santé humaine dans leurs décisions d'achat. Ce programme a entre autres donné lieu à la tenue d'ateliers de formation sur les moyens d'élaborer une politique d'approvisionnement écologique, de formuler des clauses de contrat adéquates, d'examiner les propositions et de recourir efficacement aux écoétiquettes. Ce centre a également établi un rapport pour le compte de la CCE, intitulé *Politiques d'achats écologiques 101*, qui résume les éléments que l'on trouve couramment dans les politiques d'approvisionnement écologique en vigueur et qui donne des exemples du libellé de ces politiques.

Approche

La réalisation du projet est guidée par le comité directeur du NAGPI. Le NAGPI a une structure ouverte en fonction de laquelle des groupes, des institutions et des organismes mènent des activités de promotion, de recherche ou d'achat relativement aux produits et services écologiques offerts en Amérique du Nord. Les membres non gouvernementaux du NAGPI jouent un rôle de premier plan dans la conception et la mise en œuvre de plans d'action et d'outils d'évaluation. Le Canada, le Mexique et les États-Unis peuvent échanger de l'information, soutenir réciproquement leurs projets et régionaliser leurs interventions à l'échelle continentale en vue de favoriser l'écologisation des échanges commerciaux en Amérique du Nord. Les acheteurs, producteurs, ONG, chercheurs et organismes de certification peuvent également participer et contribuer à la détermination des besoins en renforcement des capacités. Le Secrétariat travaille de concert avec les Parties à l'ANACDE et le comité directeur du NAGPI afin d'élaborer une stratégie relative aux achats écologiques, et ce, conformément aux obligations internationales des Parties, notamment celles énoncées au

chapitre 10 de l'ALÉNA.

En 2006, le projet s'est fondé sur les travaux menés par la CCE et d'autres organismes en ciblant trois catégories de produits : l'électricité produite à partir de ressources renouvelables, les fournitures de bureau écologiques et les produits de nettoyage écologiques. La CCE a établi des plans d'action à l'égard de chacune des catégories en 2005 en vue d'y assurer une augmentation des achats de produits et services écologiques par les institutions. Les trois plans d'action ont été regroupés en un « plan directeur » dont la mise en œuvre a débuté en 2005 et se poursuivra en 2007.

Depuis 2006, les plans d'action et le plan directeur servent de modèle pour établir des plans de travail axés sur la promotion des achats d'autres types de produits et services écologiques par les institutions et les autres utilisateurs. Des retards dans l'approbation du projet pourraient nécessiter la poursuite de certaines activités en 2008. Jusqu'à présent, elles ont visé à produire des outils et des documents utiles pour le NAGPI. La prochaine étape consistera à entrer en relation avec des réseaux connexes, à éviter le chevauchement des travaux et à sensibiliser les agents d'approvisionnement.

La mise en œuvre du projet comprend la réalisation d'au moins un projet pilote au Mexique concernant les produits de nettoyage écologiques, et éventuellement d'un autre concernant les énergies renouvelables. Le premier projet a été lancé en 2006 et se poursuivra en 2007. Ces projets sont censés favoriser l'élaboration d'une approche type que la CCE pourra appliquer à l'égard d'autres catégories de produits et services écologiques.

L'outil d'évaluation des achats écologiques Éco-Éval, entièrement en ligne, a été parachevé en 2006. Il permet aux utilisateurs de comparer leurs programmes d'achats écologiques à des pratiques exemplaires. Les activités du projet seront maintenant axées sur la tenue à jour d'une base de données sur les meilleures pratiques d'approvisionnement écologiques recensées par les spécialistes et les utilisateurs de l'outil d'évaluation. Les travaux ultérieurs pourraient viser à ce qu'un utilisateur puisse se servir d'Éco-Éval pour évaluer un groupe déterminé de produits ou de services.

Le projet tirera parti des approches axées sur les mécanismes du marché pour promouvoir, selon les besoins, la protection et la durabilité de l'environnement.

Communications

La réussite du projet repose sur l'efficacité de la sensibilisation du public cible par la diffusion d'informations. Le principal public cible des plans d'action (tâches 1 et 2) comprend les responsables des achats dans les institutions pour les trois catégories de produits sélectionnées. Le public cible de l'outil d'autoévaluation (tâche 3) est plus vaste et englobe les grandes et petites entreprises, les institutions et les particuliers. Il existe déjà des réseaux d'une importance notable qui encouragent la consommation et l'achat de produits écologiques tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Le NAGPI a pour objet de coordonner et de diffuser l'information au profit de toutes ces entités de manière à éviter les chevauchements et à faciliter le partage du travail. La sensibilisation du grand public et des publics cibles constitue une tâche d'une importance cruciale dans le cadre de ce projet. Étant donné la réalisation de plusieurs outils et documents d'information, le comité directeur du NAGPI a décidé de se concentrer dorénavant sur les activités de sensibilisation des membres du réseau. À cette fin, il a convenu de diffuser des articles dans des revues spécialisées et d'organiser une réunion marquant le cinquième anniversaire d'existence du NAGPI en 2007.

Les activités dans le domaine des communications cibleront les administrations publiques, les agents d'approvisionnement et les médias en général. Les stratégies à appliquer comptent les suivantes : l'élaboration et la diffusion de renseignements portant expressément sur le projet, notamment des feuillets d'information sur des produits déterminés; la diffusion de bulletins d'information sur les stratégies relatives aux catégories de produits (commerce, environnement et médias en général); la promotion du site Web Éco-Éval; la publication de nouvelles importantes et de mises à jour selon les besoins (produits, résultats éventuels, participants).

Étant donné l'ampleur des documents d'information envisagés dans le *plan directeur* pour promouvoir les achats écologiques en Amérique du Nord, les éléments de communication généraux et particuliers (brochure générale, feuillets d'information, documents d'information et communiqués à l'intention des médias portant expressément sur le projet) bénéficieront d'un soutien additionnel à partir du budget des communications de la CCE.

Gestion de l'information

Tous les projets liés aux achats écologiques requièrent des travaux sur le site Web afin que les divers rapports et documents soient mis à la disposition du public. De plus, la dernière mise au point des outils d'évaluation et d'échange d'informations nécessite des compétences en gestion de bases de données, car l'information sera régulièrement mise à jour. Il est aussi prévu de procéder à un perfectionnement d'Éco-Éval pour permettre aux utilisateurs de comparer leur performance avec des pratiques exemplaires. Des capacités analogues seront aussi requises pour l'élaboration d'un programme de formation en ligne.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 11 – Promotion des achats écologiques, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Sommaire des résultats de l'enquête sur les écomarchés**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts – Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE (désormais appelé Groupe de travail sur l'environnement et le commerce [GTEC]), NAGPI	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007

Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 11 – Promotion des achats écologiques, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Méthodologies de quantification des effets environnementaux et économiques**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts – GTEC, NAGPI	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 11 – Promotion des achats écologiques, tâche 2**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Outil Web permettant de comparer les certifications en fonction des catégories de produits**	
Catégorie de produits d'information : Produit d'information électronique	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**

Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts – GTEC, NAGPI	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 11 – Promotion des achats écologiques, tâche 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Éco-Éval**	
Catégorie de produits d'information : Produit d'information électronique	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Permanent
Examen par les intervenants/experts – GTEC, NAGPI	Permanent
Examen par les Parties (1)	Lorsque des modifications importantes auront été apportées
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O

Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Lorsque des modifications importantes auront été apportées
Publication	S/O

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 11 – Promotion des achats écologiques, tâche 2**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Base de données sur les fournisseurs de produits et services écologiques**
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier
Catégorie : Activité continue
Dates clés : Livraison : octobre 2007. Examen par le Secrétariat : octobre 2007. Examen par les Parties : novembre 2007. Autorisation des Parties : décembre 2007. Disponibilité en ligne : décembre 2007.

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Facilitation de la mise en œuvre du plan directeur découlant des plans d'action établis en 2005	Tenir des téléconférences mensuelles des membres du NAGPI. Tenir une réunion marquant le cinquième anniversaire du NAGPI en vue de sensibiliser tous les intervenants. Examiner les réalisations et définir des activités (l'événement réunira quelques conférenciers rémunérés et 100 participants). Entreprendre les activités de sensibilisation prévues dans les plans d'action pour les trois catégories de produits (produits de nettoyage écologiques, articles en papier et électricité verte).	Janv.-déc. Aut. Janv.-déc.	4 000 $ 70 000 $	Tenir des téléconférences mensuelles des membres du NAGPI en vue de dresser une liste de catégories de produits additionnelles sur lesquelles porteront les travaux ultérieurs. Tenir la réunion annuelle du NAGPI en vue d'examiner les réalisations, de fixer les objectifs pour les années à venir, et d'élaborer et de présenter aux Parties une justification de l'application des outils, méthodes et enseignements tirés de l'expérience en ce qui a trait aux catégories de produits additionnelles et/ou aux publics cibles des politiques d'approvisionnement. Poursuivre la mise en œuvre du projet pilote au Mexique et/ou	Janv.-déc. Été Janv.-déc.	99 000 $	Tenir des téléconférences mensuelles des membres du NAGPI en vue de dresser une liste de catégories de produits additionnelles sur lesquelles porteront les travaux ultérieurs. Tenir la réunion annuelle du NAGPI en vue d'examiner les réalisations, de fixer les objectifs pour les années à venir et d'établir des plans de mise en œuvre pour les nouvelles priorités. Entreprendre des activités visant à accroître l'achat de nouveaux produits et services et/ou les achats écologiques par d'autres acteurs (industrie, échelons de gouvernement infranationaux, ONG).	Janv.-déc. Été-aut. Aut.-hiver	99 000 $	**317 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	Mener une enquête auprès des partenaires dans les écomarchés afin d'évaluer les activités relatives aux achats écologiques en Amérique du Nord. Poursuivre l'évaluation des méthodes de quantification des avantages environnementaux et économiques des achats écologiques (accrus) dans les trois catégories de produits. Poursuivre la mise en œuvre du projet pilote au Mexique et la formation des agents d'approvisionnement; mener des activités de sensibilisation au sein des secteurs public et privé. **Réalisations :** Élaboration d'un sommaire des conclusions de l'enquête au sein des écomarchés. Document de	Nov. Mai Janv.-déc.	15 000 $ 20 000 $ 10 000 $	entreprendre celle d'un autre projet pilote; poursuivre la formation et la sensibilisation. Poursuivre la réalisation des activités prévues dans le plan de mise en œuvre, y compris des projets pilotes éventuels au Mexique. **Réalisations :** Amélioration de la coordination et de la planification. Distribution et présentation du matériel de sensibilisation et de formation à des publics choisis en partenariat avec les principaux acteurs nord-américains. Présentation d'une justification des travaux ultérieurs aux Parties aux fins d'approbation. Choix de produits et services et/ou de publics cibles pour les activités ultérieures de promotion des achats	Janv.-déc.		Poursuivre la mise en œuvre du projet pilote au Mexique et/ou entreprendre celle d'un autre projet pilote; poursuivre la formation et la sensibilisation. **Réalisations :** Amélioration de la coordination et de la planification.			

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	référence sur les méthodes de quantification des répercussions environnementales et économiques. Distribution et présentation des documents de sensibilisation et de formation à des publics choisis, en partenariat avec les principaux acteurs nord-américains. Prestation d'une formation aux agents d'approvisionnement.			écologiques. Enseignements tirés des travaux menés jusqu'à présent à l'égard des trois catégories de produits.						
2. Mise sur pied d'un centre de ressources offrant des outils d'information sur les achats écologiques	Enrichir la base de données détaillée sur les produits et services écologiques d'Amérique du Nord et fournir l'accès à cette base. Poursuivre la comparaison des divers processus nord-américains de certification des produits afin que les consommateurs de biens et de services écologiques puissent prendre des décisions d'achat plus	Print. Mars-déc.	12 300 $ 20 000 $	Ajouter d'autres types de produits à la base de données sur les produits et services écologiques. Actualiser et perfectionner l'outil de comparaison des certifications. **Réalisations :** Base de données plus complète sur les fournisseurs de produits et de services écologiques.	Janv.-déc. Été	25 000 $	Ajouter d'autres types de produits à la base de données sur les produits et services écologiques. Actualiser et perfectionner l'outil de comparaison des certifications. **Réalisations :** Base de données plus complète sur les fournisseurs de produits et de services écologiques.	Janv.-déc.	25 000 $	**79 800 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	éclairées. **Réalisations :** Base de données sur les fournisseurs de produits et de services écologiques. Étude sur les facteurs importants (pour les consommateurs et les producteurs) dans la comparaison des systèmes de certification et des normes concernant les produits écologiques.									
3. Amélioration des outils d'évaluation et d'échange d'information (Éco-Éval)	Mettre à jour Éco-Éval en y incluant des pratiques exemplaires d'approvisionnement écologique. Mettre à jour Éco-Éval en y incluant des modèles de bonnes politiques d'approvisionnement.		8 700 $	Tenir une base de données sur les pratiques exemplaires d'approvisionnement écologique. Fournir des modèles de bonnes politiques d'approvisionnement.		6 000 $	Tenir une base de données sur les pratiques exemplaires d'approvisionnement écologique. Fournir des modèles de bonnes politiques d'approvisionnement.		6 000 $	**20 700 $**
			Total, 2007 : **160 000 $**			**Total, 2008 :** **130 000 $**			**Total, 2009 :** **130 000 $**	**Total** **420 000 $**

Projet 12	Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement		
Date de début	2006 (a débuté en 1999, mais a été mis de côté en 2005)		
Budget prévu	2007 : 133 000 $CAN	2008 : 130 000 $CAN	2009 : 135 000 $CAN

Date de fin	Projet continu
Total	**398 000 $CAN**

Objet et contexte

Ce projet vise à étudier et à multiplier les possibilités de recours aux mécanismes axés sur les forces du marché pour promouvoir la conservation et la protection de l'environnement en Amérique du Nord, tout en y accroissant le commerce durable. Il vise aussi à renforcer l'instauration de ces mécanismes grâce au perfectionnement des méthodes permettant de les mettre en application. Il sert également à continuer de montrer l'utilité combinée des mécanismes d'intendance de l'environnement, des partenariats entre les secteurs public et privé, des stimulants économiques et des mécanismes financiers en vue d'améliorer l'environnement. Le projet permettra en outre de mieux connaître les avantages et désavantages des mécanismes axés sur les forces du marché et de communiquer les enseignements tirés aux décideurs, de telle sorte que les pays signataires de l'ALÉNA puissent tirer davantage parti d'une utilisation accrue de ces mécanismes pour atteindre les objectifs environnementaux.

Les travaux antérieurs de la CCE sur la culture écologique du café d'ombre et les pratiques durables de récolte des feuilles de palmier, ainsi que sur le bétail et les bisons engraissés à l'herbe, le tourisme et les énergies renouvelables ont permis de constater que ces domaines représentent des exemples fructueux du recours aux forces du marché pour améliorer la protection et la conservation de l'environnement, tout en écologisant le commerce en Amérique du Nord. Ils montrent particulièrement comment les trois objectifs que constituent l'utilisation durable des terres, la réduction de la pauvreté et le développement économique et commercial peuvent se renforcer mutuellement.

Ce projet continue de viser à synthétiser et à rationaliser les méthodes élaborées au cours de travaux antérieurs de la CCE, et à les appliquer à des projets connexes faisant partie de son programme de travail.

En 2006, le projet a permis d'examiner divers produits et services dont la commercialisation pourrait favoriser la conservation des espèces et des habitats. En 2007, il est prévu d'élaborer une stratégie plus précise et de commencer à l'appliquer. La section suivante fait état du cadre général en fonction duquel les projets sont mis sur pied dans ce domaine.

En plus de promouvoir des produits et services déterminés, la CCE met sa méthodologie et un guide à la disposition des intervenants pour qu'ils puissent continuer à les appliquer à plus grande échelle en Amérique du Nord.

Renforcement des capacités en vue de la conservation des espèces et des aires essentielles :

Le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) (désormais appelé Groupe de travail sur l'environnement et le commerce [GTEC]) de l'ANACDE et le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité détermineront conjointement les domaines prioritaires dans lesquels il serait possible d'appliquer des mécanismes axés sur les forces du marché afin de favoriser la conservation des espèces et des habitats. Le processus d'application connexe est exposé

dans la section qui suit.

Parmi les autres projets susceptibles de tirer des avantages de ces travaux, on compte les suivants : *Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord* et *Gestion rationnelle des produits chimiques.*

Approche

En bref, dans le prolongement des travaux fructueux réalisés antérieurement par la CCE, la méthodologie débute par un examen des divers mécanismes axés sur les forces du marché qui ont été utilisés (ou qui pourraient l'être) afin d'atteindre des objectifs déterminés, notamment la protection des espèces ou le recours à des procédés de production plus propres. Puis, on compare les effets sur l'environnement de la fabrication d'un bien ou de la récolte d'une denrée selon des pratiques durables. Ensuite, on détermine aussi les préférences des acheteurs et l'ampleur de la demande en estimant la volonté des consommateurs de payer un supplément ou une autre forme de compensation pour stimuler la production de produits de remplacement écologiques. On examine, en compagnie de tous les intervenants dans la chaîne de commercialisation, les obstacles courants, notamment le manque d'information, le coût plus élevé de l'accès au marché et des transactions, ainsi que les difficultés liées à l'accès aux marchés des capitaux et au suivi de l'évolution des marchés externes. Puis, on étudie les mécanismes commerciaux et financiers existants et éventuels qui peuvent favoriser la production et le commerce de produits et services écologiques. On examine et l'on élabore des moyens d'aider les consommateurs à distinguer sur le marché les produits et services qui ont un caractère durable. Les travaux visent aussi à étudier les activités de renforcement des capacités et les mécanismes financiers susceptibles d'aider les producteurs à surmonter les difficultés qu'ils éprouvent à se doter d'un fonds de roulement, ainsi qu'à modifier ou intensifier leurs activités de production pour répondre aux attentes environnementales des consommateurs. La dernière étape de la méthodologie consiste à déterminer comment les gouvernements peuvent soutenir ces mécanismes, en ayant notamment recours à des mesures fiscales, pour corriger les externalités environnementales et les inefficacités du marché.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, de telles mesures peuvent comprendre des taux d'imposition préférentiels, des remboursements de taxe, des exonérations fiscales ou d'autres mesures offrant des stimulants aux marchés des produits et services écologiques. Les politiques d'approvisionnement pourraient aussi créer d'autres débouchés pour les produits, et stimuler ainsi la demande et permettre aux producteurs de réaliser des économies d'échelle aussi bien dans la production que dans la distribution. Il est également prévu d'examiner les possibilités de synergies avec le Projet sur les achats écologiques.

Le Secrétariat aidera le GTEC à déterminer comment ce projet soutiendra les autres projets au programme de travail de la CCE mentionnés précédemment. À cette fin, des consultations auront lieu entre le Groupe, les spécialistes compétents des Parties et des groupes consultatifs aux stades appropriés de la mise en œuvre de ces autres projets. Il est aussi question d'évaluer la possibilité de soutenir d'autres projets au cours des années à venir.

On est en train d'améliorer et de perfectionner la méthodologie décrite ci-dessus pour la présenter dans un guide pratique qui en facilitera l'adaptation à d'autres projets faisant partie du programme de travail de la CCE. Si ce guide pratique en ligne fait l'objet d'une publicité et d'un soutien adéquats, il pourra avoir un effet multiplicateur en facilitant la réalisation de ces projets par tous les intervenants en Amérique du Nord.

Communications

Il existe de nombreuses possibilités de montrer de quelle manière on peut exploiter les mécanismes axés sur les forces du marché ainsi que les partenariats entre les secteurs public et privé, les mesures incitatives et les instruments financiers connexes pour promouvoir la durabilité de

l'environnement. Les étapes préliminaires de ce projet nécessitent l'établissement de communications avec les publics cibles suivants : les producteurs, les responsables de l'élaboration des politiques de conservation, les gouvernements, les ONG, le milieu de la recherche et l'entreprise privée. Les réalisations obtenues dans le cadre du projet — à savoir le classement de produits et services, des renseignements sur les pratiques exemplaires et de l'information sur les marchés — devront être communiqués à ces publics clés. À une plus vaste échelle et à plus long terme, la meilleure façon de sensibiliser davantage le public consiste à miser sur un produit ou une espèce déterminé — en menant des activités de communication et de mise en marché qui donnent lieu à la participation de partenaires producteurs et commerçants ainsi que de réseaux de marchés. Compte tenu du nombre de partenaires œuvrant déjà dans ce domaine, ainsi que du nombre d'activités relatives à des marchés déterminés, la CCE se préoccupera fondamentalement d'apporter une valeur ajoutée à ces activités et de mettre en lumière sa contribution particulière à celles-ci. Il faudra aussi qu'elle s'efforce de faire connaître la trousse écologique (*Eco-Kit*) afin que son utilisation favorise la prolifération de telles activités.

Gestion de l'information

Besoins à déterminer.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 12 – Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Guide méthodologique pratique (rapport en ligne)**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence (publication Web)	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007

Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 12 – Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Matériel de sensibilisation au guide méthodologique pratique** (brochure expliquant le guide)	
Catégorie de produits d'information : Document de diffusion	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007
Examen par les intervenants/experts	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 12 – Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement, tâche 2**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Plan de mise en œuvre pour la mise en valeur d'un marché favorisant la conservation de la biodiversité**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Mars 2007
Examen par les intervenants/experts	Mars 2007
Examen par les Parties (1)	Avril 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Mai 2007
Publication	Mai 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 12 – Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement, tâche 3**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Étude de délimitation de la portée : Gestion rationnelle des produits chimiques**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Octobre 2007

Examen par les intervenants/experts	Octobre 2007
Examen par les Parties (1)	Novembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Poursuite de la mise à jour et de la diffusion de la méthodologie de mise en valeur de marchés durables	Étendre la portée et reprendre la conception d'un document publié en 2002, *Les enseignements tirés des travaux menés par la CCE dans le domaine des produits et services écologiques*, pour produire un guide pratique. Ce guide sera utile à ceux qui souhaitent tirer parti de l'expérience décrite dans les enseignements tirés et contiendra des études de cas donnant des exemples d'application. Faire la promotion du guide pratique afin d'en assurer l'utilisation maximale. Ajouter au guide pratique des produits offerts par les petites et moyennes entreprises (PME) et des renseignements sur des personnes-ressources dans ces PME afin d'éliminer	Janv.-sept.	25 000 $ 5 000 $	Poursuivre la mise en place d'un marché virtuel pour les écoentreprises d'Amérique du Nord. En premier lieu, établir des critères pour caractériser ces entreprises qui se préoccupent de l'environnement. Dresser la liste des produits et des personnes-ressources de ces entreprises pour que les sociétés privées, les agents d'approvisionnement et les particuliers d'Amérique du Nord puissent facilement trouver des produits et services écologiques. Examiner comment il serait possible d'inclure également dans le guide pratique des offres d'achat de produits précis faites par des consommateurs de telle sorte que les producteurs puissent faire des propositions de vente, sans que le	Janv.-déc.	30 000 $	Poursuivre l'actualisation des études de cas et la promotion du guide pratique. Transmettre le guide aux collaborateurs.	Janv.-déc.	10 000 $	**70 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	une partie des obstacles à l'obtention de renseignements et à l'accès aux marchés auxquels font face ces entreprises. Soutenir la tenue d'ateliers et d'échanges entre spécialistes qui ont mis sur pied de tels projets et peuvent contribuer à étoffer le guide pratique. **Réalisations :** Rapport en ligne pouvant servir de guide pratique pour la réalisation de projets semblables en Amérique du Nord. Brochure expliquant en quoi consiste le guide pratique, ses principales fonctions et la possibilité d'y ajouter d'autres études de cas.			prix final soit déterminé à l'avance.						
2. Mise en valeur d'un marché lié au projet de conservation	Mener une étude de délimitation de la portée concernant les produits et services pouvant satisfaire aux	Janv.	24 000 $	Continuer à réaliser les activités approuvées prévues dans le plan de mise en œuvre établi en 2007.	Janv.-déc.	70 000 $	Continuer à réaliser les activités approuvées prévues dans le plan de mise en œuvre établi en	Janv.-déc.	70 000 $	**235 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
des habitats entrepris en 2006	critères du projet. Organiser une réunion des intervenants (producteurs, intermédiaires, décideurs, etc.) sur le marché du produit ou service choisi. À partir des recommandations de l'étude de délimitation, et avec l'accord des Parties, mener des activités de promotion d'un marché durable favorisant la conservation des espèces et des habitats. **Réalisations :** Rapport sur les produits et services pouvant être sélectionnés dans le cadre du projet. Plan de mise en œuvre pour le produit ou le service indiqué dans l'étude de délimitation de 2006. À déterminer en fonction du plan de mise en œuvre.	Avril Avril-déc.	26 000 $ 45 500 $				2007. Amorcer les actions et les plans visant à confier le projet aux partenaires de la CCE.			

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
3. Début du processus de mise en valeur du marché suivant	Choisir un ou plusieurs autres domaines d'action pour 2008, en collaboration avec les responsables du projet de GRPC et le GTEC. Mener une étude de délimitation de la portée concernant les produits ou services choisis dans le cadre de l'activité précédente, indiquant les acteurs dans les domaines de la production, de la certification (le cas échéant), du transport, de l'import-export, de la distribution, du financement et de la consommation. On passera aussi en revue les ONG, associations et autres groupes intéressés dans le ou les domaines choisis, ainsi que leurs activités et leurs objectifs, afin de trouver des synergies et des champs de coopération éventuels	Sept.-déc.	7 500 $	Réunir des intervenants répertoriés dans le cadre de l'étude de délimitation afin de se pencher sur les synergies éventuelles relevées. Élaborer une proposition complète pour 2008 à 2010 à partir des synergies éventuelles choisies.	Janv.-déc.	30 000 $	Entreprendre la mise en œuvre de la proposition après son examen par le GTEC.	Janv.-déc.	55 000 $	**92 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	pouvant pour le projet. **Réalisations :** Rapport de délimitation des possibilités à l'égard des projets futurs.									
			Total, 2007 : **133 000 $**			**Total, 2008 :** **130 000 $**			**Total, 2009 :** **135 000 $**	**Total :** **398 000 $**

Projet 13	Le commerce et l'application des lois de l'environnement		
Date de début	Janvier 2006		
Budget prévu	2007 : 280 000 $CAN	2008 : À déterminer	2009 : À déterminer

Date de fin	Décembre 2009
Total	**À déterminer**

Objet et contexte

Ce projet comporte trois principaux objectifs :

- Accélérer et faciliter les mouvements transfrontaliers licites de matières.
- Faire obstacle, à l'avance et aux frontières, aux expéditions illicites de matières et de déchets dangereux, de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et d'espèces sauvages protégées, ainsi que d'autres expéditions illicites de matières pouvant porter atteinte à la santé humaine ou à l'environnement sur le territoire des Parties à l'ALÉNA.
- Renforcer les capacités d'application des lois de telle sorte que les personnes ou entités qui expédient illicitement ces matières, ou tentent de le faire, fassent l'objet de sanctions adéquates, et accroître les capacités de recyclage et de réduction des déchets de telle sorte que les exportations et les importations contribuent à ce recyclage et à cette réduction.

Le projet permettra d'éliminer du commerce les matières dangereuses pour la santé humaine et l'environnement et d'en assurer une gestion appropriée. Il contribuera également à uniformiser les règles du jeu pour les entreprises des trois pays en faisant en sorte que les auteurs d'infractions aux lois de l'environnement en général soient poursuivis avec succès. De plus, il permettra d'éliminer tout avantage inéquitable susceptible de découler d'un manque d'application efficace des lois de l'environnement. Enfin, il rendra possible l'échange électronique de données sur les notifications d'exportation et les consentements, ce qui améliorera l'application des lois.

Aux termes de l'alinéa 1*d*) de l'ANACDE, les Parties doivent appuyer les buts et objectifs environnementaux de l'ALÉNA; cela comprend la création d'un marché élargi et sûr de biens et services d'une façon compatible avec la protection et la conservation de l'environnement, la promotion du développement durable et le renforcement des lois et règlements sur l'environnement ainsi que de leur observation. Depuis 1996, la CCE a constaté qu'il était nécessaire d'améliorer la capacité à surveiller les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de SACO et à faire observer la législation qui régit ces mouvements, ainsi que d'adopter des mesures de coopération en ce qui concerne le respect des lois nationales destinées à appliquer la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES). Dans cette perspective, la CCE a soutenu un certain nombre de programmes de renforcement des capacités et d'échange d'informations à l'intention des agents de protection de l'environnement et des douanes, dans les domaines de la contrebande de SACO, de la protection des espèces sauvages et de l'amélioration de la coopération quant au suivi et à la gestion des expéditions transfrontalières de déchets dangereux. La CCE a aussi aidé l'Université Panaméricaine, l'Union mondiale pour la nature (UICN), l'Université Pace, des instituts judiciaires et d'autres organismes commanditaires à organiser des symposiums internationaux en vue de comparer les pratiques judiciaires dans les trois pays nord-américains et dans certains autres pays. Le projet vise à poursuivre ces travaux d'une façon plus concertée.

Dans l'ensemble, le projet donne suite au désir d'une variété de parties intéressées (organismes gouvernementaux, associations commerciales, transporteurs et ONG) de renforcer la coopération en ce qui concerne l'élaboration et l'amélioration des lois, règlements, procédures, politiques et pratiques touchant l'environnement, et qui s'emploient à faire respecter et appliquer plus rigoureusement les lois et règlements dans ce domaine.

Approche

Pour atteindre les buts du projet, il est notamment prévu de veiller à ce que les douaniers, les agents de protection de l'environnement et les agents d'exécution connaissent les lois de l'environnement qui ont des incidences sur le commerce, à ce que les exportateurs et les autres intéressés aient facilement accès aux exigences liées à l'exportation de matières dangereuses pour l'environnement, et à ce que les douaniers et les agents d'exécution soient davantage en mesure d'accélérer le passage des expéditions licites aux frontières.

Le projet facilite l'échange d'informations sur les lois et politiques en vigueur concernant le commerce des matières dangereuses pour l'environnement. Il étend la portée actuelle du *Border Compliance Assistance Center* (Centre d'aide à l'observation des lois à la frontière américano-mexicaine), qui est axé sur les déchets dangereux, pour en faire un centre nord-américain fournissant aux importateurs et exportateurs des renseignements sur toute la gamme de produits et matières assujettis à la réglementation environnementale. Le fait de fournir aux milieux réglementés l'information, les ressources et les services dont ils ont besoin peut les aider à respecter, voire dépasser les normes environnementales prescrites. Pour la mise au point du matériel didactique et des modules de formation, la CCE s'inspirera des travaux menés, entre autres, par le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre de son projet d'écologisation des douanes, ainsi que par l'Universidad Panamericana, l'UICN, la Pace University et les instituts judiciaires des trois pays. Lorsque son élaboration sera terminée, le matériel didactique sera transportable et des représentants de chacune des trois Parties, du Secrétariat de la CCE, des milieux universitaires, de l'industrie, des ONG, ainsi que d'autres intéressés seront en mesure de l'utiliser pour dispenser la formation. Les Parties envisagent de remettre le projet entre les mains d'autres intervenants d'ici 2007.

Le projet comporte trois principaux volets :

Volet A : Amélioration de l'échange d'informations, notamment par voie électronique, sur les données, les lois et les politiques commerciales nord-américaines qui ont trait à l'environnement

Ce volet contribue à améliorer les possibilités d'échange d'information entre les organismes gouvernementaux, et à faire en sorte que les exportateurs, importateurs et autres membres des milieux réglementés soient bien renseignés sur les exigences douanières applicables aux matières de ce type, de sorte que les mouvements transfrontaliers en soient accélérés. Il contribuera aussi à renseigner les agents des douanes (y compris les inspecteurs aux frontières et dans les ports), les agents de protection de l'environnement et les agents d'exécution de chaque Partie sur les lois et politiques adoptées par les autres pays concernant le commerce des matières potentiellement dangereuses pour la santé humaine et l'environnement. Enfin, il permettra d'établir les assises sur le plan des politiques et des technologies de l'information qui rendront possible l'échange électronique de données sur les notifications d'exportation et les consentements.

Volet B : Formation des agents des douanes et des agents d'exécution (y compris les inspecteurs aux frontières et dans les ports)

Ce volet contribuera à assurer la sûreté, la rapidité et la conformité aux lois du commerce transfrontalier licite des matières visées par la réglementation environnementale. Il contribuera aussi à prévenir le commerce illicite de matières dont les mouvements transfrontaliers sont interdits. À cette fin, les douaniers et les agents d'exécution de chacune des Parties recevront une formation leur permettant de déceler, de reconnaître et d'analyser les expéditions illicites de déchets et matières dangereux, de SACO, d'espèces sauvages protégées et d'autres substances illicites pouvant porter atteinte à la santé humaine ou à l'environnement.

Volet C : Renforcement des capacités au sein des appareils juridiques et judiciaires afin de soutenir l'application efficace des lois de l'environnement

Ce volet soutient la réalisation, à l'échelon national, d'activités d'application de la loi au-delà du point d'entrée des substances illicites. Il vise à informer les juges et les procureurs sur les lois de l'environnement en général et, plus précisément, sur les lois concernant le commerce de matières pouvant être préjudiciables à la santé humaine ou à l'environnement. Il permet aussi de fournir aux procureurs les compétences spécialisées requises pour appréhender les personnes qui tentent de procéder au commerce illicite de ces matières.

Le volet A contribue à l'atteinte des objectifs environnementaux, commerciaux et économiques en améliorant la coordination régionale des politiques relatives aux importations et aux exportations, et en fournissant aux inspecteurs des douanes un meilleur accès à l'information. Le volet B favorise l'atteinte d'objectifs commerciaux et environnementaux en fournissant aux Parties, ainsi qu'à d'autres intéressés, les outils nécessaires pour accélérer le commerce transfrontalier de marchandises licites et empêcher le commerce de marchandises illicites. Le volet C soutient l'accomplissement d'activités d'application de la loi à l'échelon national au-delà du point d'entrée des substances illicites.

Communications

Dans son ensemble, le projet comporte de nombreux éléments qui dépendent des communications, notamment en vue de mieux faire comprendre les enjeux inhérents à des mouvements transfrontaliers sûrs et efficaces de marchandises et de matières, ainsi que l'importance de ces enjeux du point de vue du bien-être économique, de la santé et de l'environnement. Il est prévu que la fourniture d'informations fiables et de façon transparente aux agents responsables du commerce et des douanes, aux partenaires et au secteur privé donne lieu à un plus grand respect des lois de l'environnement applicables. Le projet vise trois publics cibles : les participants et les organismes gouvernementaux, le secteur privé (le milieu des échanges commerciaux) et le grand public. Chacun d'eux ayant des besoins particuliers en matière de communications, il faudra élaborer des documents distincts à leur intention. Au stade de la mise en œuvre, le matériel didactique et les modules de formation constitueront des éléments clés pour les participants et les organismes gouvernementaux; si cela s'avère nécessaire, des documents de la CCE ayant trait expressément au projet pourraient compléter divers éléments d'information que les organismes gouvernementaux destinent à divers publics du secteur privé. Une plus grande sensibilisation du public de la part de la CCE pourrait également compléter d'autres activités nationales ayant une portée internationale. Il faut noter que le grand public porte déjà un grand intérêt à ces questions, tout comme le public cible que constitue le secteur privé (le milieu des échanges commerciaux), car elles ont trait à la sécurité, à la conservation de la nature et aux coûts. Des documents généraux (notamment des feuillets d'information sur le projet et des documents de sensibilisation du public) permettront d'exposer intégralement le projet et de faire clairement état de la contribution de la CCE à cet effort trinational. Les documents et le matériel didactique élaborés dans le cadre des volets devront se fonder sur la même vue d'ensemble du projet et être attribués à la CCE.

Gestion de l'information

Volet A : La CCE a entrepris un projet d'élaboration d'une série de messages qui, lorsqu'ils auront été mis au point, contribueront à l'instauration d'un processus entièrement électronique de notification et de suivi des importations et exportations de substances dangereuses et de matières recyclables dangereuses. Pour réduire les efforts associés à la mise au point de ces normes de données, et pour faire en sorte que les normes établies soient harmonisées avec les normes universelles, le projet est élaboré en coordination avec le projet du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (UN/CEFACT) qui vise à élaborer une série analogue de messages. Il faudra obtenir des conseils techniques pour la description, la modélisation et, éventuellement, la réforme du processus opérationnel selon lequel on communique actuellement les données sur les expéditions transfrontalières de déchets dangereux en Amérique du Nord.

Volet B : Il faudra obtenir des conseils techniques pour la mise au point d'un outil d'apprentissage en ligne pouvant être adapté et utilisé par les gouvernements nord-américains pour la formation de leurs agents d'exécution des lois sur l'environnement et de leurs inspecteurs des douanes relativement aux substances assujetties à la réglementation environnementale.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 13 – Le commerce et l'application des lois de l'environnement, tâche A-1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Document de référence sur les avantages des normes de données communes pour la gestion des expéditions transfrontières de déchets dangereux**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence (information juridique)	
Dépositaire des données : S/O	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Janvier 2007
Examen par les intervenants/experts	
Examen par les Parties (1)	Février 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Mars 2007
Autorisation des Parties	Mars 2007
Publication	Mai 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 13 – Le commerce et l'application des lois de l'environnement, tâche A-2**	
Réalisation attendue : **Prototype de centre d'aide à la conformité pour les importations et exportations de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Ignacio Gonzalez	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Avril 2007 – collecte de l'information Mai 2007 – aperçu de la conception Web Août 2007 – ébauche de prototype Nov. 2007 – prototype final
Examen par les intervenants/experts	Août 2007 – ébauche de prototype Novembre 2007 – prototype final
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007 – ébauche de prototype
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Décembre 2007 – prototype final
Autorisation des Parties	Version finale du centre d'aide à la conformité parachevée en 2008
Publication	Version finale du centre d'aide à la conformité parachevée en 2008

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 13 – Le commerce et l'application des lois de l'environnement, tâche B-1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Matériel de formation en ligne sur les SACO et les déchets dangereux**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : S/O	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Septembre 2007
Examen par les intervenants/experts (examen par un groupe de réflexion composé d'experts des organismes de l'environnement et des douanes des trois pays)	Septembre 2007
Examen par les Parties (1)	Janvier 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Septembre 2007
Autorisation des Parties	Décembre 2007
Publication	Décembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 13 – Le commerce et l'application des lois de l'environnement, tâche C-1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Méthodes novatrices assurant la conformité aux lois de l'environnement**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Tim Whitehouse	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	

Examen par le Secrétariat	Février 2007
Examen par les intervenants/experts	Mars 2007 (Groupe de travail sur l'application des lois)
Examen par les Parties (1)	Mai 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Juin 2007
Autorisation des Parties	Septembre 2007
Publication	Septembre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 13 – Le commerce et l'application des lois de l'environnement, tâche C-1**	
Réalisation attendue : **Mise au point définitive du portail Web sur les mécanismes juridiques d'échange d'information entre les pays**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Tim Whitehouse	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Juillet 2007
Examen par les intervenants/experts	Juillet 2007 (examen par le Groupe de travail sur l'application des lois)
Examen par les Parties (1)	Septembre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Septembre 2007

Autorisation des Parties	Octobre 2007
Publication	Octobre 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 13 – Le commerce et l'application des lois de l'environnement, tâche C-2**	
Réalisation attendue : **Document de référence sur l'appareil judiciaire et les lois de l'environnement**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Ignacio Gonzalez	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Février 2007 – aperçu Avril 2007 – première ébauche Juin 2007 – ébauche finale
Examen par les intervenants/experts	Février 2007 – aperçu Avril 2007 – première ébauche Juin 2007 – ébauche finale
Examen par les Parties (1)	Mai 2007 – première ébauche
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Juillet 2007 – ébauche finale
Autorisation des Parties	Juillet 2007
Publication	Août 2007

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Volet A : Amélioration de l'échange d'informations, notamment par voie électronique, sur les données, les lois et les politiques commerciales nord-américaines qui ont trait à l'environnement										
1. Évaluation des méthodes et des pratiques actuelles de suivi de l'information	Continuer à réaliser des activités liées à l'amélioration de l'échange d'informations, notamment par voie électronique, concernant les données, les lois et les politiques commerciales qui ont trait à l'environnement en mettant au point les éléments nécessaires à la réalisation d'un projet pilote consistant à échanger des informations sur les notifications et les consentements, selon la description contenue dans la publication de la CCE intitulée *Traverser la frontière : Possibilités d'améliorer le suivi des expéditions*	Janv.-déc.	55 000 $	Mettre en œuvre le projet pilote concernant l'échange électronique de données sur les notifications et les consentements, et formuler des recommandations pour les prochaines étapes. **Réalisations/résultats :** Projet pilote comportant une évaluation des réalisations et résultats du projet, des besoins en matière de suivi et de la pertinence de poursuivre les travaux.	Janv.-déc.	À dét.	À dét.	À dét.	À dét.	**À dét.**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	transfrontières de déchets dangereux en Amérique du Nord. **Réalisations/ résultats :** Élaboration de fichiers types pour les notifications d'expédition et les consentements concernant les déchets dangereux; achèvement d'un document de référence sur les avantages des normes de données communes pour la gestion des expéditions transfrontalières de déchets dangereux.									
2. Information de l'industrie sur les lois nord-américaines relatives aux importations et exportations en vue d'accélérer les mouvements transfrontaliers licites de marchandises et	Étendre la portée du centre existant d'aide à l'observation des lois aux frontières pour y inclure les importations et exportations de SACO et, si les ressources le permettent, d'espèces sauvages protégées; déterminer des moyens possibles d'étendre la portée	Janv.-déc.	40 000 $	Réaliser des activités de sensibilisation auprès de l'industrie et d'autres utilisateurs éventuels afin de promouvoir le centre nord-américain d'aide à l'observation des lois et d'obtenir des conseils pour l'améliorer. Appliquer les options choisies pour l'extension de la portée	Janv.-déc.	35 000 $	À dét.	Janv.-déc.	À dét.	**À dét.**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
de matières	du centre à d'autres marchandises visées par les lois de l'environnement. Appliquer les recommandations découlant de l'étude réalisée en 2006–2007 sur les moyens possibles d'améliorer le centre d'aide à l'observation des lois aux frontières (www.bordercenter.org) et d'en assurer l'expansion. **Réalisations/ résultats :** Amélioration du centre nord-américain d'aide à l'observation des lois aux frontières; extension de la portée du centre pour y inclure les importations et exportations de SACO et, si les ressources le permettent, d'espèces sauvages protégées.			du centre à d'autres marchandises visées par les lois de l'environnement **Réalisations/résultats :** Centre nord-américain intégré d'aide à l'observation des lois pour les expéditions transfrontalières dans les domaines prioritaires désignés.						
			Total, volet A :			**Total, volet A :**			**Total, volet A :**	**Total, volet A :**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
			95 000 $			**À dét.**			**À dét.**	**À dét.**
Volet B : Formation des agents des douanes et des agents d'exécution										
1. Élaboration d'un nouveau matériel didactique	Achever les versions française et espagnole du matériel de formation en ligne concernant les importations et exportations de SACO en Amérique du Nord. Achever l'élaboration, sous forme d'ébauche, d'un programme de formation pilote concernant les déchets dangereux. Organiser une rencontre du groupe de réflexion et obtenir son avis sur l'élaboration finale de la formation en ligne concernant les SACO et les déchets dangereux. Mettre au point un mécanisme permanent de mise en œuvre, d'évaluation et de rétroaction pour la formation en ligne	Mars-déc.	80 000 $	Appliquer les recommandations formulées en 2007.	Janv.-déc.	À dét.	À dét.	Janv.-déc.	À dét.	**À dét.**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	relative aux déchets dangereux et aux SACO. **Réalisations/ résultats :** Matériel didactique complet et mécanisme de prestation de la formation relative aux déchets dangereux et aux SACO. Mécanisme de rétroaction permettant d'orienter le perfectionnement des méthodes et du matériel. Recommandations quant à la pertinence de poursuivre le projet en le faisant porter sur d'autres matières et substances.									
			Total, volet B : **80 000 $**			**Total, volet B :** **À dét.**			**Total, volet B :** **À dét.**	**Total, volet B :** **À dét.**
Volet C : Renforcement des capacités au sein des appareils juridiques et judiciaires afin de soutenir l'application efficace des lois de l'environnement										

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Élaboration d'un plan de formation visant l'application efficace des lois de l'environnement	Continuer à soutenir les efforts de promotion de la collaboration entre les organismes des trois pays chargés de l'application des lois de l'environnement, afin de pouvoir identifier et appréhender les personnes qui tentent de se livrer au commerce illicite de matières visées par ces lois. **Réalisations/ résultats :** Publication de matériel didactique novateur en vue d'assurer la conformité aux lois de l'environnement. Mise au point définitive d'un portail d'information sur les mécanismes juridiques d'échange d'informations entre les pays.	Janv.-déc.	65 000 $	Mettre en œuvre les étapes suivantes en fonction du programme de travail de 2007.		À dét.	-	-	-	**À dét.**
2. Soutien de la tenue d'un séminaire sur le droit de	Élaborer un document de référence et soutenir le séminaire sur le	Janv.-déc.	40 000 $	Soutien à l'institut de la magistrature du Mexique afin qu'il trouve des partenaires	Janv.-déc.	40 000 $				**80 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
l'environnement et l'appareil judiciaire	droit de l'environnement à l'intention des juges mexicains. **Réalisations/ résultats :** Tenue du séminaire sur le droit de l'environnement à l'intention des juges mexicains. Document de référence sur l'appareil judiciaire et le droit de l'environnement.			et des moyens possibles de tenir un séminaire sur le droit de l'environnement à l'intention des juges mexicains. **Réalisations :** Séminaire sur le droit de l'environnement à l'intention des juges mexicains. Compte rendu du séminaire.						
			Total, volet C : **105 000 $**			**Total, volet C :** **À dét.**			**Total, volet C :**	**Total, volet C :** **À dét.**
			Total, 2007 : **280 000 $**			**Total, 2008 :** **À dét.**			**Total, 2009 :** **À dét.**	**Total :** **À dét.**

Projet 14	Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration		
Date de début	Mai 2005		
Budget prévu	2007 : 250 000 $CAN	2008 : 290 000 $CAN	2009 : À déterminer

Date de fin	Décembre 2008
Total	**À déterminer**

Objet et contexte

Le présent projet vise à protéger les écosystèmes marins, d'eau douce et terrestres d'Amérique du Nord contre les effets néfastes des espèces exotiques envahissantes (EEE), et ce, en élaborant une méthode commune de prévention à caractère scientifique, c'est-à-dire des lignes directrices relatives aux voies de pénétration aquatiques et terrestres et aux espèces présentant des risques élevés. Pour ce faire, le projet donnera lieu à l'élaboration d'une méthode trinationale applicable à certaines EEE et à leurs voies de pénétration, et satisfaisant aux exigences en matière d'analyse des risques énoncées à la section B du chapitre 7 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), intitulée *Mesures sanitaires et phytosanitaires*. Le projet permettra également aux trois pays d'instaurer des cadres juridiques et politiques cohérents.

Au cours de la mise en œuvre du projet, la CCE consultera le Comité sanitaire et phytosanitaire de l'ALÉNA afin de savoir si la méthode retenue satisfait à ces exigences. La CCE consultera également l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes, si nécessaire, afin d'éviter les chevauchements des activités trilatérales relatives aux EEE et de veiller à leur cohérence.

Le projet comporte les activités suivantes :

- Le partage des données et des systèmes de gestion de l'information relatifs à l'évaluation et aux stratégies de gestion des risques que présentent les EEE.
- L'élaboration de lignes directrices communes relatives à l'analyse des risques qui seront mises à l'essai à l'égard d'une voie de pénétration et d'une espèce envahissante.
- Le renforcement des capacités grâce à l'échange de compétences et de connaissances scientifiques et techniques.

Le problème que posent les EEE a une dimension à la fois terrestre et aquatique. Au cours de sa première année, le projet visait en priorité les EEE aquatiques, mais il visera aussi les espèces terrestres au cours des deuxième et troisième années.

Les incidences des EEE peuvent être considérables, car ces espèces sont en mesure de ravager des écosystèmes salubres et de miner les économies locales qui en dépendent. Une fois implantées, les EEE aquatiques peuvent déplacer des espèces indigènes importantes, entraîner l'extinction d'espèces rares, affaiblir la biodiversité et la structure trophique d'écosystèmes côtiers, compromettre l'intégrité écologique d'aires marines protégées, détruire la pêche commerciale et récréative, entraver des activités traditionnelles d'utilisation des ressources côtières et endommager les infrastructures (p. ex., la moule zébrée qui bloque des tuyaux). Les coûts des invasions biologiques peuvent être énormes pour la société. Les EEE terrestres suscitent des préoccupations du même ordre.

L'intensification des échanges commerciaux en Amérique du Nord multiplie les risques d'une augmentation de la pénétration transfrontalière d'espèces

exotiques dans les trois pays signataires de l'ALÉNA, soit le Canada, le Mexique et les États-Unis. Par conséquent, le projet porte tout particulièrement sur les voies de pénétration commerciales en Amérique du Nord. Une seule invasion dans un endroit circonscrit de l'un de ces pays peut constituer une menace internationale importante pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, tout comme les voies de pénétration qui permettent fréquemment le déplacement d'espèces exotiques d'un pays vers un autre. La prévention de la pénétration des EEE de même que leur gestion exigent donc une collaboration internationale globale, intégrée et soutenue.

La CCE a déjà entrepris ou prévu d'entreprendre un nombre important d'activités relativement aux problèmes que posent les EEE. Par exemple, elle a conclu un partenariat avec la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité) afin d'élaborer un système mexicain d'information sur les espèces aquatiques envahissantes. Cette base de données contient de l'information taxonomique, des renseignements sur la répartition géographique des espèces et d'autres données scientifiques. La CCE a établi un répertoire de projets, d'institutions et de spécialistes qui s'intéressent aux EEE aquatiques dans les trois pays. De plus, elle a rédigé un guide de ressources visant à offrir de l'information à ses pays membres et aux personnes qui participent à ses activités, et ce, aux fins suivantes : 1) connaître les causes et les conséquences ainsi que l'état et les tendances des invasions biologiques dans les systèmes d'eau douce et marins d'Amérique du Nord; 2) comprendre la nécessité d'une coopération bilatérale et trilatérale afin de prévenir et de gérer les introductions d'EEE; 3) cerner des possibilités de donner lieu à une telle coopération; 4) éclairer et soutenir des décisions politiques qui permettront de réduire au minimum la propagation des EEE en Amérique du Nord, lesquelles constituent le plus important des 29 domaines d'intervention prioritaires mentionnés dans le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord.

Dans le cadre des travaux financés en 2004, la CCE a relevé des besoins de renforcement des capacités relativement à certaines voies de pénétration et destinations qui suscitent des préoccupations communes en Amérique du Nord. Certaines des recommandations résultant de ces travaux orienteront les activités qui seront réalisées en concertation. La CCE continuera d'œuvrer au renforcement des capacités de ses pays membres afin de leur permettre de recueillir, de classer systématiquement et d'analyser les données sur les EEE aquatiques en s'attachant à deux grandes priorités, soit l'échange d'informations et une plus grande aptitude à prévenir l'introduction d'EEE aquatiques et à lutter contre celles-ci.

Les Parties possèdent une longue expérience à caractère réglementaire et non réglementaire en ce qui a trait à la protection contre les EEE. Cependant, on sait depuis peu que nombre d'entre elles ont des effets néfastes sur plusieurs secteurs de l'économie et de l'environnement. Il faut également noter que des secteurs et des voies de pénétration sont souvent réglementés par différents organismes fédéraux, étatiques ou provinciaux. Étant donné le cadre concerté de ses travaux, la CCE contribuera à cerner les lacunes dans les activités générales concernant les EEE et à assurer des communications et des échanges d'informations plus efficaces au sujet des techniques et méthodes utilisées pour combattre ces espèces. Le présent projet favorise ce partage d'informations et l'application, dans les trois pays, du *Generic Non-indigenous Aquatic Organisms Risk Analysis Review Process* (Processus d'examen et d'analyse des risques que présentent les organismes aquatiques non indigènes) de l'*Aquatic Nuisance Species Task Force* (Groupe d'étude sur les espèces aquatiques nuisibles) des États-Unis, un processus instauré depuis dix ans.

En dernier lieu, le projet répond aux préoccupations des intervenants. En 2006, le Comité consultatif public mixte (CCPM) a expressément suggéré au Conseil de centrer les activités concertées sur les problèmes que posent les EEE, notamment « de demander au Secrétariat d'axer les mesures trilatérales sur la mise au point d'outils qui permettront d'évaluer les niveaux de risques acceptables et l'incertitude scientifique ».

Approche

Le projet vise à offrir de l'information fondamentale aux décideurs nord-américains, ce qui les aidera à affronter l'une des principales causes de la perte de biodiversité dans le monde. Le Plan stratégique de la CCE et le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du

Nord accordent la priorité aux questions que suscitent les EEE et ces questions cadrent également avec les trois domaines prioritaires de la CCE, à savoir l'information nécessaire à la prise de décisions, le renforcement des capacités et les liens entre l'environnement et le commerce.

La CCE est bien placée pour encourager l'adoption d'une méthode trilatérale fondée sur les risques, c'est-à-dire qui tient compte de la probabilité d'introduction de nouvelles EEE, de leur propagation éventuelle et de l'ampleur des dommages qu'elles peuvent causer. Pour éviter leur implantation en Amérique du Nord, il faut utiliser des outils et méthodes variés et conclure des ententes de coopération bilatérales et trilatérales. Les travaux de la CCE sur les EEE compléteront les activités en cours dans les trois pays qu'ont entrepris d'autres organismes internationaux et s'appuieront sur ces activités.

La CCE poursuivra ses travaux visant à renforcer les capacités des pays membres en ce qui concerne la collecte, le classement systématique et l'analyse de l'information sur les EEE aquatiques et terrestres en respectant deux priorités fondamentales : 1) l'échange de renseignements; 2) le renforcement de l'aptitude à prévenir la pénétration des EEE aquatiques et à les gérer.

Le groupe d'étude spécial sur le projet s'est réuni le 26 janvier 2006 à Mérida, dans l'État du Yucatán, afin d'esquisser des lignes directrices trinationales relatives à l'analyse des risques et de choisir deux espèces pilotes. En vue de contribuer à renforcer l'aptitude à prévenir l'introduction d'EEE aquatiques, la CCE a élaboré ces lignes directrices communes relativement à ces espèces aquatiques et à leurs voies de pénétration. Il a été déterminé que le commerce des poissons d'aquarium constitue une voie de pénétration qui suscite des préoccupations communes; le pléco suceur (*Plecostomus*) et le poisson-serpent représentent les deux espèces pilotes.

Le Secrétariat soutient la mise sur pied d'un système mexicain d'information sur les espèces aquatiques envahissantes, ainsi que la collecte, l'intégration, la compatibilité et l'analyse d'informations environnementales, économiques et sociales dont le groupe d'étude spécial a besoin au cours de la phase d'évaluation d'un essai sur place.

La méthode axée sur une espèce et une voie de pénétration permet de tirer le meilleur parti des ressources limitées de la CCE et offre l'occasion d'effectuer un essai sur le terrain, à l'échelle nord-américaine, d'un processus d'analyse des risques que présentent les espèces exotiques déjà testé à l'échelle nationale (p. ex., le processus d'examen et d'analyse des risques de l'*Aquatic Nuisance Species Task Force* mentionné précédemment).

L'essai à l'égard d'une EEE aquatique permettra d'obtenir les résultats suivants :

- Faire valoir l'importance d'une méthode régionale pour gérer les EEE aquatiques.
- Partager et utiliser les bases de données existantes sur les EEE aquatiques qui suscitent de grandes préoccupations en Amérique du Nord, établir les causes et l'ampleur de leur pénétration, leurs mouvements, des indices de leur degré de propagation, etc.
- Évaluer les outils utilisés dans l'analyse des risques pour mesurer les incidences sociales, économiques et environnementales d'une voie de pénétration et d'une EEE.
- Définir les éléments de la biodiversité que menacent des EEE aquatiques qui suscitent des préoccupations communes.
- Échanger les enseignements tirés de l'expérience afin de mieux combattre les EEE aquatiques.

Les résultats globaux obtenus grâce à cette méthode fourniront aux pays membres de la CCE l'information dont ils ont besoin pour dresser de meilleurs plans d'action concertés en vue prévenir l'introduction des EEE aquatiques et de les gérer. Ces activités donneront finalement forme à un processus d'analyse des risques que présentent les EEE et qui aura fait l'objet d'un essai sur le terrain relativement à une espèce et à une voie de pénétration à l'échelle de l'Amérique du Nord.

En 2007, les responsables du projet commenceront à examiner des projets éventuels en vue de les soumettre à l'examen du Conseil. Ceux-ci porteront sur des espèces animales exotiques envahissantes terrestres et/ou des maladies des espèces sauvages et sur leurs voies de pénétration commerciales.

Communications

Le projet a notamment pour but de diffuser les informations recueillies dans le cadre des essais sur place et enregistrées dans le centre de documentation sur les espèces envahissantes. Ces informations et d'autres résultats, dont les étapes clés du projet, devront être transmis aux partenaires et aux publics intéressés. Dans la mesure où des objectifs d'information et de sensibilisation du public seront établis, les résultats et les informations seront diffusés dans le cadre d'une stratégie à plus grande échelle.

Gestion de l'information

Le projet vise particulièrement à renforcer les capacités des pays à échanger des informations concernant les espèces envahissantes. Pour le Secrétariat, les répercussions en matière de gestion de l'information sont minimes.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 14 – Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Rapport sur l'essai relatif aux deux espèces sélectionnées (*Plecostomus* et poisson-serpent) et le processus de sélection de la voie de pénétration imputable au commerce des poissons d'aquarium**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Mars-mai 2007
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Avril 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Juin 2007
Autorisation des Parties	Juin 2007
Publication	Juillet 2007

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 14 – Lignes directrices permettant d'analyser les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes et de déterminer leurs voies de pénétration, tâche 4**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Liste des espèces envahissantes terrestres suscitant des préoccupations communes**	
Catégorie de produits d'information : Document de référence	
Dépositaire des données : Hans Herrmann	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat	Septembre 2007
Examen par les intervenants/experts	S/O
Examen par les Parties (1)	Octobre 2007
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	Novembre 2007
Autorisation des Parties	Novembre 2007
Publication	Décembre 2007

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
1. Mise à l'essai et évaluation des lignes directrices de la CCE relatives à l'analyse des risques pour une voie de pénétration et une espèce	Diffuser les lignes directrices relatives à l'analyse des risques ainsi que les résultats de l'essai après leur traduction en français et en espagnol. Continuer à soutenir la collecte, l'intégration, la compatibilité et l'analyse des données environnementales, économiques et sociales requises par le groupe d'étude spécial pendant la phase d'évaluation de l'essai. **Réalisations :** Rapport sur l'essai concernant les deux espèces choisies et le processus de sélection de la voie de pénétration imputable au commerce des animaux d'aquarium.		75 000 $				-	-	-	**75 000 $**
2. Élaboration d'un système d'informatio n réparti	Répertorier les systèmes d'information répartis existants en Amérique du Nord et fournir l'accès à ces systèmes afin d'échanger des informations sur l'essai réalisé en milieu aquatique. Continuer à soutenir le	Janv.-déc.	80 000 $	Répertorier les systèmes d'information répartis et fournir l'accès à ces systèmes afin d'échanger des informations sur l'essai réalisé en milieu terrestre. **Réalisations/résultats :**		50 000 $				**130 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	système d'information mexicain sur les espèces envahissantes et travailler à la mise sur pied d'un centre de documentation nord-américain. **Réalisations :** Centre de documentation amélioré sur les espèces envahissantes au Mexique et meilleur accès à l'information.			Système nord-américain d'information réparti sur les espèces terrestres envahissantes qui suscitent des préoccupations communes.						
3. Formation d'un groupe d'étude trilatéral spécial sur les animaux terrestres exotiques envahissants, les maladies des espèces sauvages et les voies de pénétration commerciales	Former un groupe d'étude spécial sur les EEE terrestres. Formuler des recommandations sur la première révision des lignes directrices nord-américaines concernant les EEE aquatiques et leur applicabilité à ce nouvel essai. **Réalisations/résultats :** Formation du groupe d'étude spécial. Choix de critères de sélection d'une voie de pénétration commerciale et d'une EEE ou d'une maladie des espèces sauvages suscitant des préoccupations dans au moins deux pays. Entente sur l'espèce et la voie de pénétration à	Janv.-juin	25 000 $				-	-	-	**25 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	soumettre à l'essai. Document à utiliser au cours de l'essai pour analyser les risques que présentent une voie de pénétration et une espèce.									
4. Analyse des risques que présentent un animal exotique terrestre envahissant et/ou une maladie des espèces sauvages et une voie de pénétration	Établir une liste des animaux terrestres exotiques envahissants et/ou de maladies des espèces sauvages, en mettant principalement l'accent sur les voies de pénétration. Choisir un animal terrestre exotique envahissant ou une maladie des espèces sauvages et une voie de pénétration commerciale. Réaliser des essais d'analyse des risques relativement à une voie de pénétration et à une espèce en appliquant les lignes directrices révisées. **Réalisations/résultats :** Liste d'espèces animales terrestres exotiques envahissantes, de maladies des espèces sauvages et de voies de pénétration suscitant des préoccupations dans au moins deux pays. Choix d'une maladie des espèces sauvages ou d'une espèce animale exotique envahissante.	Janv.-déc.	70 000 $	Continuer à réaliser des essais d'analyse des risques relativement à une voie de pénétration et à une espèce.	Janv.-déc.	100 000 $				**170 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	Choix d'une voie de pénétration commerciale.									
5. Achèvement des lignes directrices nord-américaines (d'application facultative) relatives à l'analyse des risques que présentent les espèces animales terrestres envahissantes et leurs voies de pénétration commerciales et/ou les maladies des espèces sauvages (en fonction des résultats de l'essai)		-	-	Diffuser les lignes directrices relatives à l'analyse des risques ainsi que les résultats de l'essai sur un cas type après leur traduction en français et en espagnol. **Réalisations :** Résultats de l'essai d'analyse des risques. Version finale des lignes directrices nord-américaines relatives à l'analyse des risques.	Déc.	40 000 $				**40 000 $**
6. Établissement d'un plan de gestion visant un organisme déterminé	-	-	-	Faciliter l'établissement d'un plan de gestion concerté afin d'éviter et/ou de réduire les incidences d'une espèce animale exotique envahissante suscitant des	Janv.-déc.	100 000 $				**100 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
dans une voie de pénétration commerciale				préoccupations communes dans une voie de pénétration commerciale. **Réalisations :** Formation d'un groupe d'étude spécial pour établir le plan de gestion concerté. Élaborer le premier plan concerté pour l'espèce et la voie de pénétration sélectionnés. Établir des priorités concernant le renforcement des capacités et l'échange d'informations.						
			Total, 2007 : **250 000 $**			**Total, 2008 :** **290 000 $**			**Total, 2009 :** **À dét.**	**Total :** **À dét.**

Projet 15	Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA		
Date de début	1994		
Budget prévu	2007 : 140 000 $CAN	2008 : 200 000 $CAN	2009 : 135 000 $CAN

Date de fin	Projet permanent
Total	**475 000 $CAN**

Objet et contexte

Le but de ce projet est énoncé à l'alinéa 10(6)*d*) de l'ANACDE, lequel prescrit aux Parties d'examiner en permanence les effets environnementaux de l'ALÉNA, de même que dans le Plan stratégique de la CCE relatif aux liens entre l'environnement et le commerce, selon lequel la Commission doit veiller à faire mieux connaître les liens entre l'environnement et le commerce et favoriser ainsi la cohérence des politiques aux échelons national et régional en Amérique du Nord. Le projet donne également suite aux objectifs suivants du Plan stratégique : accroître la capacité des trois pays à déceler et à résoudre les problèmes environnementaux liés au commerce; améliorer la coordination aux échelons régional et national, notamment les activités de la CCE avec celles de la Commission du libre-échange de l'ALÉNA.

Les travaux qu'a menés la CCE afin de relever les effets environnementaux de la libéralisation du commerce en Amérique du Nord ont donné lieu à des études et à des évaluations dont se servent des fonctionnaires de l'environnement et du commerce, des ONG et le public pour éclairer l'élaboration de politiques commerciales et environnementales dans les trois pays. Dix années d'expérience montrent qu'il est difficile de dissocier les effets environnementaux attribuables à l'ALÉNA de ceux qui découlent des tendances mondiales relatives à la libéralisation des échanges et à la croissance économique. En conséquence, les travaux d'évaluation qu'accomplit en permanence la CCE sont axés sur les effets de la libéralisation du commerce en Amérique du Nord plutôt que sur les seuls effets de l'ALÉNA.

Des échanges informels entre les Parties à l'ANACDE permettent également d'approfondir la connaissance des effets environnementaux du commerce. Aux termes de l'alinéa 10(6)*d*) de l'ANACDE, les Parties mettent en commun leur information, leurs méthodes et leur expérience en matière d'examen des effets environnementaux des accords relatifs au commerce et aux investissements afin de pouvoir évaluer plus adéquatement les répercussions environnementales de l'ALÉNA et d'autres accords. Cette mise en commun de méthodes et de pratiques permet à chaque Partie de mettre à profit le travail accompli par les deux autres.

Les travaux menés par la CCE jusqu'à présent ont contribué : à mieux faire comprendre les liens entre l'environnement et le commerce; à améliorer et à éclairer les examens environnementaux des futurs accords relatifs au commerce et aux investissements par les Parties; à améliorer les évaluations des effets environnementaux de l'ALÉNA auxquelles procèdent la CCE et les Parties. Ces effets favorables devraient se poursuivre et mener à une plus grande cohérence des politiques tant nationales que régionales en Amérique du Nord, en aidant les Parties à faire de meilleurs choix de politiques dans les domaines de l'environnement et du commerce. Ils aideront également la CCE à axer ses travaux sur les questions qui requièrent le plus d'attention. Le projet fournira en outre à la CCE et aux Parties de meilleurs outils pour évaluer les effets de l'ALÉNA sur l'environnement nord-américain.

Approche

Le projet comporte deux volets : le volet A, qui consiste à évaluer les effets environnementaux de l'ALÉNA, et le volet B, qui vise à soutenir l'échange

d'informations entre le Canada et les États-Unis et avec le Mexique. Le volet A est exposé ci-dessous; le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE (désormais appelé Groupe de travail sur l'environnement et le commerce [GTEC]) élaborera une méthode en vue de réaliser les activités du volet B.

Les Parties et le Secrétariat cibleront davantage les travaux de la CCE concernant l'évaluation des effets environnementaux en concentrant leurs efforts sur les éléments suivants : la surveillance des nouvelles tendances quant à l'état de l'environnement en Amérique du Nord; le partage de méthodes et de pratiques exemplaires; l'établissement de partenariats avec d'autres organismes; la promotion de la transparence et de la participation des groupes intéressés.

Comme par le passé, il est prévu de procéder à des analyses thématiques sectorielles dans le cadre de symposiums nord-américains biennaux sur les effets environnementaux du commerce. L'organisation de chaque symposium donne lieu aux activités suivantes : le choix d'un ou de plusieurs thèmes; la constitution d'un groupe consultatif qui guide le Secrétariat dans l'élaboration d'un cadre de référence pour les exposés; la publication d'une invitation aux chercheurs et aux membres de la société civile à proposer des exposés; le choix, par le groupe consultatif, des meilleurs exposés proposés en vue de leur présentation au cours du symposium. Le dernier, qui s'est déroulé à l'automne de 2005, avait pour thème les incidences des investissements et de la croissance économique sur l'environnement (voir le site <http://www.cec.org/symposium/index.cfm?varlan=francais>). Le prochain, à savoir le quatrième, se tiendra en même temps que la session ordinaire de 2008 du Conseil de la CCE, et les Parties ont décidé de le faire porter sur les effets environnementaux de la libéralisation du secteur des services.

Les symposiums et les travaux portant sur les données d'évaluation se fonderont sur les trois précédents symposiums, de même que sur le cadre d'évaluation des répercussions environnementales mis au point par la CCE durant la période 1994–1999; ce cadre fera l'objet d'une mise à jour au besoin. Celle-ci tirera également parti de l'expérience et des travaux de spécialistes externes en sollicitant leur participation aux symposiums et en retenant leurs services pour rédiger des documents de recherche.

En fonction des conclusions des symposiums et conformément aux priorités environnementales fixées par le Conseil, les travaux ultérieurs consisteront à analyser les flux commerciaux de biens et de services qui ont les répercussions les plus importantes sur l'environnement et sur la biodiversité. La recherche sera orientée sur des projets visant à promouvoir l'échange d'informations, à créer des méthodes d'évaluation et à déterminer les bonnes pratiques environnementales dans des secteurs choisis, et ce, en vue de contribuer au développement durable en Amérique du Nord. Le projet permettra aussi d'examiner de quelle manière les activités menées dans le cadre d'autres programmes de la CCE peuvent éclairer les travaux sur l'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA.

Depuis toujours, la CCE accomplit ses travaux dans ce domaine avec transparence et de façon inclusive, en assurant la participation d'une gamme variée et équilibrée d'intervenants de la société civile, principalement au cours des symposiums. Les groupes intéressés ont sans cesse réclamé une amélioration des communications entre les fonctionnaires du commerce et de l'environnement dans le cadre des travaux de la CCE. La participation accrue des Parties, notamment celle du GTEC, à la mise sur pied des symposiums donne suite aux réclamations des intervenants en faveur d'un travail concerté au sujet des enjeux que suscitent actuellement l'environnement et le commerce. En outre, les symposiums visent à assurer une participation directe des intéressés aux travaux de la CCE; des intervenants des trois pays qui y assistent et les personnes qui y font des exposés représentent souvent plusieurs groupes d'intéressés des trois pays.

La CCE effectuera ces travaux en collaboration avec les Parties, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce, des universités nord-américaines et diverses ONG. Les travaux prendront en compte les enseignements tirés des évaluations environnementales menées avant et après la libéralisation des échanges, ainsi que des changements dans les flux commerciaux associés à l'ALÉNA.

On examinera les réalisations de ce projet, de concert avec la priorité « Information nécessaire à la prise de décisions », pour déterminer si les travaux d'évaluation pourraient contribuer à guider le projet *Reddition de comptes sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord.*

Communications

En 2007, les communications relatives à ce projet seront axées sur la diffusion des conclusions du symposium de 2005, la sensibilisation des principaux publics cibles et un suivi à leur égard, ainsi que la diffusion de la demande de propositions d'exposés en vue du Quatrième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, en 2008. La promotion de celui-ci s'effectuera durant toute l'année 2007, et les documents à cette fin seront principalement destinés aux décideurs, aux universitaires et aux représentants d'ONG.

Gestion de l'information

Dans le cadre du volet A, l'information concernant les symposiums est diffusée sur cédérom, affichée sur le site Web de la CCE et publiée en version papier. Dans le cadre du volet B, l'échange d'informations découlant des examens des effets environnementaux de l'ALÉNA se déroule entre les Parties.

Sommaire des plans de projet d'assurance de la qualité

Sommaire du plan de projet d'assurance de la qualité **Projet : 15 – Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA, tâche 1**	
Réalisation attendue (produit d'information) : **Compte rendu du Quatrième Symposium**	
Catégorie de produits d'information : Rapport	
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier	
Étapes de gestion de la qualité	**Dates cibles d'achèvement**
Examen interne	
Examen par le Secrétariat - propositions	Février 2007
Examen par le Secrétariat – version finale des exposés	Novembre 2007
Examen par le Secrétariat – compte rendu	Mai 2008
Examen par les intervenants/experts – groupe consultatif (propositions)	Février 2007

Examen par les intervenants/experts – groupe consultatif (exposés)	Novembre 2007
Examen par les Parties (1)	Mai 2008
Examen externe	
Examen par le public	S/O
Examen par les pairs	S/O
Examen par les Parties (2)	S/O
Autorisation des Parties	Juin 2008
Publication	Juin 2008

Sommaire des plans d'assurance de la qualité des données et de l'information

Sommaire du plan d'assurance de la qualité des données et de l'information **Projet : 15 – Évaluation permanente des effets environnementaux de l'ALÉNA, tâche 3**
Description de la base de données/de l'ensemble de données/du service en ligne : **Base de données sur l'intensité de la pollution et les flux commerciaux en fonction des secteurs d'activité**
Dépositaire des données : Chantal Line Carpentier
Catégorie : Activité permanente
Dates clés : Livraison : octobre 2007. Examen par le Secrétariat : octobre 2007. Examen par les Parties : novembre 2007. Autorisation des Parties : décembre 2007. Disponibilité en ligne : décembre 2007.

Plan de mise en œuvre

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
Volet A : Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA										
1. Organisation et tenue du Quatrième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce – Les services et l'environnement	Diffuser l'invitation à présenter des exposés. Organiser l'examen des propositions et le choix des exposés par le groupe consultatif. Conclure les contrats avec les auteurs sélectionnés pour rédiger des exposés et les présenter lors du symposium de 2008. Examiner les ébauches des exposés. Faire de la publicité sur le symposium et établir des partenariats. **Réalisations :** Invitation à présenter des exposés.	Hiver Print. Print. Aut. Aut.-hiver	 100 000 $ 7 500 $	Tenir le Quatrième Symposium en même temps que la session ordinaire de 2008 du Conseil. Rédiger et distribuer le compte rendu du symposium. **Réalisations :** Participation d'une vaste gamme d'intervenants au symposium. Nouveau compte rendu et dix nouveaux exposés documentant les effets environnementaux de l'ALÉNA. Diffusion des nouvelles conclusions de recherche auprès de tous les intervenants. Choix de thèmes et de secteurs en vue du cinquième symposium.	Janv.-fév.	130 000 $ 20 000 $	Organiser l'examen des propositions et le choix des exposés par le groupe consultatif. Diffuser l'invitation à présenter des exposés. Conclure les contrats avec les auteurs sélectionnés pour rédiger des exposés et les présenter au cours du symposium de 2010. Examiner les ébauches des exposés. Faire de la publicité sur le symposium et établir des partenariats. **Réalisations :** Présentation d'un grand nombre de propositions d'exposés de qualité à la CCE. Participation d'une vaste gamme d'intervenants au	Print. Print.	115 000 $	**372 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
							symposium. Promotion efficace du symposium.			
2. Examen des nouvelles tendances environnementales et réalisation d'activités de surveillance et d'analyses sectorielles [*Note : Cette activité est menée une fois par deux ans*.]	S/O			Examiner les études analytiques et les données concernant les secteurs choisis en vue de faciliter l'élaboration du cadre de référence des exposés. **Réalisations :** Mise d'informations documentaires à la disposition des citoyens nord-américains qui souhaitent apporter leur contribution au cinquième symposium.	Janv.-déc.	20 000 $	S/O			**20 000 $**
3. Examen de mécanismes d'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA	À la suite des recommandations formulées lors du troisième symposium, la CCE commencera à constituer une base de données structurée pour évaluer l'information issue de la surveillance des effets de l'ALÉNA et pour mener des évaluations environnementales à caractère général. Réviser et améliorer	Permanent	20 000 $	Promouvoir l'utilisation des données et élaborer des stratégies et établir des partenariats pour combler toute lacune relevée en 2006 et en 2007 en matière d'information. **Réalisations :** Amélioration du cadre d'évaluation de la CCE.	Permanent	10 000 $	Continuer à faire en sorte que l'on applique la meilleure méthodologie à l'évaluation des effets environnementaux. **Réalisations :** Amélioration du cadre d'évaluation de la CCE.	Permanent	5 000 $	**35 000 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	le cadre d'évaluation de la CCE en y incorporant de meilleures informations et approches pour les analyses sectorielles, notamment les méthodes qu'appliquent le Canada et les États-Unis. Commencer à utiliser les données et à élaborer des stratégies pour combler toute lacune relevée en 2006 en matière d'information. **Réalisations :** Base de données sur l'intensité de la pollution et les flux commerciaux en fonction des secteurs d'activité.									
4. Établissement de partenariats avec d'autres organismes	Continuer à promouvoir des synergies et à échanger des informations. Examiner des moyens permettant à la CCE d'améliorer l'accès à	Janv.-déc.	2 500 $	Continuer à promouvoir des synergies et à échanger des informations.	Janv.-déc.	10 000 $	Continuer à promouvoir des synergies et à échanger des informations.	Janv.-déc.	5 000 $	**17 500 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	l'information requise pour évaluer les effets environnementaux des accords commerciaux en Amérique du Nord.									
5. Soutien au Groupe de travail sur l'environnement et le commerce (GTEC)	Continuer à soutenir le GTEC. **Réalisations :** Tenue périodique de téléconférences pour mettre à jour le GTEC sur les activités se rapportant aux liens entre l'environnement et le commerce. Organisation de la réunion annuelle du GTEC.	Janv.-déc.	10 000 $	Continuer à soutenir le GTEC. **Réalisations :** Tenue périodique de téléconférences pour mettre à jour le GTEC sur les activités se rapportant aux liens entre l'environnement et le commerce. Organisation de la réunion annuelle du GTEC.	Janv.-déc.	10 000 $	Continuer à soutenir le GTEC. **Réalisations :** Tenue périodique de téléconférences pour mettre à jour le GTEC sur les activités se rapportant aux liens entre l'environnement et le commerce. Organisation de la réunion annuelle du GTEC.	Janv.-déc.	10 000 $	**30 000 $**
Volet B : Soutien de l'échange d'informations entre le Canada et les États-Unis et avec le Mexique sur les méthodes d'évaluation des effets environnementaux des accords commerciaux										
1. Échange de l'expérience acquise entre le Canada et les États-Unis, et avec le Mexique, le cas échéant	Le Canada et les États-Unis continuent d'échanger des informations entre eux et avec le Mexique, le cas échéant. **Réalisations :** Échanges informels	Janv.-déc.	0 $ (Parties)	Le Canada et les États-Unis continuent d'échanger des informations entre eux et avec le Mexique, le cas échéant. **Réalisations :** Échanges informels contribuant à éclairer les	Janv.-déc.	0 $ (Parties)	Le Canada et les États-Unis continuent d'échanger des informations entre eux et avec le Mexique, le cas échéant. **Réalisations :** Échanges informels	Janv.-déc.	0 $ (Parties)	**0 $ (Parties)**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	contribuant à éclairer les examens nationaux en cours au Canada et aux États-Unis et les travaux en cours au sein d'autres organismes internationaux. Ces échanges contribuent aussi à éclairer les travaux permanents de la CCE concernant l'évaluation des effets environnementaux.			examens nationaux en cours au Canada et aux États-Unis et les travaux en cours au sein d'autres organismes internationaux. Ces échanges contribuent aussi à éclairer les travaux permanents de la CCE concernant l'évaluation des effets environnementaux.			contribuant à éclairer les examens nationaux en cours au Canada et aux États-Unis et les travaux en cours au sein d'autres organismes internationaux. Ces échanges contribuent aussi à éclairer les travaux permanents de la CCE concernant l'évaluation des effets environnementaux.			
2. Élaboration, par les Parties, d'une méthode pratique pour échanger des informations avec le Secrétariat sur l'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA	Poursuivre l'échange d'informations entre les Parties et avec d'autres organismes internationaux concernant les efforts déployés par le Canada et les États-Unis pour réaliser des évaluations environnementales et en utiliser les résultats. **Réalisations :** Amélioration des évaluations des effets environnementaux de l'ALÉNA réalisées par la CCE et les Parties. Adoption, par les Parties, de politiques	Janv.-déc.	0 $	Poursuivre l'échange d'informations entre les Parties et avec d'autres organismes internationaux concernant les efforts déployés par le Canada et les États-Unis pour réaliser des évaluations environnementales et en utiliser les résultats. **Réalisations :** Amélioration des évaluations des effets environnementaux de l'ALÉNA réalisées par la CCE et les Parties. Adoption, par les Parties, de politiques commerciales et environnementales plus éclairées.	Janv.-déc.	0 $	Poursuivre l'échange d'informations entre les Parties et avec d'autres organismes internationaux. **Réalisations :** Amélioration des évaluations des effets environnementaux de l'ALÉNA réalisées par la CCE et les Parties. Adoption, par les Parties, de politiques commerciales et environnementales plus éclairées.	Janv.-déc.	0 $	**0 $**

Tâches	2007	Période	Coût ($CAN)	2008	Période	Coût ($CAN)	2009	Période	Coût ($CAN)	Total sur 3 ans
	commerciales et environnementales plus éclairées.									
			Total, 2007 : **140 000 $**			**Total, 2008 :** **200 000 $**			**Total, 2009 :** **135 000 $**	**Total :** **475 000 $**